



**HAL**  
open science

# L'Église catholique et la langue basque après la loi de séparation de l'Église et de l'État (1905-1933)

Jean-Michel Bedecarrax

► **To cite this version:**

Jean-Michel Bedecarrax. L'Église catholique et la langue basque après la loi de séparation de l'Église et de l'État (1905-1933). Histoire. 2018. dumas-03148896

**HAL Id: dumas-03148896**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03148896>**

Submitted on 22 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE**  
**UFR Humanités & Sciences sociales**  
**Master 2 d'Histoire (Parcours Histoire)**

\* \* \*

**L'EGLISE CATHOLIQUE ET LA LANGUE BASQUE EN FRANCE**  
**APRÈS LA LOI DE SEPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT**  
**(1905-1933)**



**Mémoire soutenu sous la direction de M. Thomas HIPPLER**  
**par Jean-Michel BEDECARRAX**

\* \* \*

**Juin 2018**

*Ene aita eta ama maiter,*

*Ene anaie gehiener,*

*Ene Xiberoko familiari,*

**En couverture : « Procession de la Fête-Dieu » de Marie Garay (1899). Collection du Musée basque, Bayonne.**

## REMERCIEMENTS

Ces remerciements s'adressent tout d'abord à M. Thomas HIPPLER, qui a dirigé cette recherche, et au jury de dossier de recherche qu'il a constitué avec M. Jean-Louis LENHOF. Les conseils de ce jury m'ont été précieux.

Mes retrouvailles tardives et ô combien agréables, avec l'Université, ont été grandement facilitées par le formidable outil d'enseignement en ligne qu'a su créer, pour le mettre à disposition des étudiants, le centre d'enseignement multimédia universitaire de l'Université de Caen, le CEMU.

On insiste souvent sur les difficultés, bien réelles, que rencontrent nos universités. Raison de plus pour saluer leur créativité et leur excellence, lorsqu'on les rencontre : à tous égards, le CEMU et celles et ceux qui le font vivre, font honneur à l'Université française.

Pour commencer cette recherche, l'aide de Jean-Claude Larronde, docteur en Histoire, spécialiste du nationalisme basque, m'a été très utile : après m'avoir confirmé que ce sujet n'avait pas encore été traité par l'historiographie du Pays basque, il m'a muni d'indications bibliographiques qui m'ont permis d'entrer de plain pied dans cette recherche.

Monsieur le chanoine Harambillet, et sa collaboratrice, Mme Ghislaine Savary m'ont ouvert avec une grande amabilité les archives diocésaines, et je sais gré à l'abbé Harambillet de m'avoir, à petites touches presque imperceptibles, guidé dans cette recherche et ainsi permis de tirer le meilleur parti de la riche documentation du fonds dont il a la charge.

Je dois également beaucoup au Musée basque (merci à Olivier Ribeton, Marie-Hélène Deliard et Audrey Farabos) et aux sympathiques agents du fonds ancien de la Médiathèque de Bayonne, mon grand regret étant de ne pas suffisamment maîtriser la langue basque pour pouvoir tirer le meilleur parti d'une bibliographie universitaire qui s'enrichit sans cesse.

Je n'aurai garde d'oublier le bon accueil que m'a réservé Frère Marc, à l'abbaye de Belloc, si étroitement liée aux événements évoqués dans ce mémoire.



Je remercie, avec reconnaissance et affection, mon frère René Bédécarrax, infatigable amoureux des traditions culturelles de ce Pays basque auquel l'attachent des liens si solidement ancrés, qui m'a donné accès aux pépites que recèle sa collection personnelle, et ma tante Marie-Louise, dont la mémoire impressionnante m'a fait pénétrer de plein pied dans la vie d'une communauté villageoise souletine, vers 1930.

Et aussi mon cousin Jean Berdot, un de ceux qui font vivre la culture souletine, qui a bien voulu transposer dans le beau langage de mes parents mon *batua*\* balbutiant et m'a fourni de surcroît une anecdote qui me paraît signifiante, pour ce qui est de la mentalité d'un instituteur public bascophone de la fin de la IIIème République.

Christian Prieur m'a ouvert sa collection de photographies d'où est issue cette si parlante *entrée de Mgr Gieure à Bayonne* reproduite en annexe et je lui sais gré de ce geste amical.

---

\* *Batua* : langue basque normalisée par l'Académie de la langue basque.

## AVANT-PROPOS

J'ai d'abord pensé que la commodité avait déterminé le choix de ce sujet de mémoire. La commodité d'un accès plus aisé aux sources pour un apprenti historien de 63 ans, qui avait résolu de vivre son retrait de la vie professionnelle à Bayonne, cité dont Gascons et Basques se partagent l'identité, et d'en consacrer une bonne part à un intérêt jusque là inassouvi pour la recherche en Histoire.

Ce n'est qu'en préparant la soutenance du dossier de recherche qui conclut la première année du master d'Histoire, puis lors de l'échange avec les membres du jury, que j'ai réalisé qu'il s'agissait d'un choix dont les motivations étaient certainement beaucoup plus intimes.

Peut-être dois-je faire remonter le déclenchement d'un mécanisme mémoriel à une rencontre avec Mme Mona OZOUF lors d'une manifestation littéraire à Bordeaux, en 2015. Je connaissais bien sûr la grande spécialiste de la Révolution française, mais beaucoup moins, dois-je l'avouer, celle de la République en construction, et pas du tout l'itinéraire personnel qui l'avait conduit de l'enfance à une notoriété méritée.

Découvrir ce que la réflexion de la prestigieuse historienne devait à la figure de l'instituteur bretonnant engagé qu'était son père a peut-être mis en route, sans que j'en sois vraiment conscient dans l'instant, le processus qui a fini par aboutir à ce mémoire.

Car mes parents étaient tous les deux bascophones, issus du même petit village des Pyrénées-Atlantiques, des Basses-Pyrénées, comme on disait alors, situé exactement sur la « frontière » linguistique qui sépare le Béarn occitan du Pays où l'on parle la langue basque<sup>1</sup>.

Mais s'ils parlaient habituellement entre eux le basque, leur langue maternelle, ils employaient le français pour s'adresser à leurs deux enfants.

Il est vrai que mon père était un instituteur de l'école publique lui aussi, formé à l'Ecole normale de garçons des Basses-Pyrénées, à Lescar, à la fin de la III<sup>ème</sup> République. Pour autant, il était un catholique fervent, comme du reste d'autres membres de notre famille.

---

<sup>1</sup> Traduction littérale de « Euskal Herria », formule qui désigne de la façon la plus générale, en basque, l'aire bascophone.

De sorte que, lorsque nous étions en vacances au village, c'est-à-dire chaque été de notre enfance, il n'était pas question de manquer la messe dominicale (et il y avait même parfois des tentatives, restées le plus souvent infructueuses à vrai dire, dans notre famille villageoise, pour nous envoyer « à Vêpres » le dimanche après-midi).

La langue de la messe dans les années 50-60 du XX<sup>ème</sup> siècle c'était le latin, bien sûr, mais c'était surtout le basque, dans la liturgie, pour la prédication et aussi pour les chants, interprétés avec le goût et le talent choral qu'on trouve au Pays basque, dans lesquels dominaient les puissantes voix masculines. Aujourd'hui encore, je me rappelle du frisson que j'éprouvais chaque fois que l'assistance entonnait à pleine voix l'un des cantiques par lequel se clôt la messe, *zelütik jinik ainguruak*<sup>2</sup>.

Après la messe, les villageois, dont la plupart vivaient dans des fermes très écartées du petit bourg, se retrouvaient auprès de leurs tombes familiales, qui forment une couronne autour de l'église, ou sur la place du fronton attenante, ou encore pour les hommes, dans l'auberge toute proche.

Dans cet espace public qui se recréait semaine après semaine, la langue de communication la plus communément utilisée était la langue basque, sous sa forme dialectale parlée dans cette partie la plus orientale du Pays basque, la Soule.

Une exception était faite pour les monoglottes, dont j'étais, le plus souvent les enfants de ceux et celles qui avaient construit leur vie professionnelle et familiale hors du village natal.

Mais même ceux-là, pour peu qu'ils y soient intéressés, finissaient par comprendre le sens général d'une conversation courante, à force de « trempage » dans ce bain linguistique, à la maison, dans la famille, à l'église, sur l'agora dominicale et parmi les camarades des jeux de l'enfance.

Cette langue que je ne maîtrisais pas, mais dont la musique accompagnait presque chaque instant vécu dans ce havre villageois du bonheur enfantin, je pressentais cependant qu'elle était une partie de moi-même. On voudra bien me pardonner ce médiocre jeu de mots : dans ce mémoire, il y a donc aussi sans doute beaucoup de cette mémoire ...

---

2 Les anges sont venus du ciel

## INTRODUCTION

A l'origine de cette recherche, une hypothèse : l'Eglise catholique aurait contribué de façon significative à préserver l'usage de la langue basque en France, au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle et des deux premiers tiers du XX<sup>ème</sup> siècle, alors que cet usage était menacé, tant du fait des politiques publiques (notamment l'Instruction publique) qui tendaient à promouvoir l'usage exclusif de la langue française dans l'espace public, que, plus généralement, des évolutions de la société.

Ce n'est en effet que dans le dernier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle que la préservation de la langue basque est devenue un objectif d'action publique, sous l'influence de revendications politico-culturelles notamment portées par un mouvement nationaliste basque (ou *abertzalismo*) qui ne commença à s'enraciner dans la vie politique du Pays basque en France qu'environ 70 ans après que le Pays basque en Espagne ait vu naître le Parti nationaliste basque<sup>3</sup>.

Des initiatives, d'abord privées puis publiques ont alors promu l'apprentissage de la langue, tant en milieu scolaire qu'au bénéfice des adultes<sup>4</sup>.

Une précision sémantique prend ici tout son sens : on désignera, à chaque fois que nécessaire, les trois parties d'*Euskal herria*, positionnées de part et d'autre de la frontière franco-espagnole, par les formules « Pays basque en France » et « Pays basque en Espagne »<sup>5</sup>.

---

3 ETCHEVERRY-AINCHART (Jon et Peio), *Le mouvement Enbata*, Bayonne, Donostia, Elkar, 2013, 350 p. Le néologisme *abertzale* a été forgé par Sabino Arana Goñi, fondateur, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, du parti nationaliste basque, en Espagne, à partir du mot *aberri* (patrie) et est revendiqué, de préférence aux mots « nationalisme » ou « souverainisme » par les partisans de l'autonomie ou de l'indépendance du Pays basque pour désigner leur orientation politique.

4 Le mouvement associatif des « Ikastola » (éducation en immersion dans la langue basque), naît en 1969 au Pays basque en France. C'est en 1980, que se coordonnent au sein de la fédération AEK, les cours destinés aux adultes, qui existaient de façon dispersée depuis les années 70. Il faut attendre 1982 pour voir l'ouverture, dans le cadre de l'Education nationale, d'un premier enseignement bilingue français-basque à l'école maternelle de Sare.

5 Trois territoires, car la Navarre d'une part, la Biscaye, le Guipozcoa et l'Alava, regroupées aujourd'hui dans la communauté autonome d'Euskadi, d'autre part, ont connu des destinées différentes au sein de l'ensemble espagnol, dont elles sont deux composantes juridiquement distinctes (cf. cartes en annexe).

Moins connotées que celles de « Pays basque nord/Pays basque sud » , d'une part, ou de « Pays basque français/Pays basque espagnol », d'autre part, elles ont le mérite de rappeler à quel point l'insertion des territoires qui composent l'aire bascophone dans deux ensembles nationaux, deux entreprises de construction nationale aux caractéristiques et aux processus bien différents, a pesé sur leur évolution <sup>6</sup>.

Aujourd'hui encore, la République française est quelque peu embarrassée avec ses langues locales, comme en témoigne sa difficulté à résoudre la contradiction existant entre la lettre de sa Constitution de 1958, qui indique dans son article 2 que "la langue de la République est le français" et la ratification inaboutie du traité européen relatif à la "Charte européenne des langues régionales ou minoritaires" qu'elle a pourtant signée le 7 mai 1999.

Mais cette situation s'inscrit elle-même dans un contexte international où les langues sont de plus en plus perçues comme un élément du patrimoine immatériel de l'humanité, dont la disparition est considérée comme une perte irrémédiable pour ce patrimoine<sup>7</sup>.

C'est dire que les relations entretenues par les Gouvernements français successifs avec les diverses langues parlées sur le territoire national ont beaucoup évolué depuis la Révolution française, qui leur manifestait une franche hostilité<sup>8</sup>.

Dans son oeuvre de construction de la Nation française, la IIIème République apparaît nettement prohibitionniste et même déterminée à ne tolérer qu'un usage familial et domestique des langues locales, qui sont considérées comme un obstacle à la circulation des idées et des biens, et donc au développement économique et social du pays.

Si dans la grande machine intégratrice qu'est l'école républicaine, leur usage est interdit de façon systémique, malgré l'attachement personnel que des instituteurs autochtones peuvent témoigner, dans la vie quotidienne, à leur langue natale, l'action publique ne se borne pas aux enceintes

---

<sup>6</sup> La formule « Pays basque nord/Pays basque sud » (Iparralde/Hegoalde, en basque) tend à privilégier l'unité culturelle de l'aire bascophone et sous-tend généralement la revendication d'unité politique qui doit donc, d'une façon ou d'une autre, en découler ; a contrario, « Pays basque français/Pays basque espagnol » tend à insister sur l'appartenance à l'un ou l'autre des deux Etats situés de part et d'autre des Pyrénées.

<sup>7</sup> GRINEVALD (Colette) et BERT (Michel) (dir.), *Linguistique de terrain sur les langues en danger*, Paris, Ophrys, 2011, 556 p.

<sup>8</sup> Rapportant le 27 janvier 1794 au nom du Comité de salut public, devant la Convention, un projet de décret destiné à propager l'enseignement du français en divers points du territoire, Bertrand Barère (naguère représentant aux Etats généraux de la Bigorre occitane) déclare : "le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton; l'émigration et la haine de la République parlent allemand. La contre-révolution parle l'italien et le fanatisme parle basque. Cassons ces instruments de dommage et d'erreurs."

scolaires, mais s'étend aussi à l'armée de conscription, la vie dans les casernes ou à la guerre étant réglée par l'usage du français<sup>9</sup>.

La République s'intéresse également à l'usage des langues locales dans le cadre de la pratique religieuse catholique qui est, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, massivement répandue, on le verra, au Pays basque.

C'est ainsi qu'à partir de 1890, alors que le Concordat de 1801 régit toujours les relations entre les cultes et l'Etat, le Gouvernement suspend le traitement des membres du clergé catholique, si ces derniers, qui utilisaient les langues locales pour la prédication et le catéchisme notamment, ne recourent pas, désormais, à l'usage exclusif de la langue française<sup>10</sup>.

Cette crise se dénoue avec la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat du 9 décembre 1905, qui met fin au régime concordataire<sup>11</sup>. La loi crée une situation paradoxale : l'antagonisme entre les autorités républicaines et l'Eglise est certes porté à son paroxysme, mais elle permet aussi à cette dernière de retrouver sa liberté d'action dans une sphère religieuse dont l'autonomie est désormais consacrée par la loi.

Il apparaissait donc que la période qui s'ouvre après la promulgation de la loi de séparation constituait un moment idoine pour apprécier le rapport qu'entretenait l'Eglise catholique avec la langue basque dans le diocèse de Bayonne (qui devient en 1909 le diocèse de Bayonne, Lescar et Oloron<sup>12</sup>).

En effet, le pape refusa l'application des dispositions de la loi de séparation créant les associations cultuelles pour l'administration des biens dévolus au culte catholique.

Ce refus, qui déclencha une expropriation de l'Eglise de ses biens mobiliers et immobiliers, la contraignit donc à se réorganiser en profondeur, en fonction de ses propres priorités.

---

9 HAGEGE (Claude), *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob, 2000, 381 p.

10 TAUZIA (Pierre), "La III<sup>ème</sup> République et l'enseignement religieux en basque (1890-1905)", in *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de Bayonne*, 1973, n°129, p. 367-384. Dans les faits, selon Tazua, il semble bien qu'il ait fallu attendre l'arrivée d'Emile Combes à la présidence du Conseil, en 1902, pour que le préfet des Basses-Pyrénées, conscient des difficultés qui l'attendaient, applique une orientation mise en oeuvre dès 1890 dans le Nord, afin de prohiber l'usage du flamand dans l'enseignement du catéchisme.

11 MAYEUR (Jean-Marie), *La séparation des Eglises et de l'Etat*, Paris, 1991, Editions ouvrières, 188 p.

12 Lettre-circulaire du 27 septembre 1909 de Mgr l'évêque de Bayonne au clergé et aux fidèles pour leur annoncer l'adjonction des villes de Lescar et d'Oloron, sièges d'évêchés médiévaux, au titre d'évêque de Bayonne in *Lettres pastorales et mandements de Mgr Gieure, Evêque de Bayonne*, t. 1 à 14, Bayonne, Imprimerie L.LASSERRE, 1906-1934. Cette nouvelle dénomination avait pour but d'identifier les deux cultures basque et occitane (béarnaise et gasconne) présentes sur le territoire du diocèse.

Ces dernières ont donc été dans ces circonstances, mises en évidence de la façon la plus nette.

La langue basque faisait-elle partie de ces priorités ?

Dans l'affirmative, quelles orientations l'Eglise a-t-elle prises et quels moyens a-t-elle employés pour mettre en oeuvre ces orientations ?

Est-il possible, enfin, de mesurer l'effet de cette action sur l'usage de la langue basque en France ?

Ces questions ne semblent pas avoir été, en tant que telle, étudiées par les historiens, même si un certain nombre de travaux universitaires les ont, en chemin, rencontrées. Par exemple :

- La thèse de science politique et l'ouvrage de Xavier Itçaina, qui en est issu, s'intéressent au lien entre le catholicisme et le sentiment identitaire basque, en France, comme en Espagne<sup>13</sup>.
- La thèse d'histoire contemporaine de Philippe Fabas qui étudie le diocèse de Bayonne entre 1905 et 1965.
- La recherche de master d'histoire contemporaine de Patrick Castoréo, consacrée à l'enseignement de la langue basque.
- Celle de Matthieu Darracq sur le collège-lycée d'Ustaritz, qui a donné tant de notables, ou si l'on préfère un terme moins connoté, mais à la signification plus incertaine, tant de cadres, clercs ou laïcs, au Pays basque.

Cet établissement a succédé à deux autres « pépinières », le petit séminaire de Larressorre, fermé en 1906, à la suite de la loi de séparation et l'Abbaye de Belloc, qui prend le relais de Larressorre jusqu'à l'ouverture d'un nouveau petit séminaire à Ustaritz, en 1923.

- Le mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine que Francis Errandonea a consacré à un aspect particulier de l'action de François-Marie Gieure, l'évêque nommé par Pie X à Bayonne juste après la promulgation de la loi de séparation, m'a également été très précieux pour cerner une personnalité qui joue un rôle-clef dans cette histoire.

---

<sup>13</sup> ITÇAINA (Xabier), *Les virtuoses de l'identité. Religion et politique en Pays Basque*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 353 p.

Si la loi de séparation constitue donc un point de départ pertinent, le bornage de l'autre extrémité chronologique de ce travail n'est pas nécessairement simple à trancher et l'on pouvait hésiter entre deux options :

- La première consistait à retenir l'année 1933, date à laquelle l'évêque François-Marie Gieure quitte ses fonctions, qu'il a exercées pendant 28 années dans le diocèse de Bayonne.
- La seconde allait jusqu'au Concile Vatican II (1962)

J'ai fini par retenir la première des deux hypothèses pour au moins trois raisons :

- Dès le début de ma recherche, j'ai pu constater, à de nombreux indices, que l'engagement de F.M Gieure en faveur de la langue basque était avéré et que ses initiatives avaient eu des conséquences que je ne crois ni négligeables ni anecdotiques en ce qui concerne l'objet principal de cette recherche, c'est-à-dire le rôle qu'a pu jouer l'Eglise catholique, à tous échelons, pour favoriser la transmission de la langue basque.

C'est beaucoup moins clair en ce qui concerne ses successeurs, qui ne semblent pas avoir pris de décision notable en la matière.

- Réduire la période de référence a permis d'exploiter de façon plus approfondie des sources plutôt abondantes (sauf en ce qui concerne l'enseignement catholique, j'y reviendrai).
- Il me semble enfin que l'étude des 30 années qui suivent le départ de Mgr Gieure en apprendrait plus sur l'évolution personnelle de certains acteurs, notamment sous l'effet de la Guerre civile espagnole, qu'elle ne nous donnerait d'éléments vraiment nouveaux sur le lien entre l'Eglise et la langue basque.

Cela n'est évidemment pas sans intérêt, notamment pour comprendre le processus qui conduit à l'émergence d'un nationalisme basque en Pays basque français, mais outre que cela a déjà été traité, notamment par Jean-Claude Larronde ou X. Itçaina, ce n'est pas notre sujet<sup>14</sup>.

---

14 LARRONDE (Jean-Claude), *Le mouvement eskualerriste (1932-1937), naissance du mouvement national basque en Iparralde*, Bilbao, Sabino Arana Fundazioa, 1994. X.Itçaina, op.cit.



Ce choix effectué, il convenait de **commencer par faire le point sur la situation de la langue basque au début du XXème siècle et sur les facteurs qui pèsent sur l'évolution de cette situation**. Il fallait aussi s'intéresser aux conditions de la sauvegarde d'une langue tels que les linguistes les définissent, afin de disposer de critères permettant d'apprécier le rôle qu'a pu jouer l'Eglise en la matière.

En second lieu, il n'est évidemment pas possible de traiter le sujet sans examiner le rapport qu'entretenait dans la période considérée la population du Pays basque en France avec le catholicisme, c'est-à-dire qu'il faut à la fois tenter de **comprendre les caractéristiques de la religiosité de cette population et celles du clergé catholique**, principalement le clergé séculier qui officiait au Pays basque.

Malgré ses particularités, l'Eglise catholique du Pays basque en France n'est pas un isolat au sein du pays, et le contexte local que découvre **en 1906 le nouvel évêque nommé à Bayonne par le pape est évidemment influencé par le climat de confrontation qui prévaut entre l'Eglise catholique et la République française**.

Ce climat se détend pendant les épreuves de la Grande Guerre, mais Mgr Gieure est toujours l'interlocuteur des autorités républicaines lors de l'affrontement entre le gouvernement du Cartel des Gauches et l'Eglise, en 1924-1926.

L'Eglise connaît aussi, pendant les quelques trente années de son épiscopat, des crises internes (la crise moderniste, celles du Sillon et de l'Action française) auxquelles Mgr Gieure a du faire face dans son diocèse.

Il fallait donc établir le rapport existant entre cet arrière-plan extrêmement lourd et le regard que pose l'Eglise sur la langue basque.

Une Eglise, qui ne peut se résumer à la personnalité de l'évêque, fut-elle aussi intéressante que celle de F.M Gieure.

**Le clergé autochtone**, qui fournit aussi l'« état-major épiscopal », selon une formule qu'aurait certainement approuvée Mgr Gieure (secrétaire, vicaires généraux, directeurs de grand et petit séminaires) apparaît comme un acteur majeur de cette histoire :

il nous faut examiner autant que faire se peut, quelle est **son origine, sa formation, son influence sur la population, son rôle dans l'utilisation quotidienne et la diffusion de la langue basque.**

Enfin, cette recherche doit examiner la question essentielle, lorsqu'on s'intéresse à la **transmission linguistique**, du rôle éventuellement **joué par l'enseignement catholique** en la matière, alors qu'il est lui-même en pleine restructuration après la limitation puis l'interdiction de l'activité des congrégations enseignantes en 1904.

## I. LA LANGUE BASQUE, MASSIVEMENT PRATIQUEE MAIS FRAGILISEE PAR LES BOULEVERSEMENTS DE L'ORDRE DES CHOSES

L'« euskara », c'est-à-dire la langue basque en langue basque, n'appartient à aucune famille linguistique connue, ce qui n'en fait pour autant ni un cas unique, ni même particulièrement remarquable : une centaine de langues existent de par le monde qui présentent la même caractéristique<sup>15</sup>.

Si particularité il y a, c'est sans doute, l'ancienneté de l'intérêt que cette langue a suscité et le nombre d'hypothèses qui ont tenté, souvent de façon extravagante, et toujours sans succès, de la rattacher à un tronc linguistique identifié<sup>16</sup>.

Mais cet intérêt très ancien présente un avantage considérable : dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, on a beaucoup étudié, en France et ailleurs, notamment en Allemagne, la langue basque, et on a tenté d'en dénombrer les locuteurs<sup>17</sup>.

### **Une pratique largement répandue, mais davantage dans le Pays basque intérieur que sur le littoral, en voie d'urbanisation rapide<sup>18</sup>**

Dès 1806, le ministère de l'intérieur adresse aux préfets un questionnaire relatif aux parlers utilisés dans les départements.

D'autres décomptes, spécifiques aux populations bascophones, seront proposés par le philologue Francisque Michel, en 1857, le géographe Elisée Reclus, 10 ans plus tard, le linguiste Louis-Lucien Bonaparte, auteur d'une cartographie de référence relative à l'aire d'usage de la langue basque dans ses diverses formes dialectales, ou d'un autre linguiste Julien Vinson, en 1882.

---

15 IGARTUA (Ivan) et ZABALTZA (Xabier), *Brève histoire de la langue basque*, Donostia, 2016, Institut basque Etxepare, collection « Culture basque », 88 p. Par exemple, l'aïnou au Japon, le bourouchaski au Pakistan, le kousounda au Népal, le zuni au Nouveau Mexique, le nihali ou nahali en Inde, le sandawé en Tanzanie, le kutenai au Canada et aux États-Unis

16 Ibid, p.33.

17 BIDART (Pierre), « L'Aufklärung et la basquité », in *Lapurdum* [En ligne], 2 | 1997, mis en ligne le 01 septembre 2010, consulté le 6 avril 2017. URL : <http://lapurdum.revues.org/1828> ; DOI : 10.4000/lapurdum.1828

18 OYHARÇABAL(Bernard), « La situation de la langue basque en Pays Basque Nord », in *Lapurdum* [En ligne], 2|1997, mis en ligne le 01 septembre 2010, consulté le 24 janvier 2017. URL : <http://lapurdum.revues.org/1777>.

Dans les différentes études, c'est une même méthode qui est, peu ou prou, utilisée : après avoir défini une aire linguistique bascophone, on décompte la population vivant dans cette aire<sup>19</sup>.

Le nombre de bascophones évalué dans ces décomptes sommaires va de 108 à 125 000 personnes, entre 1806 et 1882.

Si l'on considère que la population des communes du Pays basque atteint environ 158 000 personnes en 1851, on obtiendrait, en y rapportant la moyenne des extrémités de cette fourchette de locuteurs, un pourcentage de bascophones d'environ 74%.<sup>20</sup>

Or, les communes côtières, en plein développement démographique à partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, notamment Bayonne (moins de 19 000 habitants en 1851, près de 28 000 en 1911) ou Biarritz (environ 2000 en 1851, plus de 18 000 en 1911), comportent de nombreux habitants non bascophones, qu'il s'agisse d'occitanophones, ou de résidents venus d'autres régions, attirés par le développement de la Côte basque, notamment sous l'effet du tourisme balnéaire.

Si l'on neutralise les communes de Bayonne et du Boucau, qui sont originellement occitanophones, on obtiendrait un pourcentage de bascophones de 85 % pour les autres communes.

Malgré la précision toute relative de tels calculs, on peut certainement en conclure que le Pays basque, au moins le Pays basque intérieur (c'est-à-dire hors communes littorales) parle massivement basque au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Ces décomptes sont d'ailleurs corroborés par divers témoignages dont celui de l'inspecteur général de l'enseignement primaire Pécaut, (un ami et proche collaborateur de Ferdinand Buisson, le directeur de l'enseignement primaire de Jules Ferry) qui, dans son rapport de 1880 sur l'état de l'enseignement élémentaire au Pays basque français, constate le statut de langue dominante, voire exclusive, de la langue basque<sup>21</sup>.

---

19 Ibid.

20 Source : Laboratoire de démographie et d'histoire sociale/EHESS/Cassini

21 «On parle, on sent, on pense en basque...On ne lit ni livres en français, excepté dans les villes. Les curés prêchent et enseignent en basque. Beaucoup de garçons n'apprennent par coeur que le catéchisme, et c'est le plus clair de leur instruction». Cité par TAUZIA, "La III<sup>ème</sup> République et l'enseignement religieux en basque ».

Un document auquel nous nous référerons souvent, le questionnaire préparatoire au premier Congrès du diocèse de Bayonne, en 1909, confirme que cette situation n'a pas fondamentalement changé, 30 ans après le constat de Félix Pécaut<sup>22</sup>.

Il révèle un usage massif, et dans une majorité des paroisses, exclusif, de la langue basque pour la catéchèse et la prédication, notamment dans le Pays basque intérieur, où le taux de 85% que nous avons déterminé ci-dessus par approximation n'apparaît pas du tout excessif.

« Dans ma paroisse, on ne comprend pas le français », dit en 1909 le curé de Bidarray.

Son confrère d'Armendarits à qui l'on demande s'il enseigne le catéchisme en français répond que non (en précisant d'ailleurs au passage qu'il n'a nulle « envie de le faire » !)

S'agissant du catéchisme, la plupart des prêtres, même dans les paroisses les plus reculées s'adaptent à leur jeune public et utilisent le français lorsque les enfants (enfants de fonctionnaires ou d'immigrés espagnols ou occitanophones, dans la plupart des cas) ne savent pas le basque, mais ces cas sont toujours signalés comme extrêmement minoritaires.

Mais il n'en va pas du tout de même dans deux types de zone :

- Les zones urbaines ou en voie d'urbanisation rapide du littoral où le français est déjà la langue majoritaire de la prédication et du catéchisme (une prédication en basque spécifiquement organisée par la paroisse St Martin de Biarritz ne rassemble que 60 à 80 femmes, ce qui est un chiffre de fréquentation extraordinairement bas, comme on le verra plus loin). C'est également le cas pour les paroisses d'Anglet, du Boucau et de Bayonne.

- Quelques paroisses limitrophes de territoires occitanophones ont déjà recours au français et parfois à l'occitan pour la prédication et le catéchisme (Bardos, Bergouey-Viellenave, Bidache, Came, Guiche, Gestas, Montory, Urt).

---

<sup>22</sup> Les réponses au questionnaire diocésain de 1909 sont rassemblées dans 38 volumes reliés conservés aux Archives du diocèse de Bayonne, Lescar et Oloron. Chacun des volumes est consacré aux réponses des paroisses d'un même doyenné. Il est à noter que manquent deux doyennés (St Jean de Luz et Ustaritz), de sorte que l'on ne peut disposer des réponses d'une douzaine de paroisses, sur un total de 168, dont celles du littoral au sud de Biarritz, notamment St Jean de Luz ou Hendaye).

Le curé de Bardos, obligé de jongler avec le basque, le gascon et le français pour enseigner le catéchisme estime que le « don des langues » est indispensable à l'exercice du ministère dans cette paroisse.

L'examen des données communales établies par le laboratoire de démographie historique de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales révèle un autre phénomène.

### **Une société qui change, notamment sous l'effet de forts mouvements migratoires**

Alors que sur une base 100 en 1851, la population française dans son ensemble passe à 110,1 en 1896, celle du Pays basque en France plafonne à 104,8.

L'équilibre France-Pays basque se rétablit en 1911 (respectivement 113,5 et 114) et évolue en faveur du Pays basque en 1921, malgré la saignée de la Grande guerre (109,7 et 107,3).

Ces données démographiques nous fournissent une autre information très précieuse : la population de la province occidentale et littorale du Labourd, augmente fortement entre 1851 et 1921 (plus de 35 000 habitants supplémentaires), alors que les provinces intérieures, Basse-Navarre et Soule, perdent plus de 20 000 habitants (sauf quelques rares communes où se développent des activités industrielles, comme par exemple Mauléon-Licharre et ses fabriques d'espadrilles).

Si l'on ne regarde que les communes littorales, celles qui composent la Côte basque, c'est à un véritable boom démographique que l'on assiste : comme le montre le diagramme en annexe, la progression de leur population est deux fois plus élevée entre 1851 et 1921, que celle de la France et celle de l'ensemble du Pays basque.

On voit donc qu'à l'aube du XXème siècle, on peut déjà discerner deux zones bien différentes au sein du Pays basque en France.

D'abord une société rurale que décrit Pierre Lhande, en 1908, que l'on trouve en Soule, en Basse-Navarre et dans l'intérieur du Labourd<sup>23</sup>.

---

23 LHANDE (Pierre), *Autour d'un foyer basque, récits et idées*, 1908, Les Pays de France, Collection des écrivains régionaux, Nouvelle librairie nationale. Nouvelle édition Marseille 1979 Laffitte reprints, p. 58. Pierre Lhande, (Bayonne 1877 - Tardets-Sorholus 1957) est un prêtre jésuite, auteur d'articles pour le périodique *Eskualduna*, rédacteur de la revue de la Compagnie de Jésus « Etudes », pionnier de la prédication radiophonique en France, qui fut aussi professeur d'études basques à l'Institut catholique de Toulouse, Académicien de la langue basque, auteur d'un dictionnaire basque-français.

Pierre Lhande détaille les pratiques successorales qui organisent la stabilité de l'ordre régissant cette société, largement fondé sur la petite propriété foncière agricole.

Ces pratiques, mises en oeuvre avec le concours des notaires locaux, contournent le droit civil pour permettre à l'aîné des héritiers légaux (garçon ou fille) d'éviter la division de la propriété (la Maison, Etxea en langue basque) entre les nombreux héritiers légaux que suscitent les larges fratries de ce temps.

Il faut cependant prendre garde à ne pas faire une généralité d'une situation certes répandue, mais à laquelle ne se résume pas la société basque au début du XXème siècle, comme le révèle l'enquête administrative agricole de 1892<sup>24</sup>.

Le modèle « microfundiaire » tel que le décrit Pierre Lhande est certes largement majoritaire (60,5 % des exploitations). Il l'est plus particulièrement encore dans les zones de montagne comme par exemple dans les cantons de Tardets et de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Mais le faire-valoir indirect (métayage, fermage) est aussi présent, davantage dans les plaines du Labourd (Hasparren, Espelette, St-Jean-de-Luz, Bayonne) et du Bas-Adour (Bidache, Labastide-Clairence).

Car la société basque en France ne se résume pas à l'agriculture, même si, comme le révèle la présence significative du faire-valoir agricole indirect, une partie de la richesse produite par le commerce, l'industrie et les activités libérales dans les villes et les gros bourgs a été consacrée aux acquisitions de foncier agricole .

En outre, une activité industrielle s'est notamment implantée au Boucau, à partir de 1883 (Les Forges de l'Adour), ou à Mauléon-Licharre, qui exporte à partir du dernier quart du XIXème siècle ses espadrilles vers l'Amérique latine.

Ces activités attirent des immigrants venus d'Espagne : la proportion de la population mauléonaise issue de l'immigration passe de 21 à 31 % entre les recensements de 1891 et de 1911, venant principalement des régions limitrophes de Navarre, dont le nord est bascofphone, et d'Aragon, qui ne l'est pas du tout<sup>25</sup>.

---

24 GOYHENETCHE (Manex), *Histoire générale du Pays basque, Le XIXème siècle : 1804-1914*, tome V, Bayonne, Elkar, 2005, p. 140

25 Ibid, p. 165

Mais le Pays basque en France vit aussi depuis le Moyen-Age de ses activités maritimes.

Vers 1880, 6000 hommes pêchent la morue sur les bancs de Terre-Neuve ; en 1904, sur 146 goélettes travaillant à St-Pierre, 41 sont bayonnaises.

Le trafic du port de Bayonne passe de 500 000 à 1 million de tonnes entre 1885 et 1913, ce qui le situe au 9ème rang des ports français. Ce port alimente une flotte de plusieurs milliers de « gabarres » qui prennent en charge un trafic amont de quelques 150 000 tonnes.

Malgré une ressource halieutique erratique, la pêche et la transformation de la sardine font travailler au moins 500 marins et 1500 ouvrières de conserverie, souvent venues de Bretagne, avant la guerre de 1914, à St-Jean-de-Luz.

Enfin, l'épouse de Napoléon III, l'espagnole Eugénie de Montijo a lancé la mode de la Côte basque au milieu du XIXème siècle. Un tourisme, qui n'est pas encore un tourisme de masse, mais qui reste l'apanage d'une élite sociale et intellectuelle, va orienter un certain nombre d'habitants du cru – et sans doute de nouveaux venus - vers les activités de services destinées à satisfaire les besoins d'une clientèle aisée. La Côte basque se peuple, on l'a vu, au détriment de l'intérieur<sup>26</sup>.

Le Pays basque en France est donc une société beaucoup plus bigarrée que ne le laisse présager l'ouvrage de Pierre Lhande, par ses activités comme par ses origines géographiques, dans laquelle viennent s'insérer des non-bascophones en nombre significatif<sup>27</sup>.

Mais ce qui est très intéressant chez Pierre Lhande, c'est qu'il situe de façon particulièrement frappante le rôle que joue, selon lui, la langue basque dans l'organisation économique et sociale du Pays basque rural.

“ Ce privilège [c'est-à-dire l'attachement aux “traditions qu'on menace”], comme tant d'autres, les Basques le doivent surtout à cet *isolant* [c'est Lhande qui souligne] merveilleux qu'est une langue difficile, complexe, entièrement disparate. Qu'on nous pardonne l'image, mais l'euskara est, pour ce petit peuple, une enceinte autrement infranchissable que le cirque de montagne où il s'est gîté.

---

26 Ibid, p. 179 et 184-185. La « gabarre » est un bateau à fond plat voué au transport fluvial de marchandises.

27 L' *Histoire générale* de Goyhenetche montre un mouvement parallèle, mais bien plus massif d'immigration au Pays basque en Espagne en provenance des autres régions du pays, lié au « boom » industriel de la Biscaye dont la population double entre 1850 et 1900.



Sous aucune des admirables formes de divulgation intellectuelle qu'a inventées le génie moderne – journal, livre, tract, conférence, congrès, syndicat – les concepts nouveaux ne peuvent arriver jusqu'à lui, et leur lointaine rumeur n'apporte guère à son oreille un sens plus précis que la chanson des gaves ou le mugissement de la mer de Biscaye.

A peu de choses près, il pense, il aime, il agit aujourd'hui comme il pensait, comme il aimait, comme il faisait il y a des siècles. De ce chef, tout est encore sauf<sup>28</sup>.

On peut difficilement mieux caractériser l'hostilité à la modernité, qui menace la stabilité de cet ordre social immémorial.

A la même époque, le curé d'Uhart-Mixe ne dit pas autre chose lorsqu'il « estime que notre langue basque maintenue et pratiquée est un antidote puissant et efficace contre la perversion de l'école sans Dieu. Si notre Pays basque est encore bon, c'est que le peuple conserve sa langue et ne lit aucune des élucubrations qui envahissent les milieux plus éclairés<sup>29</sup>.

Le curé des Aldudes, Michel Iriart, estime lui aussi que « si le Pays basque conserve encore la foi, il le doit beaucoup à sa langue », et critique ceux de ses collègues qui cèdent « aux sottises prétentions de certaines familles qui demandent le catéchisme en français [...]. On leur demandera et on leur demande déjà, le sermon français<sup>30</sup>.

Comment ne pas rapprocher cette dernière remarque de celle formulée par J.F Chanet pour qui, en ce qui concerne le dépérissement des langues locales, « le pouvoir de contrainte de l'école [laïque] n'a pu s'exercer avec efficacité que dans la mesure où parents et instituteurs se faisaient la même idée de l'avenir des enfants »<sup>31</sup>.

Jean-François Chanet a enquêté sur la légende noire qui fait de l'école publique une persécutrice des langues locales, qui porte la responsabilité exclusive ou peu s'en faut, de la diminution, pour ne pas dire de la disparition, de leur usage courant au cours du XXème siècle.

Pour lui, les rôles respectifs de l'Etat, des enseignants et des familles sont plus complexes que cela.

---

28 LHANDÉ, *Autour d'un foyer basque*, p. 58.

29 Réponses au questionnaire préparatoire du Congrès diocésain de 1909

30 Ibid.

31 CHANET (Jean-François), *L'Ecole républicaine et les petites patries*, Paris, 1996, Aubier « Histoires », 427 p.

La doctrine de l'Instruction publique concernant la formation des instituteurs était on ne peut plus explicite : la III<sup>ème</sup> République a toujours repoussé l'idée de former les instituteurs dans l'enseignement secondaire de droit commun, préférant le faire dans les Ecoles normales départementales, afin de disposer d'enseignants enracinés dans leur terroir.

Les instituteurs nommés au Pays basque sous la III<sup>ème</sup> République parlaient donc le plus souvent, comme la grande majorité de la population, la langue du terroir où ils avaient vu le jour.

Comment, nous dit Chanet ces instituteurs auraient-ils pu manifester de l'hostilité vis-à-vis de leur langue maternelle, même s'ils la percevaient certainement comme une difficulté à surmonter pour l'apprentissage du français, qui était bien sûr l'une des missions principales dont ils étaient investis ?

Les méthodes pédagogiques en usage au sein de l'Ecole publique admettaient, préconisaient même l'usage de la langue locale, lorsque c'était le seul moyen pour le maître de se faire comprendre de ses élèves : méthode directe d'Irénée Carré dans laquelle on va de l'objet ou de l'image au mot qui les exprime ou celle d'un Michel Bréal qui s'appuie explicitement sur l'enracinement et que Chanet qualifie de « programme libéral du dédoublement républicain »<sup>32</sup>.

Nous avons recueilli un témoignage, dont on ne peut certes pas déduire un cas général, concernant la pratique d'un instituteur d'Esquiùle, dont la carrière débuta dans les dernières années de la III<sup>ème</sup> République : au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, ce maître attribuait des points de notation supplémentaires à qui était capable de lui nommer une plante en basque souletin, ce qui permettait à celui qui lui apportait la bonne réponse, parfois voué aux profondeurs du classement, de se targuer de quelque succès scolaire<sup>33</sup>.

Il est évidemment très tentant de solliciter l'avis des meilleurs adversaires des « hussards noirs » dans les villes et villages du Pays basque en France.

Le résultat de cette interrogation est tout à fait étonnant : alors que l'on s'attend à un face-à-face tendu, voire hostile, entre curés et instituteurs laïques, c'est un paysage plutôt apaisé qui ressort des témoignages du clergé paroissial avant 1914, surtout dans les villages d'ailleurs, où instituteurs et prêtres sont assez proches pour pouvoir s'observer<sup>34</sup>.

---

32 CHANET, op.cit, p. 225

33 Un assez bon exemple d'application du « dédoublement républicain », formule assez absconse, il est vrai, qui désigne en fait le recours à l'environnement local, naturel et social, pour nourrir la pratique pédagogique de l'enseignant.

34 Réponses au questionnaire diocésain de 1909.

Sur 156 paroisses pour lesquelles nous disposons de ces témoignages, à peine compte-t-on 5 appréciations négatives. Encore doit-on se demander ce que signifie le jugement du père Larroque, qui, à Moncayolle, estime « toujours dangereuses » les écoles publiques de sa paroisse, quoiqu'il les dise par ailleurs « bien tenues ».

La majeure partie des prêtres ne porte aucun jugement, et en tout cas, aucun jugement négatif, alors que, rappelons-le, l'évêque a placé sous surveillance les manuels scolaires utilisés par l'école publique, dont certains sont mis à l'index<sup>35</sup>.

« Je la crois **relativement très** bonne », nous dit de « son » institutrice laïque le curé d'Ibarolle, dans un oxymore révélateur. Il nous révèle à cette occasion qu'il a pu obtenir le retrait d'un manuel figurant sur la liste épiscopale. Cette étonnante négociation, tout comme l'appréciation laudative montre une relation, qui n'est peut-être pas cordiale, mais qui n'est à tout le moins, pas dénuée de complicité.

Comme lui, 17 de ses collègues expriment une opinion positive, voire très positive sur les maîtres et maîtresses des écoles publiques auxquels ils ont affaire : « très bon pour un laïque » (Ainhice-Mongelos), « un très bon instituteur » (Idaux-Mendy), « j'ai un instituteur bien bon » (Arrast-Larrebieu), « excellent instituteur » (Orsanco).

Le curé de St-Palais, comparant les enseignants laïques et catholiques, va même jusqu'à affirmer et, sans doute cet aveu lui coûte-t-il : « il n'y a d'étoffe qu'à la laïque pour le moment ».

Dans quelques cas, les prêtres indiquent que leur interlocuteur ou interlocutrice, qui parfois « accompagne et surveille les enfants à l'église » (Les Aldudes), est catholique.

Pour clore ce rapide tour du Pays basque, la surprenante observation du curé de l'Hôpital-Saint-Blaise, en limite du Béarn, qui « ne [croit] pas hostile à la religion » l'institutrice dont il signale la confession protestante.

Notons que la langue basque n'est jamais évoquée dans ces relations entre prêtres et instituteurs publics.

---

35 LANFREY (André), *Sécularisation, séparation et guerre scolaire, les catholiques français et l'école (1901-1914)*, Paris, 2003, Cerf, collection « Histoire », p. 352.

Il n'est pas facile de retirer des certitudes de ce silence, qui semble malgré tout valider la thèse de J.F Chanut.

Si la persécution de la langue basque avait été un objectif poursuivi par ces enseignants, nul doute que ce clergé, bascophone nous le verrons (et parfois fervent bascophone) en aurait fait mention dans le contexte de compétition entre école publique et école catholique qui est celui de 1909.

Mais en même temps ces maîtres et maîtresses de l'Instruction publique font bien sûr progresser l'usage et la propagation de la langue française.

Et bien que la Grande guerre ait montré que la diversité linguistique ne nuisait pas à l'unité française, J.F Chanut note une certaine radicalisation, après 1918, des ministres de l'Instruction publique, notamment Anatole de Monzie, pour qui l'école de la République n'a pas à abriter de parlars concurrents de la langue française.

En fait, beaucoup plus redoutable que l'école, et même s'il faut prendre en compte la simultanéité des causes, c'est la mobilité géographique et sociale qui menace, en profondeur, la stabilité du monde décrit par Pierre Lhande.

Nous avons déjà mentionné les chiffres globaux de l'évolution démographique et notamment le retard du Pays basque par rapport à la France dans son ensemble.

L'explication en est la vague migratoire vers le continent américain, qui commence au deuxième quart du XIXème siècle, grosso modo après les indépendances des colonies espagnoles d'Amérique latine, et perdure jusqu'à la grande dépression de 1929 à peu près<sup>36</sup>.

Ce mouvement migratoire s'observe aussi en direction de quelques grandes villes françaises.

Allons maintenant dans les paroisses : celles du littoral sont plutôt des terres d'accueil pour l'émigration interne ; mais dans l'intérieur du Pays basque, on compte sur les doigts d'une main les curés qui n'évoquent pas le mouvement régulier, continu, de départs vers la ville ou vers le continent américain, depuis un « temps immémorial », selon une formule qui revient fréquemment sous leur plume (en fait, un peu moins d'un siècle, donc, en 1909).

---

36 GOYHENETCHE , *Histoire générale du Pays basque, Le XIXème siècle*, p. 197

Pour l'Amérique latine, l'Argentine vient largement en tête des pays d'émigration cités par les prêtres, devançant nettement l'Uruguay. Sont aussi mentionnés, à un degré sensiblement, moindre une émigration vers le Chili, le Mexique, voire Cuba.

Pour l'Amérique du nord, l'entrée se fait par le sud-ouest des Etats-Unis, principalement la Californie, le Nevada étant parfois aussi cité.

Le Canada, dont les baleiniers basques fréquentaient le littoral au XVIème, n'est mentionné qu'une seule fois et n'est pas une terre d'émigration pour les Basques des XIXème et XXème siècles.

Chiffrer le nombre d'émigrants basques est une gageure.

Tout au plus peut-on signaler de lourdes tendances. 4 Basques sur 5 seraient partis pour l'Argentine, car ce pays avait une politique favorable à l'immigration, allant même jusqu'à inscrire un « droit à la terre » pour les émigrants dans sa législation en 1876<sup>37</sup>.

L'Uruguay serait la deuxième destination prisée par les Basques.

Aux Etats-Unis, l'immigration basque essaime depuis la Californie, vers le Nevada, l'Idaho, l'Utah et le Wyoming, où l'on trouve encore aujourd'hui des communautés et organismes qui revendiquent l'identité basque<sup>38</sup>.

L'émigration intérieure, c'est d'abord dans les villes proches, Bayonne, Biarritz, Pau, un peu plus loin Bordeaux et Toulouse, et enfin Paris.

Les flux paroissiaux peuvent sembler des ruisselets (on les compte dans chaque paroisse, chaque année, sur les doigts des mains, France et Amérique confondues), ils finissent par constituer d'imposantes rivières, pendant les quelques 100 ans que dure le phénomène.

Cette émigration peut modifier radicalement la physionomie d'une communauté villageoise : en 1909, le curé des Aldudes, indique qu'il n'a que 3 ou 4 jeunes hommes en âge de faire leur service militaire, parmi ses paroissiens, sur une population d'environ 1000 habitants : les autres ont émigré,

---

37 OTERO (Hernan), *L'émigration française en Argentine : une histoire ouverte* in « L'émigration basco-béarnaise aux Amériques au XIXème siècle. Regards interdisciplinaires », Actes du 1er colloque international sur l'émigration basco-béarnaise aux Amériques, Pau, 2000, Editions Gascogne, p. 117-147

38 GOYHENETCHE, *Histoire générale du Pays basque, le XIXème siècle.*, p. 200-201

nous dit-il ; il évalue à 500 le nombre de ses anciens paroissiens qui vivent sur le continent américain.

C'est une population jeune qui quitte le village, en général vers 18-20 ans, les hommes très majoritairement vers l'Amérique, pour y travailler comme bergers fréquemment, et les filles le plus souvent en France, comme employées de maison en ville.

Le clergé paroissial livre deux analyses divergentes du phénomène migratoire, sans qu'un groupe l'emporte nettement sur l'autre :

- Certains prêtres mettent en avant l'inéluctabilité de l'émigration, dès lors que les propriétés agricoles familiales sont bien trop petites pour nourrir les nombreux enfants qui composent les familles d'alors.

Fataliste, le curé de St-Etienne à Bayonne parle même de « struggle for life » (sic), de lutte pour la vie, pour illustrer cette nécessité.

Sans l'émigration et l'aide matérielle qu'apportent les émigrés à leur famille, bien des maisons ne tiendraient pas ou ne pourraient être « relevées » et voir leur endettement diminué, pensent les curés d'Ahaxe, d'Aïncille, de Gabat, de Jaxu ou de St-Jean-Pied-de-Port. « Sans l'argent de l'Amérique , ce serait la misère dans ce pays », dit même celui de Luxe-Sumberraute.

- Les autres déplorent à l'inverse l'exil de bras qu'ils jugent indispensables au travail agricole, alors que « les gages des domestiques [c'est-à-dire des ouvriers agricoles] sont si élevés » (Ossès), qui laissent « les maisons à l'abandon » (Bardos) et que l'immigration espagnole doit remplacer.

Ceux là stigmatisent le plus souvent les motivations à leurs yeux matérialistes, des candidats au départ : « appât du gain » ou « goût de la toilette », s'agissant des filles.

Certains mentionnent parfois aussi la volonté des garçons d'échapper au service militaire (Ascarat, Irissarry).

En revanche, bien isolé apparaît le curé Bidegaray de Jaxu, qui pense que l'émigration en ville permet aux filles d' « échapper aux moeurs grossières du pays ».

Interrogés sur la proportion d'émigrants qui reviennent au pays, les curés indiquent qu'elle est très minoritaire, notamment pour les « Américains ».

Très peu indiquent des pourcentages de retour à 2 chiffres, et quand ils le font, le taux maximum ne dépasse jamais 50% (à Hélette, Iholdy, Labets-Biscay) ; la grande majorité estime que 2 à 5% des émigrants reviennent dans le village natal, après 20 à 30 ans passés en Amérique.

Ces départs en nombre de jeunes gens en âge de procréer ne sont certes pas pour rien dans l'écart de progression démographique que nous avons relevé entre la France et sa partie basque.

Les prêtres notent que beaucoup de ces jeunes gens se marient durant le temps de leur émigration, ce qui signifie donc que le conjoint rencontré ne sera pas nécessairement bascophone, et que par conséquent, sauf exception, les enfants du couple ne le seront pas non plus, même s'il y a retour au village.

Ceux qui reviennent ont en général acquis quelque argent, dans une fourchette que les curés des Aldudes, Jaxu et St Martin d'Arberoue situent entre 10 000 et 100 000 francs, soit 36 000 à 360 000 €.

C'est avec oeil de sociologue que Michel Iriart, curé des Aldudes, distingue deux sous-ensembles : la plupart des « Américains » reviennent avec des sommes comprises entre 20 et 50 000 francs (72 à 180 000 €). Quelques uns, c'est l'exception, ont pu économiser de 60 à 100 000 € (216 à 360 000 €)<sup>39</sup>.

Pour les plus fortunés d'entre eux, c'est évidemment un changement de statut social au sein de la communauté villageoise.

Ce changement de statut social s'accompagne d'un changement plus subtil qui est celui de la vision du monde des « Américains » revenus au pays.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce que le questionnaire de 1909 révèle de l'état d'esprit du clergé paroissial. Pour l'instant, ce sont les conséquences de ces phénomènes migratoires, telles qu'elles sont appréhendées par ce clergé qui nous intéressent.

---

39 Ou un oeil de journaliste, car M. Iriart fut un correspondant de l'hebdomadaire bascophone *Eskualduna (le Basque)*, ainsi que nous l'apprend un ouvrage consacré à ce périodique très important dans le monde rural (cf. infra)

Quelle que soit l'opinion de ses membres sur l'émigration elle-même, ils perçoivent tous qu'elle a modifié le rapport des émigrés à la religion.

Peu de curés mentionnent une hostilité de ces derniers à l'égard de la religion de leurs parents, sauf ceux de Domezain-Berraute et de Gotein-Libarrenx ou ceux de Lasse et d'Ossès qui n'hésitent pas à parler d'impiété. Le curé de Lichans-Suhar note que « 4 Américains » manquent régulièrement la messe du dimanche, celui de Bidarray indique que certains d'entre eux parlent « contre l'Eglise et le prêtre ».

Mais la très grande majorité du clergé paroissial note que l'émigration favorise davantage les progrès de l'indifférence religieuse plus que ceux de l'impiété.

Certaines réponses précisent que ceux qui reviennent reprennent leurs pratiques religieuses d'antan.

A l'inverse, le curé de Jaxu indique que dans la solitude des pâturages, avec leur troupeau pour unique compagnie, les pasteurs perdent « les habitudes de la foi plutôt que la religion » et continuent à prier ; en écho à cette opinion, le curé des Aldudes distingue, parmi les émigrants, les citadins des « montagnards », chez lesquels la foi se maintiendrait davantage.

Le curé de Cambo, faisant sans doute allusion à la situation de confrontation idéologique entre l'Eglise et l'Etat en France, pense que l'émigration transatlantique est plutôt moins nocive que le départ pour la grande ville française.

Pour enrayer cette évolution, le desservant de St-Palais propose un encadrement religieux de l'émigration, idée qui sera reprise par Pierre Lhande dans le rapport sur l'émigration qu'il présente devant le Congrès diocésain de 1911<sup>40</sup>.

Le père Garat, à Arrast-Larrebieu est celui dont l'analyse est au fond sans doute la plus perspicace, lorsqu'il indique que le départ ne peut détruire la foi que parce qu'elle est « routinière et peu convaincue au pays », posant ainsi la question de la part du conformisme dans les comportements religieux au sein de la compacte communauté originelle.

---

40 *Bulletin religieux du diocèse de Bayonne (BRDB)* n° 52 du 24 décembre 1911



C'est peut-être le curé de Domezain-Berraute qui évoque le plus clairement cette fissure qui se crée dans la communauté. Pour lui, lorsque l'on a émigré, « on délaisse la religion et l'on revient avec des idées avancées et le dédain pour ceux qui sont restés. ».

Sans aller, comme le père Larroulet, à Ossès, qui stigmatise les progrès de l'adhésion aux « sociétés secrètes » (sans doute veut-il parler de la Franc-maçonnerie), son collègue de Gotein-Libarrenx estime que les résultats des progrès de l'impiété « sont visibles aux législatives ».

Ce que le retour des émigrants entraîne, de façon presque imperceptible dans la courte durée, c'est une prise de distance par rapport à l'ordre des choses immuable qu'évoquait Pierre Lhande. Et le phénomène s'est répété pendant quatre à cinq générations

En fin de compte, à peu près tous les curés convergent pour juger néfastes les conséquences de l'émigration sur la foi des émigrés et plus généralement sur la société basque.

Il n'ont certainement pas une vision précise de la vie que mènent leurs compatriotes dans les Amériques, même si certains évoquent les conditions difficiles de certains émigrés (l'extrême solitude des pasteurs, par exemple, soulignée par l'empathique curé de Jaxu).

Mais ils ont sous les yeux l'exemple que leur proposent ceux qui sont revenus s'établir au pays.

Les termes utilisés pour caractériser l'état d'esprit des émigrés sont parfois sévères : matérialisme, égoïsme, « vie de famille battue en brèche ». L'emploi de ces mots, au-delà du jugement de valeur qu'ils impliquent, montre la claire perception d'une différence entre ceux qui sont revenus et le reste de la communauté paroissiale.

Et le clergé paroissial voit bien que l'horizon mental des « Américains » - ou même de ceux qui reviennent d'une ville française - excède les limites de celui de la communauté de leur enfance, qu'ils sont à présent en mesure de comparer avec l'expérience qu'ils ont eux-même vécue.

Et que cette comparaison soit positive ou négative n'est pas l'essentiel : il y a désormais une alternative au modèle communautaire, et rien ne sera plus jamais comme avant.

Le bouleversement de l'ordre des choses n'est donc pas le seul fait du « melting pot » littoral, il est aussi, plus subrepticement à l'oeuvre dans les communautés villageoises les plus isolées, où deviennent progressivement de plus en plus perceptibles les conséquences de l'ouverture au monde.

### **Une langue soumise au « bilinguisme inégalitaire »**

Face à l'approche empirique du dénombrement des locuteurs bascophones, ce n'est qu'en 1996 qu'une première enquête sociolinguistique sur leur nombre est menée, par la méthode des sondages, dans les Pyrénées-Atlantiques.

Cette enquête a comptabilisé 26,43 % de "bascophones actifs" (usage dominant du basque) et 9,34 % de "bascophones passifs (usage dominant du français) soit, en valeur absolue, un total de 76 000 personnes<sup>41</sup>.

On voit donc qu'alors que le nombre de locuteurs bascophones a globalement continué de croître durant le XIX<sup>ème</sup> siècle, le XX<sup>ème</sup> siècle voit une inversion de cette tendance, et ce dans une proportion très importante.

C'est ce que montre bien l'étude de l'histoire familiale réalisée en 1999 à l'occasion du recensement général de la population par l'INSEE, sous maîtrise d'ouvrage de l'Institut national des études démographiques (INED)<sup>42</sup>.

Appliquons à ces données la grille de lecture des linguistes.

Claude HAGEGE définit la situation de “bilinguisme inégalitaire”, comme celle dans laquelle l'une des deux langues qui coexistent “est en position beaucoup plus forte du fait de son statut social ou de sa diffusion nationale ou internationale, rendant la transmission entre générations de l'autre

---

41 OYHARÇABAL, *La situation de la langue basque*. Enquête réalisé par l'Institut culturel basque sur la base d'un échantillon déterminé par l'INSEE. Le pourcentage total de 35,77% est à rapprocher de celui de 20% de locuteurs fourni par l'enquête sociolinguistique menée en Basse-Bretagne (la partie bretonnante de la Bretagne) en 1997, par l'institut TMO régions (résultats accessibles sur le site [www.langue-bretonne.com/sondages](http://www.langue-bretonne.com/sondages)).

42 URTEAGA (Eguzki), « La langue basque au Pays Basque : diagnostic, évolution et prospective » in *Lapurdum* [En ligne], 7 | 2002, mis en ligne le 01 juin 2009, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://lapurdum.revues.org/1036>. L'étude montre que 47,6% des personnes nées en 1920 parlent habituellement ou occasionnellement le basque, mais cette proportion décroît rapidement (34,8 % des personnes nées en 1940) pour atteindre un niveau de 27,7% des personnes nées en 1980. La moyenne des locuteurs parmi les générations nées entre 1915 et 1980 s'établit à 35,3%, ce qui est très cohérent avec les résultats de l'enquête sociolinguistique de 1996.

langue de plus en plus défaillante au fil du temps”<sup>43</sup>.

L'absence de transmission à l'enfant “dans les conditions naturelles de sa vie est un indice de précarisation importante d'une langue <sup>44</sup>”.

C.Hagège identifie, à partir de ces observations générales, des causes de disparition applicables (mais non spécifiques) à la France et au Pays basque :

- causes économiques et sociales: “ la renonciation à la langue autochtone et l'adoption de la langue qui est vue comme la plus efficace sur le marché des valeurs linguistiques semblent être les moyens de la promotion économique et de l'ascension sociale [.]

Le déclin des langues régionales [...] en France [est également] lié à la désertification des campagnes, à la mobilité professionnelle, à l'attrait du confort (relatif) de la vie citadine<sup>45</sup>”

- causes politiques : les langues régionales de France sont “immolées sur l'autel de l'Etat”, mû par la conviction que l'unification linguistique est propice à la construction d'un sentiment national, à la circulation des marchandises et des idées sur le territoire national.

Etat qui fait d'ailleurs preuve d'une grande continuité à cet égard, nous dit l'auteur, avant comme après la disparition de l'Ancien régime. « Les instruments de l'exécution différée » sont, selon lui, l'armée de conscription, les médias et l'école.<sup>46</sup>

C.Hagège dégage les critères qui identifient la perte de prestige d'une langue : son association avec la vie paysanne et, d'une façon générale, avec le passé, la pulsion mimétique à l'égard des émigrés qui reviennent au pays, le défaut de conscience nationale, l'absence de tradition littéraire.

Tous ces facteurs ont évidemment été à l'oeuvre dans une société transformée par le double mouvement de l'émigration massive des Basques, en France et vers le continent américain, et de l'immigration, surtout, mais pas seulement, sur le littoral basque.

---

43 HAGEGE, *Halte à la mort des langues*, p. 91. Claude HAGEGE évalue à 2500, sur les 5000 aujourd'hui utilisées sur notre planète, le nombre de langues qui subsisteront à la fin du présent siècle, au rythme de 25 disparitions par an.

44 op. cit, p. 90

45 op.cit, p.125-126 et 129

46 op. cit, p. 132-133

Outre l'apprentissage scolaire du français, les bascophones sont confrontés à la diversité linguistique tant sur leur terre natale, notamment dans cette zone littorale des Basses-Pyrénées qui se développe au rythme de la notoriété balnéaire de la Côte basque ou du développement de l'activité industrielle, que dans leurs zones d'émigration, dans les grandes villes françaises ou sur le continent américain.

L'émigration, intérieure ou extérieure, favorise évidemment les pratiques exogamiques, et la transmission de la langue basque à l'enfant devient de ce fait plus difficile, quand elle n'est déjà plus la langue de la communication quotidienne entre les parents<sup>47</sup>.

L'enjeu de préservation des langues en danger est une préoccupation récente, qui date de 20 à 30 ans tout au plus.

Et même si la perspective de la disparition de la langue basque n'était pas du tout absente des esprits au début de XX<sup>e</sup> siècle, on le verra, les conditions de cette disparition ou de la survie d'une langue n'étaient pas nécessairement appréhendées dans leur globalité.

A l'inverse, d'autres facteurs favorisent le maintien d'une langue : la conscience d'identité qu'elle véhicule, l'endogamie, la vie rurale.

Mais aussi une soudaine prospérité (telle celle apportée par le tourisme alpin dans le Val d'Aoste ou le Tyrol) peut apporter les moyens nécessaires à la préservation linguistique, notamment pour l'apprentissage scolaire ou le financement des travaux savants des linguistes (phonologie, grammaire, dictionnaire, recueil de récits écrits et oraux, standardisation de la langue à partir de ses formes dialectales) ou de l'action linguistique de terrain (aide à la prise de conscience des locuteurs, par la formation de spécialistes autochtones, la rédaction de manuels d'enseignement).

---

47 LE BERRE (Yves), « Langues et usages sociaux en Basse-Bretagne » in LAGRÉE, Michel (dir.). *Les parlers de la foi : Religion et langues régionales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1995, p.97-105. Dans cet intéressant article consacré au cas du breton, Yves le Berre, professeur émérite de Celtique à l'Université de Bretagne occidentale a tenté d'élaborer « un patron théorique », qui nous semble tout à fait applicable au basque, permettant à partir de concepts sociolinguistiques, de montrer comment le français s'est substitué au breton par « strates de pratique » : une situation d'équilibre pluriséculaire dans laquelle le monopole paritaire (registre reposant essentiellement sur l'oralité) du breton coexistait avec un partage du registre disparitaire (fondé sur l'écriture et apte à la communication universelle au sein d'une formation sociale donnée) entre breton, latin et français, s'est trouvée rompue par le développement du système national français. « Une nouvelle situation d'équilibre diglossique, interprétée à tort comme bilinguisme, a partagé les pratiques linguistiques entre breton (paritaire) et français (disparitaire). Enfin l'expansion générale d'une forme inédite de français paritaire, différente de l'ancien français familier, conjuguée aux profondes mutations sociologiques et socio-culturelles de l'après-guerre, a dissous l'espace de communication du breton paritaire ».

L'accession de la langue à un statut de vecteur officiel de communication est évidemment un facteur favorisant.

A cet égard, l'entreprise d'Eliezer Ben Yehuda pour la reconstruction de l'hébreu, en tant que langue parlée, à partir de langues exclusivement écrites, est particulièrement éclairante, fondée sur une intuition politique, traduite en ces termes dans une lettre ouverte de 1880 « l'hébreu ne peut être que si nous faisons revivre la nation et la ramenons sur la terre de ses ancêtres<sup>48</sup> ».

Bien avant la création de l'Etat d'Israël, Ben Yehuda énonce pour ce faire, dès son installation en Palestine, 5 priorités : « l'adoption de l'hébreu comme langue familiale, le journalisme, l'enseignement, le dictionnaire, le comité de la langue<sup>49</sup> ».

Nous disposons ainsi de critères utiles, qui nous permettront d'évaluer les initiatives qui ont pu être prises par l'Eglise catholique en ce qui concerne la langue basque.

Mais l'étude et la préservation des langues en danger étant une préoccupation très récente, il faut garder à l'esprit que c'est l'empirisme qui a présidé à ces initiatives et que c'est donc à cette aune qu'il conviendra d'en apprécier la portée<sup>50</sup>.

Notons au passage que l'ouvrage de C. Hagège n'évoque quasiment pas la problématique de la langue basque, si ce n'est pour signaler, sans autres commentaires, que « la conscience politique des Basques espagnols n'est pas étrangère au maintien du basque en France »<sup>51</sup>.

Il nous faut à présent préciser la situation du catholicisme au Pays basque en France, en ce début du XXème siècle.

---

48 HAGEGE, *Halte à la mort des langues*, p. 287

49 op.cit, p. 290

50 GRINEVALD (Colette) et BERT (Michel) (dir.) *Linguistique de terrain sur les langues en danger*, Paris, Ophrys, 2011, 556 p.

51 HAGEGE, *Halte à la mort des langues*, p. 203

## II. LE CATHOLICISME, RELIGION HEGEMONIQUE DU PAYS BASQUE EN FRANCE

Il faut d'abord mesurer l'intensité de la pratique religieuse catholique de la population du Pays basque, avant d'essayer d'en comprendre le contenu.

Il faut ensuite, bien sûr s'intéresser au clergé du Pays basque.

### **Une pratique massive, qui frise l'unanimité dans le monde rural**

La célèbre carte religieuse de la France rurale établie au milieu du XXème siècle par Fernand Boulard avec le concours de Gabriel Le Bras, distingue trois types de territoires : pays chrétiens, pays indifférents à tradition chrétienne et pays de mission (une version de cette carte identifie aussi les territoires où l'on trouve des protestants, ce qui veut donc dire qu'il faut évidemment entendre « catholique », derrière le vocable « chrétien », ainsi que les zones urbaines)<sup>52</sup>.

Un pays chrétien y est défini par une pratique religieuse de la communion pascale et d'assistance habituelle à la messe dominicale supérieure à 45% des adultes de 21 ans et plus.

Le diocèse de Bayonne appartient à cette catégorie.

Cependant ce taux recouvre des différences qui peuvent être considérables à l'intérieur d'un territoire défini comme « pays chrétien » et l'enquête diocésaine de 1909 fait apparaître que les taux de pratique sont bien supérieurs dans la partie bascophone du diocèse de Bayonne, dont beaucoup de communes rurales frisent l'unanimité, à de rares exceptions près.

Cette enquête comporte un grand nombre de questions concernant la pratique religieuse.

Nous nous sommes bornés à étudier les réponses à deux seulement de ces questions : « combien d'hommes dans votre paroisse manquent constamment à la messe le dimanche ? » et « combien d'hommes environ assistent régulièrement à la messe le dimanche ? ».

Remarquons tout d'abord que les questions ne portent pas sur la fréquentation de la messe dominicale par les femmes et les hommes, mais sur l'assiduité de ces derniers uniquement.

---

52 LE BRAS (Gabriel), *Etudes de sociologie religieuse*, 2 volumes, Paris, 1955-1956, PUF « bibliothèque de sociologie contemporaine », 1ère partie, annexe II. Carte présentée en annexe.

C'est que, d'évidence, pour les rédacteurs du questionnaire, il n'y a pas de question concernant la pratique des femmes : elle va de soi, elle est, en ce temps-là unanime : aucun commentaire, aucune observation ne révèle, dans les réponses, le moindre absentéisme féminin dans la population bascophone. L'enjeu, semble être, comme le montrent d'autres questions, la pratique masculine.

Or, dans la plupart des paroisses du Pays basque, à l'exception notable de celles du littoral, cette pratique est massive, impressionnante, quasi-unanime en fait.

Ce qui est d'ailleurs le plus intéressant, ce sont les motivations des quelques abstentions, telles que l'évêché demande aux curés de les interpréter, et qui dessinent, en creux, la physionomie de ces communautés villageoises qui apparaissent extrêmement compactes.

Les absentéistes, peu nombreux, que l'on peut facilement compter, dans ces villages où l'anonymat n'existe pas, ce sont d'abord les fonctionnaires, gendarmes, douaniers, instituteurs et aussi un juge de paix, comme l'indique le curé d'Irissary.

Parfois, comme cela est signalé aux Aldudes, les absentéistes peuvent être des retraités de la fonction publique. On peut supposer dans ce cas que ce sont des convictions intimes qui guident le comportement, alors que, pour les agents publics en activité, les motivations sont sans doute plus ambiguës : conviction pour les uns, crainte de mécontenter la hiérarchie pour d'autres, peu de temps après l'affaire des fiches<sup>53</sup>.

Mais quelques fonctionnaires peuvent aussi être des pratiquants, telle l'institutrice publique que nous avons déjà vue, aux Aldudes « accompagne[r] et surveille[r] les enfants à l'église » ou celle de Gréciette, signalée comme catholique par le curé, ou encore l'instituteur d'Ainhice-Mongelos qui assiste à la messe dominicale avec toute sa famille.

Leurs conjoints peuvent parfois être des pratiquants assidus comme les épouses de douaniers, à Lasse, dont le prêtre indique que certaines fréquentent l'église.

---

53 Dans le contexte de l'affaire Dreyfus, l'Etat-Major de l'Armée étant jugé peu fiable par le Gouvernement d'Emile Combes, le ministre de la guerre, le général André, organisa un système de renseignement sur le comportement politique et religieux des officiers, destiné à favoriser la promotion d'officiers républicains (Emile Combes avait lui-même indiqué par circulaire aux préfets, en 1902, qu'aucune nomination ou promotion de fonctionnaire, quel que soit le département ministériel, ne serait décidée sans qu'ils soient consultés). Le scandale politique consécutif à la révélation du « fichage » des officiers, et surtout au fait qu'une organisation privée, le Grand Orient de France, soit associée à la création de ce système public de renseignement provoqua la chute du ministère Combes.

Les absentéistes ce sont aussi quelques éléments très spécifiques de la population, signalés dans quelques paroisses seulement et que l'on est tenté de qualifier d'allogènes, même si rien ne permet de dire que les personnes ne comprennent pas du tout la langue basque.

Ce qui compte ici, c'est qu'il sont perçus (par le curé au minimum et probablement par une bonne partie de la population villageoise) comme des éléments extérieurs à la communauté, tout comme les fonctionnaires, d'ailleurs.

On donnera comme exemple les « Bohémiens », population en marge, signalée à Aïncille, Garindein, St-Jean-le-Vieux, « deux Béarnais » seuls absentéistes repérés par le curé d'Arraute-Charritte, « quelques Espagnols négligents » à Gotein-Libarrenx.

Lorsque l'on s'approche des marches du Pays basque, et des villages de langue d'oc, la pratique dominicale semble diminuer quelque peu comme à Bidache ou Came. Mais comme ce n'est pas le cas de Labastide-Clairence par exemple, il paraît donc difficile d'en tirer une conclusion opératoire.

Toujours à l'intérieur des terres, la paroisse de Mauléon-Licharre, à l'extrémité orientale du Pays basque, fait donc figure d'exception : les 4/5èmes des fidèles masculins sont, selon le curé, des pratiquants intermittents, « surtout dans la classe ouvrière », vouée à la fabrication d'espadrilles. Mais, s'empresse-t-il de préciser « tous y viennent parfois ».

Plus diverse est la situation des communes littorales. La population y est sensiblement plus nombreuse et par conséquent, plus difficile à dénombrer.

Le curé de la petite ville industrielle du Boucau, ville gasconne de surcroît, estime que les absentéistes forment la majorité de la population masculine, tout comme son collègue bayonnais de la paroisse située dans le quartier St Esprit, une ancienne commune landaise rattachée aux Basses-Pyrénées au milieu du XIXème siècle<sup>54</sup>

L'évaluation des prêtres desservant les paroisses Ste Eugénie et St Martin de Biarritz évaluent le nombre des hommes qui fréquentent régulièrement leurs paroisses entre 300 et 500 pour chacune, mais estiment qu'il y a plusieurs centaines d'absentéistes.

---

54 C'est à St Esprit que s'implanta une communauté juive, constituée de familles originaires de la péninsule ibérique, d'où elles avaient été expulsées au XVIème siècle.



Malgré ces exceptions, qui révèlent quand même un nombre de pratiquants supérieur ou à tout le moins équivalent au seuil par lequel F.Boulard définit un « pays chrétien », on peut donc dire que le catholicisme exerce une domination sans partage sur la vie religieuse au Pays basque au début du XXème siècle.

La question de la faible, pour ne pas dire anecdotique, pénétration du protestantisme au Pays basque apporte peut-être un autre éclairage sur la religiosité des Basques.

### **Le protestantisme échoue à s'implanter au Pays basque, malgré la proximité du Béarn « huguenot »**

La mésaventure advenue, en 1835, au jeune Félix Pécaut (qui plus tard fut l'auteur du rapport sur l'instruction élémentaire au Pays basque, que nous avons déjà cité), lors de son séjour dans le village d'Aussurucq, en Soule (la plus orientale des provinces basques, au contact du Béarn voisin), certes racontée d'un point de vue protestant, donne malgré tout la mesure des relations entre ces deux branches du christianisme à cette époque au Pays basque en France.

Agé de 7 ans, ce petit protestant béarnais venu pour apprendre le basque (dans une perspective avouée de prosélytisme, selon le père de Félix), aurait subi une véritable ostracisation, à raison de sa religion, de la part de la majeure partie de la population villageoise, sous l'influence du prêtre de la paroisse<sup>55</sup>.

On doit se demander quelles sont les raisons anthropologiques pour lesquelles la pénétration du protestantisme en Pays basque a été si faible, pour ne pas dire anecdotique, alors même que le Béarn voisin avait embrassé, au XVIème siècle, la cause d'un protestantisme militant, sous l'influence de la reine de Navarre, Jeanne d'Albret<sup>56</sup>.

Le nom même de son royaume, héritier de celui du royaume médiéval dont le territoire s'étendait, jusqu'en 1512, sur les deux versants des Pyrénées, lui est d'ailleurs donné par la partie bascophone de l'apanage royal.

---

<sup>55</sup> *Bulletin du Centre d'études du protestantisme béarnais*, avril 1997, n°18

<sup>56</sup> C'est la proximité de ce petit royaume dont la reine était acquise à la Réforme et la crainte de la contagion « hérétique » qui conduiront le roi d'Espagne Philippe II à obtenir du pape, en 1566, un bref « redécoupant » dans les faits le diocèse de Bayonne, qui comportait jusqu'alors des territoires sous juridiction espagnole (une partie du Guipuzcoa et de l'actuelle Navarre espagnole), désormais placés sous l'autorité d'un grand vicaire nommé par l'évêque de Bayonne ; cf. *BRDB* n°35 du 21 août 1930.

« La Réforme avait gagné une grande partie du continent, connaissant un succès indéniable parmi les élites, alors que les campagnes restaient souvent majoritairement catholiques ; cette pénétration sélective du protestantisme provenait surtout du rôle de l'écrit dans sa diffusion, qui limitait l'impact des nouvelles doctrines dans les catégories populaires »<sup>57</sup>.

Et en effet, seuls de rares lettrés, laïcs et clercs, à l'instar de Jean de Leizarraga, prêtre de Briscous, qui traduisit le nouveau Testament en langue basque, à la demande de Jeanne d'Albret, ont embrassé la nouvelle foi, l'immense majorité des cultivateurs, éleveurs, artisans, commerçants, sans oublier les gens de mer, qui constituent l'essentiel de la population au XVIème siècle, resteront fidèles au catholicisme.

On peut penser que les vieilles querelles, bien antérieures aux guerres de religion, entre les deux grandes familles nobiliaires du pays ont joué un rôle dans l'orientation des choix populaires.

C'est un Gramont, acquis à la religion réformée, qui assure la lieutenance générale du royaume de Navarre lorsque Jeanne d'Albret en est absente.

Sans grande surprise, ce sont donc des membres de la famille de Luxe, rivaux de longue date des Gramont, qui prennent la tête de la révolte catholique dans la partie bascophone du petit royaume (la Basse-Navarre, séparée de la Navarre espagnole depuis 1512) et dans la province bascophone de Soule, appartenant au roi de France, mais coincée entre Béarn et Basse-Navarre <sup>58</sup>.

Mais l'essentiel n'est sans doute pas là.

« Le grand enseignement des réformateurs [...] ayant été de redonner aux croyants la maîtrise de leur foi, sans passer par la médiation des clercs », il faut s'intéresser à la place de cette médiation dans la religiosité des Basques. <sup>59</sup>

Le Pays basque (dans son versant espagnol, en l'occurrence) a produit d'éminents anthropologues (José Miguel de Barandiaran, Julio Caro Baroja), dont il convient sans doute d'interroger les écrits consacrés à la religiosité des Basques.

---

57 BOYER (Jean-Claude) « La frontière entre protestantisme et catholicisme en Europe » in *Annales de Géographie*, t. 105, n°588, 1996. pp. 119-140

58 Société de l'Histoire de France, publication d'une partie du manuscrit original de *l' Histoire de Béarn et de Navarre* par Nicolas de BORDENAVE, p.p. P. RAYMOND, Paris, 1873, Renouard. L'intérêt du manuscrit, rédigé par l'historiographe du royaume de Navarre, est qu'il est contemporain des événements rapportés, relatifs aux affrontements religieux à l'intérieur même du royaume dans le dernier tiers du XVIème siècle.

59 BOYER, « La frontière entre protestantisme et catholicisme »

## La religion des Basques, empreinte de pragmatisme

JM de Barandiaran (dont on rappellera qu'il est un membre du clergé catholique, en même temps qu'un scientifique, dont les spécialités sont l'ethnographie et la paléontologie) établit, dans une conférence donnée en 1945, un lien entre la religiosité des Basques et la place qu'occupe la maison dans leur conception du monde et leur organisation juridique telle qu'elle apparaît « en los tiempos forales (à l'époque des fueros) », soit pour la France, avant la Révolution de 1789<sup>60</sup>.

Dans cette conception, la maison (notion incluant le foncier) dispose d'une véritable personnalité morale et juridique, titulaire de droits et de devoirs, exercés par le groupe familial qui l'occupe, dont les efforts visent à en préserver l'intégrité et la transmission de génération en génération au sein du même groupe, comme nous l'avons déjà noté.

C'est la maison (« Etxea ») - la Maison, devrait-on écrire, qui détient le droit de vote au sein des assemblées forales.

J.M de Barandiaran évoque ensuite la continuité qui existe entre la Maison et l'église paroissiale, manifestée notamment par l'identification d'un chemin spécifique entre l'une et l'autre (*elizabide*), d'un lieu réservé dans l'église au groupe familial occupant (*jarleku*), qui est parfois aussi l'emplacement de la sépulture familiale.

Rappelant quelques vestiges de croyances et rites pré-chrétiens liés à la Maison et parvenus jusqu'à l'époque contemporaine, il considère que le christianisme a intégré un très ancien culte domestique pré-chrétien, autrefois rendu au sein même de la Maison.

Écoutons maintenant Pierre Lhande, décrivant l'organisation domestique du paysan basque et les rites qu'il pratique<sup>61</sup>.

Il rapporte que le signe de croix accompagne ou inaugure nombre d'actes de la vie quotidienne tels que le premier coup de faux dans la moisson, la première tranche coupée dans un pain, le premier éclair ou coup de tonnerre d'un orage.

---

60 BARANDIARAN (Jose Miguel de), *La idea de Dios en la cultura tradicional del pueblo vasco*. (Conferencia en San Juan de Luz el día 19 de Marzo de 1945 por encargo de la institución GERNIKA). Obras completas. Tomo V. Bilbao, 1974, pp. 505-510. (Con el título En entramado religioso en la cultura). Les fueros (ou en France, les fors) sont les coutumes juridiques en vigueur dans les différentes provinces constituant le Pays basque, qui traitaient de nombreuses matières qui relèveraient aujourd'hui du droit civil, du droit pénal, du droit administratif, du droit budgétaire, du droit fiscal, pour leurs principales dispositions.

61 LHANDÉ, *Autour d'un foyer basque, récits et idées*, p. 134-143

Il énumère aussi les diverses pratiques collectives, telles les processions et pèlerinages locaux, destinées à appeler la protection divine ou celle des saints intercesseurs sur la population ou solliciter la réalisation de ses vœux.

Il souligne ainsi la persistance d'une forme de pensée magique, et en tout cas, la présence d'un indéniable utilitarisme, dans la pratique populaire de la religion.

Le clergé participe lui aussi de cette conception de la pratique religieuse, vers qui la population se tourne "pour conjurer la grêle, appeler la pluie, détourner les épidémies des troupeaux"<sup>62</sup>.

Un autre prêtre évoque des rites funéraires, tels que l'allumage d'un feu sur le chemin menant à la maison de la personne décédée pour empêcher le retour d'un « revenant » ou le signe de croix tracé dans le vin renversé sur la table du domicile du défunt, acte propitiatoire au bénéfice du défunt ainsi qu'à celui des participants aux funérailles<sup>63</sup>.

"On a pu dire avec raison, que la tradition basque, même dans ce qu'elle a d'originellement superstitieux, est toute imprégnée de l'esprit catholique"<sup>64</sup>.

Sans doute pourrait-on aussi bien inverser les termes de cette proposition de Pierre Lhande.

Un professeur en sciences politiques américain, J.E Jacob, propose une synthèse explicative de la puissance particulière du catholicisme au Pays basque, qui résulte selon lui de la combinaison de divers facteurs :

- une organisation économique et sociale extrêmement stable, qui repose, dans cette société encore largement rurale au début du XXème siècle, sur l'intangibilité de la propriété immobilière et foncière, transmise de façon indivise à l'aîné(e) des enfants, comme nous l'avons vu avec Barandiaran et Lhande.

---

62 LHANDÉ, op.cit, p. 138

63 MONIER (Serge), *Le père Lafitte, entretiens souvenirs*, Donostia, Baiona, Elkar, 1992, p. 53

64 LHANDÉ, *Autour d'un foyer basque, récits et idées*, p. 134

Ceci implique notamment que les cadet(te)s de famille aillent tenter leur chance hors de la Maison, soit en intégrant une autre Maison par le mariage, soit dans l'émigration intérieure ou extérieure, soit, pour les garçons ... en intégrant le clergé<sup>65</sup>.

- un nombre très élevé de jeunes Basques choisissent d'entrer dans le clergé fournissant ainsi l'un des plus hauts taux d'ordination dans toute la population française (« a disproportionate number », dit même Jacob).

- une langue massivement pratiquée tant par le clergé que par les fidèles et qui fonctionne comme un rempart contre une modernité qui menace la stabilité de cet ordre social.

J.E Jacob, tout comme Pierre Lhande, rappelle l'intérêt porté par Frédéric Le Play à l'organisation sociale et familiale basque, modèle de son concept de « famille-souche », appelé à une belle postérité sociologique et ethnologique.

Dans sa synthèse sur « les Basques », Julio Caro Baroja, après avoir souligné que pour un ethnologue, la religion n'est qu'un des aspects de la culture, souligne l'influence énorme du catholicisme sur la société basque, dont dit-il, elle fut « une force motrice en des moments décisifs<sup>66</sup> ».

J. Caro Baroja, s'appuyant sur les données fournies par les fouilles archéologiques, quelques récits médiévaux et l'interprétation de légendes, penche pour une christianisation tardive, vers le Xème siècle.

Il note que les populations considérées comme les plus catholiques d'occident (Bretagne, Irlande, Pays basque) sont celles où l'on retrouve un folklore mythologique particulièrement abondant.

Sans repérer de singularité qui distinguerait à coup sûr l'aire bascophone au regard des croyances pré-chrétiennes parmi d'autres zones, il donne différents exemples d'« adhérences superstitieuses », par exemple, dans les très nombreuses fêtes votives qui rythment les saisons notamment au printemps et à l'automne :

---

65 JACOB (James E.) "Ethnic Identity and the Crisis of Separation of Church and State : The Case of the Basques of France, 1870-1914", in *Journal of Church and State*, Oxford university press, 1982 . On notera que Maison est traduit par « Household », le mot qui désigne par exemple, une Maison royale, et non simplement « House » dans le texte américain.

66 CARO BAROJA (Julio), *Los Vascos*, Madrid, Istmo, colección Fundamentos, 1995, 388 p.

les autorités ecclésiastiques ont, nous dit-il, donné un contenu religieux à des rites conformes aux intérêts de la société rurale, destinés à préserver les biens, cultures et bétail, de cette société<sup>67</sup>.

Les rites observés ne sont d'ailleurs pas, selon Caro Baroja, sans ressembler à ceux décrits par les textes et monuments antiques : saturnales, lupercales ou matronalia.

S'agissant du clergé, qu'il évoque assez peu, Caro Baroja semble suggérer un lien étroit avec la population, quand il évoque la récurrence, entre 1570 et 1715, de l'interdiction qui lui est faite de danser, énoncée par la hiérarchie, ou l'enthousiasme avec lequel les curés pratiquent le jeu de pelote.

Les Eglises primitives, nous dit-il également, furent avant l'apparition des premières institutions locales, le lieu où se traitaient les affaires profanes qui surgissaient dans la vie des communautés qui les avaient édifiées.

Il note lui aussi la très faible pénétration du protestantisme au Pays basque, en dehors de quelques rares conversions de notables en Soule et Basse-Navarre.

Caro Baroja remarque qu'au Pays basque comme ailleurs, à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, les foyers d'irréligion les plus forts se situent dans les villes, alors qu'à l'autre extrémité de la chaîne des attitudes, on trouve les fermes, où la religion est altérée par des superstitions et pratiques d'origine pré-chrétienne.

Nous suggérerons donc, pour clôturer cette rapide approche, l'hypothèse selon laquelle l'influence puissante du catholicisme au Pays basque, résulte d'une interpénétration séculaire particulièrement réussie entre une société paysanne et le clergé autochtone.

Proche des préoccupations de cette société, il assure une fonction de médiation reconnue, sur un plan transcendantal comme sur un plan profane, dans le cadre d'une religion qui a su intégrer des éléments de croyances pré-chrétiennes.

Ce catholicisme très pragmatique garantit la stabilité de l'ordre économique et social du monde rural, fondé sur l'intangibilité de la Maison.

---

<sup>67</sup> Parmi de multiples exemples, les prières organisées dans le diocèse par l'évêque de Bayonne, en 1921, pour demander « un temps favorable aux fruits de la terre ». *BRDB* n°29 du 17 juillet 1921.

## Une population solidement encadrée par un clergé autochtone nombreux

Les éléments d'appréciation sur l'importance numérique du clergé basque, nous allons les chercher chez Fernand Boulard, pionnier, avec Gabriel Le Bras, de la sociologie religieuse, qui a étudié le clergé français à différentes périodes, et notamment durant celle que couvre cette recherche<sup>68</sup>.

Nous avons déjà rencontré la classification qu'il a établie, conjointement avec G. Le Bras entre pays chrétiens, pays de mission et zones indifférentes.

Dans cette classification, le diocèse de Bayonne, qui recouvre le département des Basses-Pyrénées apparaît comme le seul pays chrétien de l'extrême Sud-ouest, entouré de zones indifférentes à tradition chrétienne.

F. Boulard a produit plusieurs cartes et analyses concernant le diocèse de Bayonne, qui permettent de mieux cerner les évolutions internes au diocèse et de caractériser notamment les particularités du Pays basque en son sein.

Un graphique très intéressant qui présente l'origine géographique du recrutement du clergé dans le diocèse, entre 1846 et 1945, en distinguant trois zones ( zone 1 : Bayonne, Biarritz et région gasconne, zone 2 : Béarn, zone 3 : Pays basque) fait apparaître trois phénomènes :

- la baisse du recrutement, commune aux 3 zones, après la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat ;
- la contribution relativement modeste, et à peu près égale sur la période considérée, de la zone 1 à ce recrutement ;
- le croisement des courbes des zones 2 et 3 dans le dernier quart du XIXème siècle, qui épousent ensuite des trajectoires assez semblables, mais dans un rapport de 1 à 2, en faveur du Pays basque, en ce qui concerne le nombre des recrutements ;

Au début, du XXème siècle, le clergé du Pays basque provient donc très majoritairement de la zone bascophone.

---

68 BOULARD (Fernand) , *Essor et déclin du clergé français ?*, Paris, Cerf, 1950, 479 p.

Boulard définit dans son ouvrage un taux d'ordination, qui est le rapport de 5 années consécutives d'ordinations sacerdotales, dans un diocèse donné, à 10 000 jeunes hommes de 25 à 29 ans.

Les deux premières périodes qu'il étudie (1900-1904 et 1909-1913) permettent notamment d'apprécier d'une part l'importance du nombre de vocations au Pays basque, et, d'autre part, l'impact de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1905, sur le recrutement du clergé séculier.

	<b>1900-1904</b>	<b>1909-1913</b>	<b>1925-1929</b>
<b>Diocèse de Bayonne</b>	95,2	66,1	73
<b>Ensemble de la France métropolitaine</b>	52,1	30,6	29,7

Trois enseignements peuvent être tirés de ce tableau :

- Quelle que soit la période considérée, le recrutement de prêtres dans le diocèse de Bayonne est toujours significativement supérieur à celui de la France métropolitaine, l'écart s'élargissant progressivement entre le début et la fin de la période (de 1,8 à 2,5 fois la moyenne nationale).

- L'impact de la Séparation, dont l'une des conséquences, ne l'oublions pas, est la disparition de la rémunération publique du clergé paroissial, est inférieur dans le diocèse de Bayonne, où le taux d'ordination chute de 30,5%, quand il baisse de 41,2% dans toute la France métropolitaine.

- Mais ce taux remonte dans le diocèse de Bayonne en 1925-1929, alors qu'il poursuit globalement sa chute dans le reste du pays.

Cela situe le diocèse de Bayonne en 11ème position sur 87 lors de la 1ère période quinquennale étudiée, mais en 6ème position, lors de la deuxième période, et en 8ème lors de la dernière période étudiée.

Le nombre de prêtres séculiers en activité pour 10 000 habitants est également intéressant.

	<b>1904</b>	<b>1929</b>
<b>Diocèse de Bayonne</b>	18,7	17,5
<b>France métropolitaine</b>	13,5	10,4



Dans cette période de reflux généralisé, le diocèse de Bayonne passe de la 21ème position, en 1904, à la 12ème en 1929, au plan national.

Si l'on ajoute qu'une lettre pastorale du 11 février 1923 sur le recrutement du clergé précise que 60,6% des séminaristes du diocèse sont originaires du Pays basque, on peut sans aucun doute possible conclure que cette population très catholique est très solidement encadrée par un clergé autochtone, aisément « produit » par la société basque, et donc, à l'instar de l'immense majorité de ses concitoyens au début du XXème siècle, un clergé bascophone<sup>69</sup>.

Le questionnaire diocésain de 1909 corrobore l'analyse de Boulard : rares sont les paroisses qui ne fournissent pas à cette époque un ou plusieurs de ses enfants au clergé, séculier ou régulier, local ou missionnaire, ainsi qu'un ou plusieurs séminaristes.

Que peut-on dire de l'état d'esprit de ce clergé ?

Au début du XXème siècle, Albert Houtin dresse un portrait du clergé diocésain <sup>70</sup>.

« Le diocèse de Bayonne comprend deux clergés absolument distincts : le clergé basque et le clergé béarnais [...] Au grand séminaire, certainement les intellectuels ne dominent pas parmi eux. En général les prêtres basques ne se distinguent pas par la curiosité d'esprit. Ils sont par tempérament orthodoxes et conservateurs ». Et encore : « En groupe, [...] ils se montrent dominés par le sentiment particulariste et font preuve d'un étrange exclusivisme. Les deux clergés sont juxtaposés et ne fusionnent nullement ».

Il décrit aussi dans l'ouvrage tiré de cette enquête, la cour de récréation du grand séminaire, strictement partagée entre Béarnais, qui se « promenaient tranquillement », pendant que les Basques jouaient à la pelote, « les yeux ardents, la soutane retroussée, la poitrine découverte, poussant des cris rauques, pendant qu'un joueur, moins expert dans l'art de lancer les coups, chantait en langue basque, sur une mélopée bizarre, les succès ou les revers des deux camps ».

---

69 Lettre pastorale citée par FABAS (Philippe), *Aspects de la vie religieuse dans le diocèse de Bayonne, 1905-1965*, Thèse de doctorat en Histoire contemporaine, Bordeaux III, 1999

70 Cité, p. 30, dans ERRANDONEA (Francis), *Les évêques français dans la crise moderniste : l'exemple de Mgr Gieure*, mémoire de maîtrise en Histoire contemporaine, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1996. Albert HOUTIN (1867-1926) prêtre moderniste (cf. infra), qui s'éloigna progressivement de toute religion, mena avant 1914 une enquête sur les diocèses français à partir d'un questionnaire adressé à des prêtres « dont il connaissait le nom ou les idées », et dont il tire un ouvrage publié en 1909 sous le titre *Evêques et diocèses*.

Description qui n'aurait sans doute pas déparé dans le *Journal des Voyages* qui narrait à la même époque à ses lecteurs fascinés, les aventures des explorateurs français lancés à la découverte de contrées et continents lointains et de leurs « sauvages peuplades aux moeurs étranges ».

Le portrait n'apparaît donc pas exagérément empathique, mais il a le grand mérite d'identifier la spécificité du clergé basque aux yeux d'un observateur extérieur.

Mais précisément, de spécificité, il n'y en pas vraiment aux yeux d'une population rurale dont ces séminaristes sont la plupart du temps issus et dont ils partagent la langue et les jeux.

C'est du moins vrai en ce qui concerne la pelote basque, que le clergé pratique, comme on l'a vu dans le témoignage d'A.Houtin et qu'il recommande pour ses vertus morales (le jeu « le plus noble qui puisse exister » pour le curé d'Orsanco), ou plus prosaïquement, pour sa capacité à éloigner les jeunes hommes d'une fréquentation trop assidue de l'auberge ou des jeunes filles du village, à l'instar du curé de Luxe-Sumberraute, qui encourage la pratique de ce jeu, notamment en fournissant les pelotes, "pour éviter les danses dans la paroisse", dit-il.

Il n'en va pas de même pour toutes les distractions de la société villageoise. Les jugements du clergé paroissial sont plutôt sévères avec les mascarades et pastorales, représentations publiques spécifiques à la Soule, qui sont tour à tour organisées par chaque village.

Les curés n'apprécient que modérément l'humeur caustique et satirique qui s'exprime dans les premières et les « débordements » auxquels donnent lieu les répétitions des secondes<sup>71</sup>.

Car le clergé de ce temps est largement imprégné d'une morale rigoriste, qui stigmatise notamment l'intempérance chez les hommes et la « promiscuité » entre garçons et filles.

Et comme il faut parfois combattre l'adversaire sur son terrain, le curé de la paroisse Elizaberry de Bayonne demande à son évêque s'il pourrait « se présenter au cabaret et causer avec les hommes ».

Son collègue d'Ixassou, nettement plus circonspect, note que l'"esprit gouailleur de nos Basques" aurait « tôt fait de tourner à la plaisanterie » une discussion organisée dans un tel lieu et dans un tel but.

---

71 Xavier Itçaina donne une intéressante analyse du rôle politique et social de la fête dans les villages basques à cette époque. ITÇAINA (Xabier), *Euskaldun fededun, religion et politique sous la IIIème République*, Bayonne, Elkar, 2015, 102 p (Traduction de son ouvrage en langue basque, *Errepublikaren oroimen urratuak*, chez le même éditeur).

Le très actif père Basterretche à Laguinge-Restoue baptise, si l'on peut dire, la chorale de jeunes filles qu'il a formée, de l'appellation « Enfants de Marie », « pour ne pas les faire ennuyer par les garçons », dit-il.<sup>72</sup>

Les curés partagent aussi sans doute, dans une large mesure, avec les fidèles, la conception de l'existence et de l'organisation de la société, si l'on en juge par l'importance attribuée au sort des Maisons, des *Etxe*, dans les commentaires qu'ils consacrent à l'émigration, comme nous l'avons déjà vu.

Toutes ces remarques montrent une connaissance intime (comme le curé de Sare, qui remarque, mais sans doute n'est-il pas besoin d'un don d'observation particulièrement développé pour ce faire, dans cette commune frontalière de l'Espagne, que ses paroissiens ont « l'esprit plus contrebandier qu'intellectuel ») et aussi une profonde empathie vis-à-vis de leurs fidèles.

C'est d'un ton badin, pour ne pas dire facétieux, que le curé d'Aroue suggère « de supprimer la palombe en octobre » pour augmenter la fréquentation de la messe dominicale, sans doute désertée, à cette époque de l'année, par les chasseurs les plus acharnés du pigeon ramier pendant sa migration.

Sur le plan politique, certains prêtres montrent une volonté certaine d'en découdre avec l'adversaire idéologique comme l'affirme avec véhémence le père Garat à Arrast-Larrebieu : "depuis 20 ans, ce pays de Soule est aux mains des instituteurs blocards sans que personne n'oppose de résistance. A l'œuvre tous ensemble et organisons-nous sous un chef intrépide et capable"<sup>73</sup>.

Le nouvel évêque nommé en 1906 à Bayonne n'aura guère de difficultés pour mobiliser ses troupes au Pays basque.

---

72 Réponses au questionnaire diocésain de 1909

73 Blocard : cette épithète peu amène désigne un partisan de la majorité parlementaire dite du « Bloc des Gauches », qui ne vit le jour qu'à l'issue des élections législatives de 1902, mais le père Garat englobe ici sous ce vocable toutes les majorités républicaines précédentes.

### III. FRANÇOIS-MARIE GIEURE, L'INTEGRALISME CATHOLIQUE EN ACTION FACE AUX NOMBREUSES TEMPÊTES TRAVERSÉES PAR L'EGLISE PENDANT LE PREMIER TIERS DU XXÈME SIÈCLE<sup>74</sup>

Lorsqu'est promulguée la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat du 9 décembre 1905, l'évêché de Bayonne est vacant depuis le décès de Mgr Jauffret, en juin 1902.

La personnalité sacrée le 25 février 1906 pour le remplacer, au sein de la première promotion d'évêques français nommés par Pie X après le vote de la loi de séparation, mérite l'attention.

#### **Un pédagogue doublé d'un « communicant »**

François-Xavier-Marie-Jules Gieure (qui signe François-Marie) est l'ancien vicaire général du diocèse limitrophe d'Aire et Dax, soit le premier collaborateur et le bras droit de son évêque.

La scolarité de ce Landais au collège de Dax est suffisamment remarquable pour qu'il soit jugé digne d'intégrer le prestigieux séminaire St-Sulpice de Paris, où seuls sont admis les élèves les plus brillants<sup>75</sup>. Il y suit les cours de théologie, et, à Issy, ceux de philosophie scolastique.

F.M Gieure, en dépit d'évidentes qualités intellectuelles, n'a pas suivi d'études universitaires, ce qui ne lui aurait « pas donné le goût pour les nouveautés intellectuelles » et l'aurait donc davantage prédisposé à l'autorité qu'au dialogue, notamment dans sa gestion de la crise moderniste à Bayonne.

Tout comme son tempérament, qu'il reconnaissait lui-même « âpre, inégal, fier, quelquefois insolent »<sup>76</sup>.

En observant le parcours de F.M Gieure durant les 31 années qui séparent son ordination de son arrivée à Bayonne, on est frappé de ce que 28 d'entre elles sont consacrées à des fonctions d'enseignement ou de direction d'établissement d'enseignement : professeur de littérature et d'histoire à l'Institut scolaire des Ursulines de St-Sever durant 14 ans, professeur d'histoire ecclésiastique, puis supérieur du grand séminaire d'Aire/Adour pendant les 14 années suivantes.

---

74 Selon la définition qu'en donne Gérard Cholvy, l'intégralisme, c'est la réaction à la privatisation de la religion par l'affirmation du christianisme dans toute la vie.

75 ERRANDONEA, *Les évêques français dans la crise moderniste : l'exemple de Mgr Gieure*. F. ERRANDONEA cite, à propos de cet établissement, les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* d'Ernest Renan : « En somme, malgré des lacunes, Saint-Sulpice, quand j'y passai il y a quarante ans présentait un ensemble d'assez fortes études ».

76 Op.cit, p. 40

Il occupe pendant un an les fonctions de vicaire capitulaire jusqu'à son sacre du 21 février 1906.

On note aussi une expérience de journaliste, puisqu'il fonda la *Croix des Landes*, dont il fut pendant quelques années le rédacteur en chef, rompant quelques lances, selon un contemporain, avec la presse républicaine landaise<sup>77</sup>.

Que F.M Gieure ne soit donc pas un intellectuel, peut-être, mais qu'il soit particulièrement apte, du fait de cette double expérience, à mener la bataille culturelle pour la conquête de l'opinion, il n'en faut pas douter.

Il est d'ailleurs assez remarquable que l'un de ses premiers actes en qualité d'évêque de Bayonne soit de prendre le contrôle des officieuses *Annales catholiques du diocèse de Bayonne* pour en faire en 1906 l'outil de communication privilégié de l'évêché, sous le nom de *Bulletin religieux du diocèse de Bayonne*<sup>78</sup>.

Il faut ensuite bien comprendre le contexte dans lequel le nouvel évêque est amené à réfléchir au rapport entre la langue basque et la mission qui lui est confiée.

François-Xavier-Marie-Jules Gieure (1851-1937) a exercé ses fonctions dans les Basses-Pyrénées jusqu'en décembre 1933, date à laquelle la maladie l'a contraint à remettre son mandat entre les mains du pape.

Il a donc eu à gérer, dans son diocèse, les nombreuses tempêtes essuyées par l'Eglise catholique durant cette période : la Séparation, bien sûr, mais aussi la lutte contre les Modernistes au sein de l'Eglise, la condamnation du Sillon, la Grande Guerre, la confrontation avec le gouvernement du Cartel des Gauches, la condamnation de l'Action française, pour ne citer que les plus marquantes.

## **L'Eglise et la République, deux universalismes antagonistes**

Comme le rappelle G. Cholvy, « à partir de 1880, la République devient véritablement une *religion* [c'est l'auteur qui souligne] de la modernité ... fondée sur le Progrès par la science <sup>79</sup>».

---

77 Op.cit, p. 42. « L'état actuel des choses en France aurait bien vite changé si les catholiques renonçaient à lire le mauvais journal et n'introduisaient dans leurs familles que des feuilles catholiques », dans le premier *BRDB* du 6 mai 1906.

78 Op.cit, p. 49

79 CHOLVY (Gérard), *Christianisme et société en France au XIXème siècle* » (1790-1914), 2ème ed., Paris, Le Seuil, 2001, p. 191.

C'est aussi le moment où le parti républicain devient majoritaire en France, notamment grâce à l'intelligence stratégique et tactique d'un Gambetta qui soude une très large « union du tiers état », autour d'un programme modéré, à la fois conservateur et égalitaire, porteur d'une promesse d'ascension sociale (notamment grâce à l'école).

La lutte contre le « cléricalisme », qui interdit à « l'humanité les lumières qui la libéreraient » et l'hostilité au pouvoir personnel sont le ciment de cette alliance <sup>80</sup>.

Le compromis paraît donc difficile avec « un catholicisme dont le chef est à Rome et dont les références universalistes, en plein essor au XIX<sup>ème</sup> siècle avec les missions lointaines, butent sur les méfiances gallicanes »<sup>81</sup>.

D'ailleurs, au-delà des missions, le modèle dit « intégraliste » que l'Eglise élabore à la même époque refuse « la relégation de la religion sur les seules hauteurs spirituelles [et veut] replacer la société séculière sous influence de la norme chrétienne »<sup>82</sup>.

Aux origines de la réponse militante qu'a apportée l'Eglise sous les pontificats de Léon XIII (1878-1903) puis de Pie X (1903-1914), le pape Pie IX a dressé dans le *Syllabus* de 1864 le catalogue des grandes erreurs du temps, selon l'Eglise, aux plans religieux (panthéisme, religion naturelle, agnosticisme et athéisme), philosophique (rationalisme, naturalisme et subjectivisme) et politique (socialisme et libéralisme) : aucun compromis n'est envisageable avec une société moderne dont, selon l'Eglise, « les fondements sont erronés et les oeuvres corrompues »<sup>83</sup>.

Mais la réflexion conduite, dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, à l'intérieur de l'Eglise sur les rapports qu'entretiennent la religion et la raison, si elle permet à une riche recherche théologique, exégétique et historique de s'épanouir, va aussi ouvrir la voie à la crise moderniste.<sup>84</sup>

---

80 MAYEUR (Jean-Marie), *Les débuts de la III<sup>ème</sup> République*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, t.10, Paris, le Seuil, p. 48-54. JM Mayeur montre que cette alliance est très large, qui va de la grande bourgeoisie jusqu'à la paysannerie, en passant par la diversité des conditions réunies sous le vocable de « classes moyennes ». La classe ouvrière est acquise, elle, au républicanisme.

81 Op.cit, p. 7

82 PORTIER (Philippe), *Eglise et politique en France au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Montchrestien, collection « clefs, politique », 1993, p. 11.

83 Op.cit, p.38

84 Il ne faut pas confondre modernité (dont une définition pourrait être l'affirmation par l'homme de sa capacité à maîtriser le monde et la nature) et modernisme. Cette appellation générique fut donnée par le Vatican à des penseurs catholiques qui, tout en divergeant entre eux sur nombre de points, avaient en commun de vouloir introduire les méthodes de recherche appliquées dans les sciences profanes aux sciences proprement religieuses (exégèse, théologie), rompant ainsi avec le thomisme qui était, depuis le Moyen-Age, la clé de voute de la réflexion théologique catholique. Une telle attitude intellectuelle pouvait évidemment entraîner assez loin ( par exemple, la remise en cause en 1902 par l'abbé Loisy, dans son ouvrage *L'Evangile et l'Eglise*, de la Tradition au regard de la réalité humaine et historique de Jésus pouvait conduire à poser la question de la divinité du Christ, ce qu'au demeurant ne fit pas Loisy). C'est pourquoi

Sur un plan politique, le Ralliement des catholiques de France aux institutions républicaines que souhaitait promouvoir le pape Léon XIII (1890) échoue dans une large mesure, selon G. Cholvy, parce que les turbulences de l'affaire Dreyfus empêchent le rapprochement entre une majorité de l'opinion catholique et un camp républicain qui, de son côté, se radicalise, au double sens du terme.

En effet, les élections législatives de 1902 donnent une courte majorité au Bloc des gauches, au sein duquel le nombre de députés du Parti radical est en progression.

Pendant les deux années et demi qui suivent, c'est un Radical très anticlérical, Emile Combes qui dirige le gouvernement et mène une politique destinée à réduire – à anéantir, selon elle - l'influence de l'Eglise : refus d'autoriser, puis interdiction des congrégations enseignantes, « fichage » des opinions politiques et religieuses du corps des officiers, suppression de toute référence religieuse dans divers ouvrages (dont le célèbre livre de lecture *Tour de la France par deux enfants*, d'où disparaissent par exemple les illustrations représentant des cathédrales)<sup>85</sup>.

C'est pendant cette période que le gouvernement lance un projet de loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Cette « sécularisation en marche », c'est donc un catholicisme ultramontain intransigeant, qui a marginalisé le courant libéral et gallican au sein de l'Eglise, qui va l'affronter <sup>86</sup>.

Une Eglise qu'une doctrine ecclésiologique fondamentale, contemporaine de Pie IX et de Léon XIII, intégrée dans le droit canonique, érige en « société parfaite », autant dire une contre-société<sup>87</sup>.

## **Avant 1914, la priorité pour le diocèse de Bayonne : pallier les conséquences de la loi de Séparation**

A son arrivée à Bayonne, contrairement à son prédécesseur, Mgr Jauffret, évêque concordataire, plus enclin, par construction, au compromis avec les autorités républicaines, il entend organiser les catholiques des Basses-Pyrénées afin de soutenir la confrontation avec les pouvoirs publics,

---

l'encyclique *Pascendi Dominici Gregis* en 1907 prononça la condamnation du modernisme, « carrefour de toutes les hérésies », accusé non seulement « de ruiner la religion catholique, mais toute religion ».

85 CHOLVY, *Christianisme et société en France*, p.172-173

86 op.cit, p. 8

87 BASDEVANT-GAUDEMET (Brigitte), *Histoire du droit canonique et des institutions de l'Eglise latine, XVème-XXème siècle*, Paris, Economica, 2014, p.142-143 : selon cette doctrine, « l'Eglise est une société parfaite, dotée par le divin créateur de tous les moyens nécessaires à son organisation propre ». Indépendante des Etats temporels, « sa fin, qui consiste à conduire les fidèles à la vie éternelle, est supérieure à celle des Etats ».

notamment en ce qui concerne le refus de recourir aux associations culturelles prévues par la loi du 9 décembre 1905 pour pourvoir au financement de l'exercice du culte.

Bien que la chute du gouvernement Combes, consécutive à « l'affaire des fiches » ait laissé le champ libre à Aristide Briand, rapporteur du projet de loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat devant l'Assemblée nationale, pour promouvoir une vision libérale de la loi, le pape Pie X refuse en effet la mise en place de ces associations.

Elles ouvraient en effet selon lui une brèche dans le principe hiérarchique qui commande l'organisation de l'Eglise catholique, et dans la souveraineté même de l'Eglise.

L'obéissance des membres de ces associations à la hiérarchie catholique n'étant en aucun cas acquise, tout litige intervenant entre les deux parties aurait, en dernier recours, été tranché par le Conseil d'Etat « laïque » : c'était pour le pape créer une « Constitution nouvelle » de l'Eglise catholique à côté de l'ancienne, et concurremment à elle<sup>88</sup>.

A la suite de ce refus, l'application de la loi de séparation de décembre 1905 emporta de très lourdes conséquences pour l'organisation et la vie quotidienne de l'Eglise catholique, notamment en ce qui concerne leur financement.

C'est dans ce contexte que le nouvel évêque de Bayonne affronte sa première crise interne.

F.M Gieure « en dépensant [dès son arrivée à Bayonne] beaucoup d'énergie à combattre les idées modernistes ... se trompait [-il] de bataille et d'ennemi », alors que l'application de la loi de Séparation, la querelle des inventaires, les expropriations occupaient les esprits du clergé basco-béarnais, bien plus que les « thèses de Loisy »<sup>89</sup> ?

D'ennemi, peut-être, de bataille sûrement pas : on distingue clairement à la lecture du *Bulletin* les priorités stratégiques que s'est assignées Mgr Gieure.

Il s'agit en tout premier lieu d'assurer l'indépendance matérielle du diocèse de Bayonne, gravement remise en cause par les conséquences du refus pontifical de mettre en oeuvre les associations culturelles prévues par la loi de séparation : l'expropriation des biens mobiliers et immobiliers de l'Eglise catholique.

---

88 BRDB n°2 du 13 mai 1906

89 ERRANDONEA, *Les évêques français*, p.74



Nombre des premières instructions et questions adressées au clergé paroissial par l'évêché portent sur cette question, et notamment, sur l'organisation et le rendement du denier du culte, la contribution des catholiques au financement du culte que l'Eglise vient d'instituer.

Simultanément (et même avant que le pape ne rejette définitivement les associations cultuelles), dans une lettre circulaire « à l'occasion de la fermeture des écoles chrétiennes », datée du 25 juillet 1906, Mgr Gieure écrit « le maintien des écoles chrétiennes, voilà l'oeuvre urgente, l'oeuvre nécessaire <sup>90</sup>».

Il nous semble donc au contraire que F.M Gieure a opéré, pour atteindre ses objectifs stratégiques, un choix tactique assumé : imposer une autorité sans partage, la sienne, dans un diocèse qu'il savait de surcroît peu enclin aux joutes intellectuelles, pour mener la bataille principale contre les initiatives de l'Etat, sans avoir à mener de combat sur un deuxième front, à l'intérieur du diocèse, celui-là<sup>91</sup>.

Au delà de l'autorité personnelle de l'évêque (pour les plus bienveillants des témoins) ou de son autoritarisme (pour les plus critiques), François-Marie Gieure apparaît en fait comme le tenant d'une stricte orthodoxie romaine, si l'on ose dire.

C'est un ultramontain résolu, pour lequel le salut de l'Eglise catholique réside dans l'obéissance absolue au pape : à peine sorti de la crise moderniste, il applica sans états d'âme dans son diocèse les directives pontificales condamnant le Sillon<sup>92</sup>.

Le *Bulletin religieux du diocèse* exprime parfaitement la double préoccupation de l'évêque concernant la consolidation des conditions matérielles d'organisation de l'Eglise catholique, d'une part, le maintien voire le développement d'un enseignement catholique « compétitif » par rapport à l'école publique, notamment l'enseignement primaire, d'autre part.

Il n'est pas un seul des 52 numéros annuels du *Bulletin*, entre 1906 et 1914, qui n'évoque pas l'un et/ ou l'autre de ces deux sujets.

---

90 *BRDB* n°13 du 29 juillet 1906

91 Dans son premier discours épiscopal, cité par Errandonea, F.M Gieure annonce : « je serai le chef représentant le Christ et marchant à la tête de mon peuple ... Le chef doit régler la marche et l'ordre des mouvements : les armées disciplinées, seules, remportent des victoires »

92 Face au mouvement fondé en 1894 par Marc Sangnier, dont les cercles locaux mêlent, à égalité, clercs et laïcs, Pie X considère que la primauté accordée par le Sillon aux principes démocratiques remet en cause l'obéissance ainsi que la hiérarchie entre le clergé et les laïcs au sein de l'Eglise. Les « Sillonistes » des Basses-Pyrénées rentrent, comme ailleurs, dans le rang après la condamnation pontificale d'août 1910 (publiée dans le *BRDB* n°37 du 11 septembre 1910)

Nous aurons à revenir sur l'enseignement catholique par rapport à la question cruciale de ses rapports avec la langue basque. Attachons-nous donc ici à la problématique de l'organisation.

### *La réorganisation catholique*

- Les *Bulletins* publient les listes exhaustives des biens confisqués en application de la loi de séparation et rendent compte des expulsions auxquelles celle-ci donne lieu.
- L'évêque pousse à la création de deux types d'organismes : les Associations de pères de famille chargées de surveiller que les ouvrages scolaires fournis aux élèves de l'enseignement primaire public ne figurent pas parmi ceux prohibés par l'épiscopat français ; les Conseils paroissiaux, chargés d'aider le prêtre dans sa mission.
- Les différents textes pris par le Gouvernement pour l'application de la loi de séparation sont décortiqués, ainsi d'ailleurs que la jurisprudence de plus en plus abondante au fil du temps, émanant des tribunaux saisis de nombreux recours concernant l'application de ces textes<sup>93</sup>.

Des exemples d'application libérale, ou au contraire, restrictive de ces textes, pris dans le diocèse ou dans d'autres régions de France sont régulièrement diffusés, notamment en ce qui concerne les conditions matérielles de mise à disposition par les communes de locaux pour l'exercice des différentes missions de l'Eglise.

- L'action des parlementaires des Basses-Pyrénées en la matière est passée au crible, afin d'informer le clergé paroissial et à travers lui l'électeur catholique en vue des votes à venir.

Et le *Bulletin* n'omet jamais de préciser, à l'approche des élections, les caractéristiques des « bons » candidats, dignes de représenter l'électorat catholique. Plusieurs articles sont consacrés à « l'ennemi principal », la Franc-Maçonnerie <sup>94</sup>.

---

<sup>93</sup> Il ne fallut pas moins de 3 lois supplémentaires ( 2 janvier et 28 mars 1907, 13 avril 1908) pour dénouer la crise, par l'assouplissement du dispositif juridique de dévolution des biens, après le paroxysme des inventaires : lorsque les représentants de l'autorité publique voulurent inventorier les biens d'Eglise en application de la loi de séparation, cela donna lieu, au Pays basque, à des affrontements dans plusieurs communes, notamment à Bidarray, qui ne provoquèrent cependant pas de victimes.

<sup>94</sup> Notamment, dans un supplément au *BRDB* du 17 janvier 1912, le récit de Jean Bidegain, ancien secrétaire général adjoint du Grand Orient de France (dont les parents étaient originaires du Pays basque), dont les révélations déclenchèrent « l'affaire des fiches ».

Parmi les nombreuses préoccupations qui assaillent Mgr Gieure à ce moment, la langue basque n'est pas la plus prégnante.

Sans doute se rend-il compte, lors de ses nombreuses visites pastorales, lors des incidents qui émaillent les inventaires ou lors de l'expulsion du petit séminaire de Belloc, de la détermination des catholiques du Pays basque.

Sans doute aussi prend-il conscience, s'il ne la connaissait déjà, de la singularité du pays et de sa langue lorsqu'il se rend, assez fréquemment, au Pays basque en Espagne, pour visiter les congrégations enseignantes qui s'y sont réfugiées, juste de l'autre côté de la frontière<sup>95</sup>.

Après avoir pourvu, dans ses premières années bayonnaises, aux urgences qui se présentaient à l'Eglise, l'évêque décide d'organiser l'action des catholiques dans les Basses-Pyrénées sur la base d'une « revue des troupes chrétiennes », selon une des nombreuses formules d'inspiration militaire que l'on retrouve fréquemment dans ses écrits et qui illustrent l'état d'esprit dans lequel il aborde son épiscopat<sup>96</sup>.

Cette revue eut lieu dans le cadre d'un Congrès diocésain qui se déroula du 9 au 11 novembre 1909 à Bayonne.

C'est à cette occasion que la question linguistique apparut avec netteté comme une préoccupation épiscopale.

### **Pour préparer la « revue des troupes chrétiennes », le questionnaire de 1909**

Pour préparer ce 1er Congrès diocésain, l'évêque lança une enquête parmi les prêtres de toutes les paroisses du diocèse, au moyen d'un questionnaire qui leur fut adressé le 25 août 1909.

François-Marie Gieure explicita ses motivations dans une lettre-circulaire à visée pédagogique qui accompagnait l'envoi du questionnaire aux curés de son diocèse<sup>97</sup>.

---

<sup>95</sup> Par exemple, à Fontarrabie, pour les Ursulines, Filles de la Croix, Servantes de Marie et Dames de St-Maur. A Urdax, pour les Frères de Ploërmel, d'où ils scolarisent les enfants d'Ainhoa, côté français.

<sup>96</sup> BRDB n°42 du 17 octobre 1909

<sup>97</sup> Lettre-circulaire du 25 août 1909 in Lettres pastorales et mandements de Mgr Gieure (t.II).

Il y expose d'abord son analyse des circonstances, consécutives à la fin du Concordat et à l'entrée en vigueur de la loi de séparation : « A un gouvernement qui tenait l'Eglise de France en tutelle, a succédé un pouvoir qui affecte de ne pas nous connaître, et qui par étapes successives, confisque nos biens et supprime nos libertés ».

« Depuis que s'est ouverte l'ère de la persécution légale », écrit-il, « les conditions de notre existence [celles de l'Eglise catholique] sont profondément modifiées ... beaucoup de nos oeuvres [ayant été] anéanties ».

Dès lors, il convient pour l'Eglise, de « s'organiser et agir » et pour « fonder des oeuvres nouvelles répondant aux besoins des temps actuels », il faut commencer « par opérer le recensement de nos forces ... et aussi de signaler nos faiblesses ».

Ainsi sera-t-il possible « d'amender ce qui laisse à désirer, de compléter ce qui n'est qu'ébauché, de propager partout ce qui a été réussi dans quelques régions ».

Pour constituer cet état des lieux, qui se veut exhaustif, c'est à un véritable pensum que les curés du diocèse sont conviés : le questionnaire comporte 62 pages, représentant environ 400 questions et sous-questions, organisées dans les 5 rubriques ci-dessous (la table des matières détaillée du questionnaire figure en annexe).

1/ Intérêts religieux

2/ Questions agricoles et sociales

3/ Organisation et action

4/ Presse – Conférences

5/ Oeuvres de jeunesse

Des pages vierges intitulées « Observations », intercalées après chaque rubrique, devaient permettre à ceux qui le souhaitaient de compléter et de préciser leur propos.

Des ateliers qui se réunirent lors du Congrès diocésain devaient se saisir des diverses questions traitées dans le questionnaire.

Le questionnaire porte donc, de façon détaillée, sur les comportements religieux des paroissiens, mais aussi sur leurs habitudes en tant que lecteurs de la presse, leurs pratiques sportives et plus généralement leurs loisirs.

Sujet crucial en Pays basque à cette époque, il essaie d'apprécier la portée et de chiffrer le phénomène d'émigration intérieure (en France) et extérieure (vers le continent américain, nord et sud).

Il s'intéresse bien évidemment à la façon dont le clergé paroissial remplit ses diverses obligations sacerdotales, à ses conditions d'existence, au rendement du denier du culte.

Mais les centres d'intérêt du questionnaire vont bien au-delà, portant sur les différentes institutions, organismes financiers, organisations professionnelles et sociales, école, par lesquelles s'organise la société : le questionnaire cherche notamment à cerner les progrès accomplis dans la mise en place des formes d'organisation préconisées par l'encyclique « Rerum novarum » de Léon XIII (secrétariats du peuple, caisses rurales de crédit, sociétés de secours mutuel, patronages, etc.).

Sur ces différents points, le questionnaire demande aux curés de rentrer dans des détails de fonctionnement extrêmement précis, par exemple, s'agissant des caisses rurales de crédit, dans les caractéristiques des prêtres mis en oeuvre par cet organisme.

La réorganisation de l'Eglise catholique dans les Basses-Pyrénées à la suite de la loi du 9 décembre 1905 a déjà été étudiée, dans des travaux, dont certains réalisés dans un cadre universitaire, initiés par ou au sein de l'Eglise catholique <sup>98</sup>.

Nous nous intéresserons donc ici par priorité à ce que ce questionnaire nous dit de l'usage de la langue basque (sachant qu'il s'intéresse aussi aux dialectes occitans, béarnais et gascon, en usage dans le diocèse, à l'est et au nord du Pays basque).

---

98 GOÏTY (Bernard), *Histoire du diocèse de Bayonne*, secrétariat de l'évêché de Bayonne, 2007, 493 p. et FABAS (Philippe), *Aspects de la vie religieuse dans le diocèse de Bayonne, 1905-1965*, Thèse de doctorat en Histoire contemporaine, Bordeaux III, 1999

Le questionnaire comportait 5 questions relatives à l'usage des langues locales :

"- En quelle langue sont prêchées et doivent être prêchées les missions [diocésaines] ?

- Faites-vous le catéchisme en langue française ?

- Dans les milieux ruraux où le peuple parle habituellement le basque, le béarnais, le gascon, et comprend imparfaitement le français, faites-vous le catéchisme en langue basque, béarnaise ou gasconne ?

- Distribuez-vous des almanachs en langue basque, béarnaise ou gasconne ? Combien?

- Y en a-t-il [des membres de l'association de la jeunesse catholique française] qui, dans les réunions ont déjà parlé avec succès soit en français, soit en basque, soit en béarnais ou gascon ? Donner leur nom."

On remarquera avec intérêt que ces questionnements sur l'usage de la langue basque concernent soit la pratique religieuse proprement dite, soit l'utilisation de cette langue dans l'espace public.

On peut aussi noter le souci de repérer des profils de leader, comme l'on dirait aujourd'hui, parmi les jeunes bascophones militants de l'action catholique : l'évêché dut sans doute être très déçu sur ce point précis, car l'Action catholique de la jeunesse française ne paraît en effet que faiblement structurée, en 1909 au Pays basque en France, au vu des réponses du questionnaire.

Les réponses relatives à l'enseignement, qu'il s'agisse de l'école publique ou de l'école catholique, sont particulièrement utiles pour saisir la problématique de l'enseignement élémentaire catholique, même si la place de la langue basque dans l'école catholique n'est absolument pas évoquée de façon directe dans le questionnaire.

Le dépouillement des réponses des curés du Pays basque à ce questionnaire fait apparaître un certain désarroi de leur part devant l'ambition du projet et l'ampleur de la tâche qui leur est demandée.

Dans la plupart des paroisses, les prêtres se bornent à répondre aux questions portant sur des sujets qu'ils pensent pouvoir maîtriser, et même dans ce cas, le degré de précision des réponses laisse parfois à désirer.

Très peu utilisent la faculté qui leur est offerte de développer leurs réponses dans les pages d'« observations », le curé des Aldudes qui livre dans ce cadre d'intéressantes considérations sur l'émigration ou la langue basque étant une des rares exceptions.

Bien entendu, ce document comporte des biais méthodologiques, mais sa valeur historique et sociologique est pourtant considérable.

En premier lieu, il est évident que la valeur des informations recueillies dans les petites communes du Pays basque en France est nettement supérieure à celles collectées dans les plus grandes : dans ces dernières, il aurait sans doute été nécessaire que les prêtres puissent eux-mêmes diffuser un questionnaire parmi leurs paroissiens, dont le grand nombre excède la capacité d'observation de leur desservant, afin de relayer les questionnements de l'évêché.

Ensuite, pour certains sujets, notamment ceux où un dénombrement était demandé, des questions fermées auraient sans doute permis une exploitation plus aisée des résultats.

Mais, tel quel, il nous offre un cliché saisissant, parfois haut en couleurs, toujours très vivant, des communautés villageoises du Pays basque au début du XX<sup>ème</sup> siècle, même s'il faut naturellement tenir compte de la propension de tout rédacteur de rapport à parer pour sa hiérarchie la réalité de couleurs un peu plus chatoyantes.

Et surtout, il nous dit beaucoup sur ce qu'était le clergé paroissial basque à ce moment.

Lors du Congrès, les travaux de chacun des différents ateliers furent introduits par un rapport.

L'un des ateliers, dont le rapporteur fut le chanoine Jean Hiriart-Urruty, était consacré à la langue basque.

Le rapport d'Hiriart-Urruty, intitulé "de la nécessité de maintenir la langue basque – raisons sociales et religieuses", et son auteur méritent toute notre attention.

## Le diagnostic linguistique de Jean Hiriart-Urruty

### *Qui est Jean Hiriart-Urruty ?*

Jean Hiriart-Urruty (1859-1915), né à Hasparren (Pyrénées-Atlantiques), est un prêtre, enseignant et journaliste bascophone.

Il a, comme tant d'autres notables du Pays basque en France, été formé au petit séminaire de Larressorre, où il enseigna pendant une trentaine d'années les langues classiques et modernes. Il fut ordonné prêtre en 1881.

Considéré comme un précurseur du journalisme en langue basque, il est l'animateur (et un actif rédacteur en langue basque), du périodique bilingue *Eskualduna* (bimestriel, puis compte tenu du succès, hebdomadaire) fondé en 1887 par le député Louis Etcheverry et soutenu par l'Eglise catholique.

Préoccupé par l'avenir de la langue basque, il a participé aux conférences de Fontarrabie en 1901 et d'Hendaye en 1902, qui aboutissent à la création, cette même année, de l'*Eskualtzaleen biltzarra* (Assemblée des bascofiles).

Il est donc, sinon l'archétype, du moins un éminent représentant de cette « élite ethnique » comme JACOB a dénommé le clergé basque de ce temps<sup>99</sup>.

En 1907, à la mort du chanoine de la cathédrale de Bayonne, Gratien Adéma, un autre écrivain en langue basque, Jean Hiriart-Urruty lui succède à ces fonctions, nommé par l'évêque François-Marie Gieure.

Son rapport sera présenté au Congrès puis publié dans son journal l'*Eskualduna*.

### *La publication du rapport*

La publication du rapport débute dans l'édition du 26 novembre 1909 de l'*Eskualduna*, soit une quinzaine de jours après le Congrès, mais est immédiatement interrompue après la première partie, « par déférence », probablement parce que l'évêque souhaite donner la priorité à une publication

---

99 JACOB "Ethnic Identity »



officielle des actes du Congrès <sup>100</sup> .

La publication des trois parties du rapport est finalement intervenue dans les numéros des 29 juillet, 5 et 12 août 1910, en langue française.

Lors de cette publication, un titre général, « la conservation de la langue basque », vient coiffer le titre initial « nécessité de conserver la langue basque, raisons sociales et religieuses, moyens », qui regroupait les sous-titres des trois parties publiées (I. Nécessité, II. Raisons sociales et religieuses, III. Moyens).

### *Les thématiques abordées par le rapport*

J. Hiriart-Urruty est parfaitement conscient de la fragilité de la langue basque, qu'il évoque à plusieurs reprises, déclarant d'une façon très directe, dans sa conclusion : « nous ignorons si le basque verra de beaux jours encore, ou s'il mourra, et quand<sup>101</sup> ».

Son rapport comporte trois grandes lignes de force : il établit quelques principes, il définit les causes de la menace qui pèse sur la langue basque et il dessine les voies, qui selon lui, peuvent éviter le sort funeste qui lui est, si elles ne sont pas empruntées, promis.

#### Les principes

On peut en discerner deux :

- Le premier est l'affirmation du chanoine Hiriart-Urruty selon laquelle sa démarche n'est empreinte d'aucune aspiration séparatiste : « Basques, nous sommes aussi bons français que n'importe qui en France ... [la langue française] est à nous. Et, sauf à la parler comme nous pouvons, nous y tenons et nous l'aimons au moins autant que ceux qui nous accusent d'en être les ennemis<sup>102</sup> ».

Selon lui la langue basque est le symbole de la « petite patrie dont le culte n'a rien d'incompatible avec celui de la grande », elle est une part intégrante de la France, de l'identité française, dirait-on aujourd'hui, qui lui est « redevable de quelques-uns des traits les plus accusés, les plus mâles, de sa grande et belle physionomie <sup>103</sup> ».

100 *Eskualduna* du 29 juillet 1910

101 *Eskualduna* du 12 août 1910

102 *Eskualduna* du 29 juillet 1910

103 Ibid.

Cela confirme l'analyse de Xabier Itçaina, qui, malgré la virulence de la confrontation idéologique avec la III<sup>ème</sup> République, ne note pas de remise en cause du régime politique de la part du clergé bascophone, encore moins de l'appartenance à la nation française<sup>104</sup>.

- Mais, et c'est le second principe, la richesse de cette contribution à l'identité française ne sera préservée que pour autant que son originalité le soit également : « un peuple, quelqu'il soit, grand ou petit, ne fût-il pas autonome, dès lors qu'il existe, qu'il porte un nom et qu'il est libre, le conçoit-on dépossédé de sa langue primitive et traditionnelle ? Conçoit-on le peuple basque sans la langue basque ?<sup>105</sup> ».

Cette originalité, Jean Hiriart-Urruty la discerne notamment dans les pratiques sociales et religieuses du Pays basque. Il s'efforce ainsi de montrer que la langue est tout à la fois l'interprète et le vecteur de ces pratiques qu'il souhaite sauvegarder.

Le vouvoiement d'usage à cette époque, dans la langue basque, entre les enfants et les parents, les époux, voire entre les frères et soeurs lui paraît ainsi témoigner d'une « école du respect », de vertus sociales et familiales qui pourraient bien ne pas survivre, selon lui, à la disparition de la langue.

Retournant la critique selon laquelle le basque est un « instrument d'ignorance et d'oppression » manié par le clergé catholique, il considère que la disparition du basque permettrait « d'avilir ensuite et d'opprimer les Basques ... Tant que nous garderons au coeur et pratiquerons dans la vie privée et la vie publique la religion de la langue, nous aurons dans le basque la langue de la religion<sup>106</sup> ».

Et de fait, le chanoine Hiriart-Urruty établit un lien, qu'il souhaiterait indissoluble entre le catholicisme et la culture basque.

« Traditions et moeurs religieuses nous attachent au basque plus que tout et réciproquement. Nos pères apprirent la religion en basque et ils nous l'ont transmise en basque. Langue et religion, nous entendons les conserver ensemble, à titres divers, mais soudées l'une à l'autre par les siècles et pour des siècles ».

---

104 ITÇAINA, *Les virtuoses de l'identité*

105 *Eskualduna* du 5 août 1910

106 Ibid.

Le basque est « cette langue doublement maternelle, puisque c'est la langue traditionnelle de nos églises basques, en même temps la langue des Basquaises nos mères qui nous apprirent à parler, à prier en basque ».

La langue basque, dit enfin J. Hiriart-Urruty « se prête et se plie avec aisance à l'enseignement du catéchisme et de la prédication, sans parler de nos cantiques populaires »

La langue basque est donc un patrimoine à sauvegarder, tant pour les raisons qui viennent d'être évoquées que du fait de l'intérêt scientifique que présentent cet « objet d'études spéculatives passionnantes » pour de nombreux linguistes français et étrangers <sup>107</sup>.

### Les ennemis du dehors et du dedans

Pour J. Hiriart-Urruty, « le basque a des ennemis et des amis dans tous les camps », et il situe son propos « bien au-dessus du bas niveau des partis <sup>108</sup> ».

Il distingue deux types de menaces, celles qui proviennent des institutions, au sens le plus large du terme, et celles qui résident au sein de la société civile elle-même.

Parmi les menaces institutionnelles, il note que le basque « a contre lui tout l'enseignement officiel », c'est-à-dire la grande machine administrative de l'Instruction publique <sup>109</sup>.

Il rappelle aussi, évoquant « l'idée absurde autant qu'audacieuse de chasser le basque de nos églises », la tentative du gouvernement, abandonnée après la promulgation de la loi de séparation de décembre 1905, pour prohiber l'usage des langues locales dans l'exercice du culte, notamment le catéchisme, sous peine de suspension de la rémunération des prêtres qui passeraient outre <sup>110</sup>.

Mais il inclut également l'enseignement catholique dans cette critique. S'affranchissant quelque peu lui-même de la réserve imposée par le « deuil que nous portons des Congrégations », il considère que son rapport est bien « le lieu de regretter l'ostracisme impitoyable autant qu'imprudent où plus d'un de nos anciens maîtres et maîtresses d'école tinrent ce malheureux basque chez lui <sup>111</sup> ».

---

107 *Eskualduna* du 29 juillet 1910

108 Ibid.

109 Ibid.

110 TAUZIA, "La IIIème République et l'enseignement religieux en basque

111 *Eskualduna* du 29 juillet 1910

Au sein de la société civile elle-même, l'image de la langue basque pâtit d'opinions négatives, tenant à ses difficultés intrinsèques ainsi qu'à son inadaptation présumée aux exigences de la modernité, du progrès social et personnel, qui conduit à un affaiblissement de la transmission linguistique au sein des familles et progressivement à la perte de l'usage de la langue.

#### La sauvegarde de la langue passe par la mobilisation des Basques eux-mêmes

A l'issue de ce constat, J. Hiriart-Urruty conclut que les Basques ne peuvent compter que sur eux-mêmes, les meilleurs des « érudits bascophiles étrangers ... étant les premiers à nous dire qu'ils ne peuvent rien ou presque rien pour nous aider à conserver notre langue<sup>112</sup> ».

Selon le rapporteur, il convient d'abord que le basque soit parlé, sans honte et sans crainte de susciter des réactions hostiles, dans la vie quotidienne au Pays basque.

Il accorde une grande importance à l'action des associations locales de défense de la langue basque, dont il souhaite l'action « plus réelle et moins intermittente », en dehors des « heures de revue, de parade et de banquet »<sup>113</sup>.

Il pointe la nécessité de maintenir coûte que coûte la transmission familiale de la langue basque, en tant que langue maternelle : « Basques, voulez-vous conserver votre langue ? Gardez-lui sous vos toits, dans vos foyers, depuis la chaumière jusqu'au château, sa juste place : la place d'honneur<sup>114</sup> »

#### La survie du basque passe par l'étude de la langue, que le clergé doit promouvoir au sein même de son système de formation

Selon J. Hiriart-Urruty, il convient « à la pratique,[de] joindre l'étude [car] quelle illusion ... qu'on possède sa langue natale, sans avoir besoin de l'étudier !... Tant qu'on ne l'étudiera pas dans les classes, raison de plus pour l'étudier ailleurs ... de quoi tenir au moins quelques notions de vocabulaire, de morphologie et de syntaxe<sup>115</sup> ».

---

112 *Eskualduna* du 12 août 1910

113 Ibid.

114 Ibid.

115 Ibid.

Il souhaite que « dans l'oeuvre de conservation et de propagande du basque ... le clergé de demain tienne le premier rang », constitue en quelque sorte le fer de lance d'« une élite de basquistes français, rompus aux deux langues de leur deux patries<sup>116</sup> » .

Il appelle de ses voeux, pour former cette élite, « l'inauguration d'une chaire de basque au Grand séminaire<sup>117</sup> ».

Des intuitions d'une grande modernité, une stratégie incertaine, l'illusion du temps immobile ...

On reprendra avec profit la grille d'interprétation de la linguistique pour analyser ce rapport, dont la tonalité manifeste aussi le grand attachement affectif de J. Hiriart-Urruty à sa langue maternelle<sup>118</sup>.

On retiendra d'une telle lecture que l'auteur du rapport a pleinement conscience que sa langue est mortelle. Il partage aussi avec les linguistes d'aujourd'hui l'idée qu'une langue exprime avec force l'identité culturelle de ses locuteurs et à ce titre, revêt une dimension patrimoniale.

Il identifie l'enjeu considérable que constitue la transmission de la langue au sein des familles, ainsi que le lourd handicap que représentent, d'une part, l'image d'arriération culturelle accolée à la langue basque, et, d'autre part, l'hostilité que celle-ci suscite au sein de l'institution scolaire, laïque ou catholique indifféremment.

Le restaurateur de l'hébreu, Eliezer Ben Yehuda donnait, on l'a vu, 5 orientations à son entreprise : « l'adoption de l'hébreu comme langue familiale, le journalisme, l'enseignement, le dictionnaire, le comité de la langue ».

On peut considérer que J. Hiriart-Urruty emprunte en bien des points un cheminement analogue : nous avons déjà évoqué la transmission familiale de la langue et quant au journalisme, J. Hiriart-Urruty fut l'âme - et un grand pourvoyeur d'articles en langue basque - du périodique bilingue *Eskualduna*.

---

116 Ibid.

117 Ibid.

118 HAGEGE, *Halte à la mort des langues*

Le chanoine a également l'intuition que le basque doit être un objet d'étude linguistique (vocabulaire, syntaxe, morphologie, nous dit-il) pour que soit permise une transmission de la langue basque dans de bonnes conditions, notamment par l'enseignement.

En revanche, à l'inverse de Ben Yehuda (ou des nationalistes basques, qui feront, en France, cette relation, dans le dernier tiers du XXème siècle), il n'établit pas de lien entre la langue et un quelconque projet de construction nationale, tout en exprimant fortement l'idée que le salut de la langue basque viendra des Basques et d'eux seuls.

Désespérant de voir l'institution scolaire, publique ou catholique, prendre un jour en charge l'enseignement de la langue basque, la stratégie qu'il ébauche dans son rapport est très peu explicite : on croit comprendre qu'elle s'appuie sur le clergé bascophone, qui aurait à s'impliquer dans les études linguistiques, et dans la transmission du basque.

Quelles voies devrait emprunter cette transmission ? L'activité religieuse proprement dite seulement (prédication, catéchèse, relations quotidiennes avec les familles catholiques) ? Ou également l'enseignement catholique ? Rien n'est précisé à cet égard.

Quoiqu'il en soit, le clergé devrait préalablement être formé pour ce faire, ce qui nécessite selon J. Hiriart-Urruty, la création d'une chaire de basque au Grand séminaire de Bayonne.

C.Hagège insiste fortement sur les causes économiques et sociales qui président à la disparition des langues (désertification des campagnes, du fait de la mobilité professionnelle et/ou des attraits de la vie citadine).

J. Hiriart-Urruty, pour sa part, n'envisage pas véritablement les évolutions possibles de la société traditionnelle basque, qui sont pourtant déjà à l'oeuvre depuis plusieurs dizaines d'années, lorsqu'il rédige son rapport.

Les importants mouvements d'émigration intérieure et extérieure que révèlent les évolutions démographiques du Pays basque français au cours du XIXème siècle portent en eux l'accroissement des pratiques exogamiques (entre un/une locuteur/-trice basque et une/un non bascophone), dont C.Hagège rappelle qu'elles sont un important facteur du déclin de la transmission linguistique au sein des familles.

Le temps dans lequel J. Hiriart-Urruty inscrit son raisonnement est loin d'être immobile et il ne joue malheureusement pas en faveur de la langue à laquelle il tient tant.

Quoi qu'il en soit, à l'issue du Congrès diocésain de novembre 1909, Mgr Gieure dispose d'un état des lieux et va prodiguer ses encouragements aux initiatives en faveur de la langue basque<sup>119</sup>.

Mais de ces initiatives on ne peut pas vraiment en distinguer qui puisse être qualifiée de notable avant la guerre de 1914.

Bien sûr, les textes les plus importants signés par l'évêque et quelques prières sont-ils traduits en langue basque, bien sûr deux versions (en dialectes souletin et labourdin) d'un catéchisme en langue basque sont-elles publiées par les éditions Mame, en 1911.

Bien sûr, Mgr Gieure pousse-t-il au recrutement de conférenciers susceptibles de s'adresser en basque à leurs auditoires, gage d'une plus grande efficacité compte tenu du très grand nombre de locuteurs dans les paroisses.

Bien sûr, Mgr Gieure est-il sollicité pour présider aux fêtes de la Tradition basque.

Mais, à la veille de la guerre, l'appel de Jean Hiriart-Urruty à l'enseignement de la langue basque reste, malgré le regard bienveillant de l'évêque, pour le moment, lettre morte.

### **La guerre : la réintégration dans la République à la faveur de l'Union sacrée**

Durant la Grande guerre, l'Eglise catholique fut tiraillée entre deux allégeances, la Patrie en guerre et la fidélité au pape.

Ce dernier avait à coeur de tenir la balance égale entre les belligérants, chaque camp comptant de très nombreux catholiques. Cette équidistance lui fut parfois vivement reprochée en France, y compris dans les rangs catholiques.

Dans ce dilemme, la loyauté envers la Patrie l'emporta même s'il « fallait en passer par l'obéissance à un gouvernement détesté ».

---

119 «Le chef du diocèse est l'ami fervent, passionné, de la belle langue de ses catholiques basques et ... tout ce qu'on fera pour elle lui sera particulièrement cher» dans le *BRDB* n°46 du 14/11/1909.

Les catholiques, au fond, comme la droite française en général, « se reconnaissent de mieux en mieux dans l'idéologie qui était devenue peu à peu celle de l'Union sacrée »<sup>120</sup>.

L'Union sacrée est aussi, très prosaïquement le moment où le gouvernement assouplit l'application de la législation relative aux cultes et aux congrégations, avec par exemple la suspension des décrets relatifs à la fermeture ou la dissolution de ces dernières, annoncée dans le *Bulletin* dès le 16 août 1914.

Dans le diocèse de Bayonne, Mgr Gieure sera un ardent promoteur de l'Union sacrée, au point que le *Bulletin religieux* cite les déclarations du vieil adversaire radical de toujours, Georges Clémenceau, et reproduit le message du président de la République devant l'Assemblée nationale et le Sénat lors de la déclaration de guerre <sup>121</sup>.

Durant toute la guerre, le *Bulletin* ferraille d'ailleurs systématiquement contre toute mise en cause du patriotisme des catholiques par la presse ou les hommes politiques les plus anticléricaux : réponse aux attaques de la *Dépêche de Toulouse* et d'un député de l'Hérault contre un prêche du curé de St-Etienne de Baïgorry, défense du pape, jugé trop favorable à l'Allemagne, polémique contre Camille Pelletan et la *France de Bordeaux et du Sud-ouest*, accusés de considérer les ecclésiastiques comme des « embusqués », réponses à certains articles polémiques de la *Petite Gironde*<sup>122</sup>.

Le *Bulletin* incite ses lecteurs à souscrire aux emprunts de guerre tout au long du conflit.

A partir de 1915, le diocèse de Bayonne s'inquiète de l'influence allemande en Espagne, à travers l'inauguration d'une rubrique régulière intitulée *Choses d'Espagne*, où il scrute notamment l'attitude de la presse espagnole (*ABC, Correo, Universo, Gaceta del Norte, El Debate, El Noticiero*) à l'égard du conflit, réagissant à ses prises de position favorables aux empires centraux<sup>123</sup>.

---

120 BECKER (Jean-Jacques), BERSTEIN (Serge), *Victoires et frustrations*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, t.12, Paris, le Seuil, 2005, p.99 et 101

121 *BRDB* n°32 du 9 août 1914

122 *BRDB* n°45 du 8 novembre 1914, 12 du 8 mars 1915, 17 du 25 avril 1915. Le curé de St-Etienne-de-Baïgorry avait évoqué la guerre qui venait de commencer comme un châtime des pêchés de la France.

123 Une curiosité dans le *BRDB* n° 35 du 27 août 1916 : la critique d'un article – élogieux - de la *Gaceta del Norte*, consacré à Roger Casement, ancien diplomate anglo-irlandais, exécuté par les Britanniques pour intelligence avec l'ennemi, à la suite d'une tentative de livraison d'armes par l'Allemagne au mouvement nationaliste irlandais : pas la moindre trace d'identification avec ce dernier dans le commentaire du diocèse de Bayonne. Le *Bulletin* n'hésite pas à polémiquer durement avec les journaux espagnols, comme *El Debate* sur la germanophilie, réelle ou supposée, des Jésuites espagnols (n° 6 et 12 des 11 février et 25 mars 1917) ou *la Informacion de San Sebastian* « journal inventé récemment par les Allemands », qui dénonce précisément l'activisme de l'évêque de Bayonne (n°25 du 24 juin 1917).



Le diocèse observe aussi attentivement l'attitude du personnel politique espagnol. L'évêché s'intéresse particulièrement à la germanophilie (et à ses adversaires) au sein du parti carliste espagnol, particulièrement implanté dans la Navarre voisine et idéologiquement proche de l'Eglise.

Il salue les positions pro-françaises prises par Antonio Maura, ancien (et futur) président du gouvernement espagnol.

On peut véritablement parler d'un rôle d'influence de l'évêque de Bayonne, lorsqu'il adresse, au début de 1917, à l'archevêque de Tarragone, Mgr Lopez y Pelvez, un courrier dans lequel il exprime son « regret qu'une partie du bas clergé, en Espagne, ait accepté les idées germanophiles », ajoutant « nous en savons quelque chose sur la frontière ».

Cette lettre, ainsi que la réponse de l'archevêque de Tarragone, quelques jours plus tard, seront reprises par la presse espagnole, ce qui est bien l'objectif poursuivi par Mgr Gieure.

Car l'évêque veut redresser l'image de la France dans l'opinion catholique espagnole<sup>124</sup>. C'est pourquoi le *Bulletin* « couvre » avec chaleur l'initiative prise par des Navarrais en Espagne, pour organiser une collecte destinée à secourir les soldats blessés originaires de la Basse-Navarre voisine en France<sup>125</sup>.

Durant ces années de guerre exclusivement consacrées à la « grande patrie », la « petite patrie » basque n'est cependant pas totalement absente.

C'est très probable lorsque l'évêque souligne, dans sa lettre à Mgr Lopez y Pelvez « les raisons géographiques, ethnographiques et spirituelles » qui commandent l'établissement de bonnes relations entre les deux pays.

C'est évident lorsqu'il se rend, en plein conflit, à Oñati, au Pays basque en Espagne, pour prendre part à l'événement fondateur pour la culture basque que fut le Ier Congrès des études basques.

---

124 *BRDB* n°2 du 14 janvier 1917 : « La nation frivole et impie montre au monde, sur les champs de bataille, ses légions de héros et de croyants »

125 *BRDB* n° 8 du 25 février 1917

Le *Bulletin* continue entre 1914 et 1918 à promouvoir la production imprimée en langue basque<sup>126</sup>.

On assiste aussi à un changement de génération pendant cette guerre : le 4 novembre 1915 meurt le chanoine Jean Hiriart-Urruty, dont nous avons fait la connaissance lors du Congrès diocésain de 1909. Un lettré, nous dit sa nécrologie, formé à l'école de Bossuet, La Bruyère et Louis Veuillot, un pilier de la presse catholique qui écrivait « dans la langue des paysans »<sup>127</sup>.

En 1918, le chanoine Jean-Blaise Adéma, neveu du chanoine Gratien Adéma (écrivain en langue basque sous le pseudonyme de Zaldubi) devient le directeur du *Bulletin religieux du diocèse de Bayonne*.

A la fin de la guerre, les abbés Jean Saint-Pierre et Clément Mathieu, anciens directeurs au grand séminaire sont libérés des obligations militaires et vont jouer, dans la décennie suivante, un rôle important, auprès de Mgr Gieure, dans l'action en faveur de la langue basque<sup>128</sup>.

La boucle de l'Union sacrée est bouclée, lorsque le 8 décembre 1918, le *Bulletin* relate, de façon quelque peu hagiographique, la visite de Georges Clémenceau chez les religieuses qui l'avaient soigné durant une hospitalisation.

## **Après 1918, la prise de conscience de l'ébranlement d'un monde**

Après la guerre, les gouvernements issus des élections de novembre 1919 entendent poursuivre la politique de réconciliation nationale qui avait présidé à l'Union sacrée et prennent des décisions propres à achever la réintégration des catholiques français dans la nation.

---

126 A travers la publicité pour un *Ebanjelio Saindua* (les 4 Evangiles) diffusé par le secrétariat de l'évêché, les *Eskualdun eliza kantuak* (recueil de cantiques basques) de l'abbé Hiriart, un recueil de poésie d'Oxobi (nom de plume de l'abbé Jules Moulier), *Boz oihu ! Deiadar ! Nigar !* (qu'on pourrait traduire par *Voix, Cris et Larmes !*). Le *Bulletin* annonce la diffusion d'*Annales basques de la propagation de la foi*, en langue basque dans l'archiprêtré de Bayonne, regroupant les huit doyennés basques, et celui d'Oloron (pour la seule commune bascofone d'Esquiùle).

127 *BRDB* n° 47 du 20 novembre 1915. Louis Veuillot (1813-1883), auquel le *Bulletin* compare le pilier de la presse en langue basque que fut Jean Hiriart-Urruty, est un célèbre journaliste et polémiste français, de tendance catholique ultramontaine.

128 Jean Saint-Pierre (Villefranque, 1884-Villefranque, 1951), ancien élève de Larressore, docteur en théologie de l'université pontificale grégorienne de Rome, bascologue réputé, qui occupe à partir de 1922 les fonctions de secrétaire de F.M Gieure, avant d'être sacré évêque auxiliaire de Carthage et titulaire de Gordus en 1930. Clément Mathieu (Hasparren, 1882-Dax, 1963), lui aussi docteur en théologie de l'université pontificale grégorienne de Rome et diplômé en philosophie de l'Université catholique de Louvain, directeur du grand séminaire de Bayonne, puis supérieur du petit séminaire d'Ustaritz, évêque d'Aire et de Dax en 1932.

« Cette issue est conforme à l'évolution de l'esprit public qui souhaite, la guerre achevée, mettre fin à des querelles que le grand drame vécu par le pays fait apparaître désormais comme dépassées », même si les arrières pensées politiques ne sont pas absentes <sup>129</sup>.

Mais la majorité dite de Cartel des Gauches élue en mai 1924 souhaite revenir sur la politique religieuse du Bloc national de 1919<sup>130</sup>.

En février 1925, est créée la *Fédération nationale catholique (FNC)*, sous la présidence du général de Castelnau, un ancien chef militaire de la Grande guerre.

Avec l'aide de l'épiscopat, la FNC organise, en divers endroits de France, des manifestations qui rassemblent des dizaines de milliers de participants.

Le diocèse de Bayonne va être en pointe dans l'organisation locale de la FNC, l'Union catholique des Basses-Pyrénées, et dans l'organisation de manifestations qui rassembleront en effet de grandes foules protestataires.

Une de ces manifestations donne d'ailleurs lieu à une réconciliation spectaculaire, pour la bonne cause, entre Mgr Gieure et son vieil adversaire de la crise moderniste, l'abbé Pon, qu'il avait naguère qualifié, selon ce dernier, d'« évêque de Pau ». Il est vrai qu'en 1924, « l'autorité du prélat bayonnais n'est plus contestée »<sup>131</sup>.

Le 11 mars 1925, en point d'orgue de cette campagne, les cardinaux et évêques de France rendent public un manifeste qui va plus loin que la simple hostilité au gouvernement Herriot et met en cause la conception même selon laquelle la religion ne serait qu'une affaire privée.

---

129 BECKER, BERSTEIN, *Victoires et frustrations*, p. 202. Le gouvernement autorise, ou plus exactement ferme les yeux sur le retour en France des congrégations interdites au début du siècle et qui avaient trouvé refuge hors du territoire national. Il déroge à l'application du droit commun de la loi de séparation en Alsace-Lorraine, en maintenant le statut religieux et scolaire existant en 1871, lors de l'annexion par l'Empire allemand, c'est-à-dire l'application du Concordat. Surtout, il rétablit les relations diplomatiques avec le Saint-Siège, qui fait en contrepartie deux concessions : la création d'associations diocésaines pour gérer les biens ecclésiastiques et l'acceptation d'un droit de regard politique du gouvernement sur les nominations d'évêques. Ces mesures sont aussi une concession à la droite catholique, qui, bien représentée dans la « Chambre bleu horizon » de 1919, n'est pas aussi associée au pouvoir exécutif qu'elle aurait pu l'espérer compte tenu de son poids électoral.

130 Le gouvernement d'Edouard Herriot veut supprimer l'ambassade de France au Vatican, appliquer strictement la loi sur les congrégations, mettre fin au Concordat et aux écoles confessionnelles en Alsace-Lorraine. Il rejette aussi la création des associations diocésaines.

131 ERRANDONEA, *les évêques français*, p. 104. L'abbé Pon était aussi, c'est à noter, un journaliste, animateur du journal *le Patriote des Pyrénées*, influent en Béarn. De fait, la condamnation de l'Action française en 1926 provoquera apparemment beaucoup moins de remous dans le diocèse que celle du Sillon ou que la crise moderniste, 15 ans auparavant.

L'intégralisme catholique est toujours vivant<sup>132</sup>.

Devant l'ampleur de la mobilisation, Herriot recule et ne met en oeuvre aucune des dispositions prévues par le programme du gouvernement.

Mais la préoccupation principale de l'Eglise et de l'évêque de Bayonne n'est pas, n'est plus dans cette ultime passe d'armes avec les tenants d'un anticléricalisme daté des origines de la République.

Nous avons vu, dès avant la Grande guerre, les mutations qui affectent la société traditionnelle rurale basque.

La guerre apparaît au clergé comme un accélérateur de ces mutations, à tous égards.

La combinaison de la saignée subie par la population masculine avec l'exode rural qui se poursuit, provoque dans l'Eglise une inquiétude réelle quant à la pérennité de ces communautés villageoises, dont la compacité, nous l'avons observé, garantit la fidélité à la foi et aux normes catholiques de vie.

Cette inquiétude se traduit notamment dans deux lettres pastorales, l'une sur l'exode rural, qui donnera lieu à un tirage supplémentaire, et l'autre sur la dénatalité<sup>133</sup>.

L'ordre social traditionnel connaît d'autres ébranlements : les rapports entre hommes, massivement mobilisés, et femmes, restées seules dans les villages, sur les exploitations, et pour élever les enfants se sont imperceptiblement mais sûrement modifiés.

La très forte pression mentale qui s'est exercée sur les êtres durant ces années de guerre se desserre et cette joie d'être vivant, d'être de nouveau réunis, bouscule les habitudes d'antan.

Les formules par lesquelles le clergé évoque, à l'occasion des visites pastorales de l'évêque, les manifestations locales de cet appétit de vivre sont fortes : « folies de l'après-guerre, vague de dissipation et de paresse, vent de folie » sont très souvent utilisées dans les compte-rendus de ces tournées reproduits dans le *Bulletin religieux*.

---

132 BECKER, BERSTEIN , *Victoires et frustrations*, p. 263. Le manifeste va jusqu'à dissuader les catholiques de renouveler la souscription des bons de la Défense nationale : de fait, le faible niveau de renouvellement des souscriptions à l'échéance obligea Herriot à dépasser le montant des avances de la Banque de France autorisé par la loi. L'impossibilité de trouver une majorité parlementaire pour résoudre ce dilemme provoqua in fine la chute du gouvernement Herriot.

133 *BRDB* numéros 8 du 19 février 1928 et du 23 février 1930

De quoi parlent-ils ? De manifestations à la fois très différentes, mais très tangibles des temps nouveaux.

Ce peuvent être des robes qui racourcissent, des décolletés qui s'approfondissent, des bras qui se dénudent, dans le domaine vestimentaire, ou l'engouement pour de nouvelles danses « lascives » contre lesquelles les curés tonnent en chaire<sup>134</sup>.

Ce peuvent être au sein de la famille, les comportements d'adolescents et de jeune gens grandis sans la rude autorité paternelle d'avant-guerre<sup>135</sup>.

Ce peut être l'effritement progressif, ici ou là, de la pratique religieuse masculine, moins imposante qu'elle ne l'était avant la Grande guerre. Ou celui des vocations, si l'on en juge par les appels répétés de l'évêque, de paroisse en paroisse, à « produire » prêtres, religieuses et religieux<sup>136</sup>.

Ce peuvent être aussi le développement économique et les déséquilibres qu'il introduit dans les sociétés villageoises qui suscite l'inquiétude<sup>137</sup>.

Dans les exhortations même de Mgr Gieure (« tout doit rentrer dans l'ordre. On doit se remettre au travail, à la vie sérieuse et chrétienne et reprendre les vieilles traditions qui firent toujours l'honneur du Pays basque »), on devine la perception inquiète du clergé devant ce qui apparaît comme une lame de fond<sup>138</sup>.

C'est dans ce contexte, et à cause de ce contexte, croyons-nous, que l'évêque va décider d'engager l'Eglise dans une action déterminée pour préserver les langues locales, notamment le basque, considéré par de très nombreux membres du clergé, nous l'avons déjà observé, comme un « rempart de la foi catholique ».

A ce stade de notre réflexion, il est sans doute temps de caractériser la position de l'évêque et de ses proches collaborateurs au regard de la singularité basque.

---

134 L'Almanach paroissial d'Esquiùle qui comporte quelques 250 pages, rédigées en français, pour la période allant de 1911 à 1933 n'en consacre pas moins d'une quarantaine au caractère pernicieux de la danse.

135 « Les enfants de 12-18 ans sont ceux qui causent les plus grands désordres » (*BRDB* n° 27 du 4 juillet 1920), la « petite jeunesse jusqu'à 18 ans ne mérite pas les compliments » (*BRDB* n° 28 du 11 juillet 1920).

136 *BRDB* n°26 du 27 juin 1920.

137 Le curé de St-Engrâce, observant la hausse des revenus liés à l'exploitation des ressources forestières et hydro-électriques, craint que « les âmes n'aient à en souffrir » (*BRBD* n° 28 du 11 juillet 1920)

138 A Uhart-Cize, le 23 mai 1920. Rapporté dans le *BRDB* n° 22 du 30 mai.

## Un évêché régionaliste

Dans sa confrontation avec l'Etat, l'Eglise joue, selon Xabier Itçaina, un rôle paradoxal : si, au travers de cette confrontation, elle favorise bien une prise de distance de la population bascophone avec le régime, elle n'en participe pas moins aussi, en mobilisant le vote catholique contre les candidats réputés hostiles à l'Eglise, à l'intégration des Basques dans la République et la nation françaises. C'est ce que X. Itçaina appelle la "dissidence intégrée"<sup>139</sup>.

Il opère une distinction entre une hiérarchie épiscopale, qui serait plus conciliante avec le Gouvernement républicain et un clergé paroissial qui serait plus radicalement engagé dans la lutte politique.

Mais c'est là posture d'évêque concordataire, et il est vrai que le prédécesseur de François-Marie Gieure est entré en conflit avec une partie du clergé diocésain bascophone, lorsqu'il a, à la requête des pouvoirs publics, procédé à des mutations de prêtres trop engagés, selon les autorités, dans la bataille politique.

Il n'en va pas du tout de même avec F.M Gieure qui va au contraire s'appuyer fortement sur le clergé bascophone pour mener son action.

Dès son entrée en fonctions, l'intérêt de Mgr Gieure pour l'usage de la langue basque paraît avéré. Répondant à une adresse des associations catholiques des pères de famille, l'évêque de Bayonne leur écrit : "des causeries en langue basque, béarnaise agiront sur les esprits avec plus de force et d'efficacité que les plus brillantes harangues"<sup>140</sup>.

Dans sa « revue des troupes chrétiennes » du Congrès diocésain de 1909, il prend garde de ne pas omettre la place que les langues locales doivent occuper dans la mobilisation des forces de l'Eglise catholique.

Très significative aussi de cet intérêt est la présence personnelle de F.M Gieure lors du Ier Congrès des Etudes basques à Oñati en septembre 1918.

Dans cette petite ville du Guipuzcoa qui abrite la plus vieille université du Pays basque, Sancti Spiritus, fondée au XVIème siècle, se déroula en effet cet événement fondateur, à l'issue duquel furent conçues puis créées la Société d'études basques, sur le moment même, et l'Académie de la

---

<sup>139</sup> ITÇAINA, *Les virtuoses de l'identité*, p. 56

<sup>140</sup> BRDB n°7 du 13 février 1910

langue basque, quelques mois plus tard<sup>141</sup>.

L'évêque de Bayonne, invité par les organisateurs à participer au comité de patronage de la manifestation, tout comme ses homologues de Vitoria et de Pampelune, avait tenu à être présent, alors même que la Grande Guerre finissante rendait le franchissement de la frontière franco-espagnole très difficile, comme le montrent les désistements de quelques bascophiles français parmi les plus notoires, tels que l'abbé Martin Landerretche, secrétaire perpétuel de l'association *Euskaltzaleen biltzarra*, Jean de Jaurgain, Pierre Broussain ou Paul Labrousse.

Notons aussi la présence parmi les congressistes de nombreux religieux espagnols, parmi lesquels d'importants intellectuels bascophones tels que Resurreccion Maria Azkue, José Miguel de Barandiaran, José Gonzalo de Donostia, et plusieurs membres de la Compagnie de Jésus<sup>142</sup>.

C'est que l'évêque et l'évêché affichent sans ambiguïté un engagement « régionaliste », le *Bulletin religieux du diocèse de Bayonne* de cette période abondant de témoignages en ce sens.

Ce courant de pensée est apparu à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, à l'initiative, selon Anne-Marie Thiesse, d'écrivains « provinciaux » qui peinaient à se faire une place sur la scène littéraire parisienne.

Dès lors, « pour tenter de subvertir l'hégémonie parisienne [...] l'enracinement, la communion intime avec un terroir, vont être présentés comme le plus riche et le plus enviable des patrimoines »<sup>143</sup>.

Un mouvement de « décentralisation littéraire » se développe, d'abord à Lyon, Toulouse, Montpellier, Aix et Lille, autour de revues animées, dans ces villes universitaires, par des étudiants.

---

141 La **société d'études basques (Eusko Ikaskuntza)** se fixait pour objectif de "réunir tous les amoureux du Pays basque qui, soucieux de la restauration de la personnalité de celui-ci, souhaitent promouvoir sa culture par des moyens appropriés". Elle s'intéresse aujourd'hui à 15 disciplines réparties en autant de sections. Elle publie une « Revue des études basques ». L'**Académie de la langue basque (Euskaltzaindia)** est une institution qui détient le statut de Real Academia en Espagne depuis 1976 et d'utilité publique depuis 1995 en France. L'Académie de la langue basque se consacre à la défense de cette langue. Elle réalise des travaux de recherche en matière linguistique et établit les règles grammaticales de la langue basque; elle s'attache également à en assurer la promotion et les droits.

142 ESTORNES ZUBIZARRETA (Idoia), « La construcción de una nacionalidad vasca, el autonomismo de Eusko-Ikaskuntza (1918-1931) », in *Cuadernos de seccion historia-geografia*, n° 14, Donostia, Sociedad de estudios vascos, 1990, p. 121-134

143 THIESSE (Anne-Marie), «L'invention du régionalisme à la Belle Epoque», in *Le mouvement social*, n°160, 1992, p.11-32

« Revendications esthétiques et sociales sont ici étroitement mêlées, rejetant dans le même mouvement l'hermétisme de l'école symboliste et l'immobilisme des notables républicains ... La naissance au milieu du XIXe siècle du Félibrige, son expansion ultérieure, semblaient démontrer qu'une vie intellectuelle régionale, organisée autour de la pratique d'une langue vernaculaire, pouvait se développer de manière autonome<sup>144</sup> ».

Dans les villes plus petites que les centres universitaires, les revues comportent des articles d'histoire et d'ethnographie locales, rédigés par des folkloristes et érudits locaux.

La Bretagne est dans une situation particulière : on y dépasse le stade de la création littéraire, pour s'intéresser à la promotion de la langue bretonne, à travers la création, en 1898, de l'Union régionaliste bretonne (qui comporte 17% de prêtres parmi le millier de membres qu'elle compte)<sup>145</sup>.

Elle semble avoir une vingtaine d'années d'avance sur le Pays basque : c'est en 1894 que six séminaristes créent la *Kenvreuriez ar Brezoneg* (La Confrérie du Breton), l'académie de la langue bretonne.

En Bretagne, le mouvement culturel débouche même sur l'action politique, avec la naissance, en 1911, de la Fédération régionaliste bretonne, scission de l'Union, et la même année, du Parti nationaliste breton.

Contrairement à ce que constatait Jean Hiriart-Urruty avec les congrégations implantées au Pays basque, des initiatives sont prises par l'Association bretonne et les frères de l'Instruction chrétienne dans l'enseignement élémentaire.

Cela ne va pas jusqu'à enseigner le breton, mais les enseignants utilisent le breton pour apprendre le français à leurs élèves, des cours de breton sont donnés « dans les instituts de formation du clergé et des cadres catholiques » (grands et petits séminaires, collèges catholiques).

Des troupes théâtrales bretonnantes sont constituées dans les patronages naissants, journaux et revues en breton fleurissent entre 1890 et 1910.

---

144 Le Félibrige est un groupe de jeunes poètes provençaux qui se donnent pour but, à partir de 1854, de préserver et de promouvoir l'identité culturelle des pays où l'on parle la langue des pays d'oc, la sauvegarde de cette langue constituant un objectif en soi.

145 Le pourcentage de membres du clergé cité par A.M Thiesse est tiré d'A. DENIEL, *Le mouvement breton, 1919-1945*, Paris, Maspero, 1976, p. 25-26.



Mais le clergé breton semble cependant moins homogène que le clergé basque dans la conviction que foi catholique et langue bretonne sont indissolublement liés et que cette dernière est indispensable à la pratique et à l'enseignement religieux<sup>146</sup>.

Au plan national, le provincialisme et la rusticité peuvent être moqués dans les cénacles intellectuels parisiens, les intellectuels régionalistes pensent être les défenseurs des « vraies valeurs du pays face à une capitale distillant une culture déliquescence et cosmopolite [, précisément parce qu'ils incarnent ] la France provinciale et rurale »<sup>147</sup>.

De là à considérer que le « retour à la province peut amener une Renaissance nationale », le pas n'est plus très grand à franchir.

Le terme nouveau de « régionalisme », qui semble apparaître dans l'espace public en 1898 à l'initiative de l'Union régionaliste bretonne, manifeste que « l'offensive menée dans le domaine culturel s'articule avec un combat politique »<sup>148</sup>.

Consubstantielle à la dynamique de construction de la nation française, la critique du centralisme « parisien » porte aussi bien sur l'affaiblissement des initiatives locales, notamment économiques, le déséquilibre entre pouvoir politique central et pouvoirs locaux que sur l'attraction démographique jugée excessive de la capitale.

S'y mêle sans doute également une assimilation, assurément abusive, entre Paris et le développement de la société industrielle, destructrice du monde rural, car l'exode rural se fait au profit de bien d'autres villes que la seule capitale.

Dans ce mouvement politique émergent qui débouche en 1895 sur la création de la Ligue nationale de décentralisation, on trouve aussi bien des monarchistes (le jeune Charles Maurras en est un des secrétaires adjoints), que des notables politiques républicains (un député radical du Doubs, Charles Beauquier, est même vice-président de la Ligue) et des responsables économiques, notamment des directeurs de syndicats de viticulteurs.

---

146 BRUNEL (Christian), « L'Académie bretonne au grand séminaire de Quimper » in LAGRÉE, Michel (dir.). *Les parlars de la foi : Religion et langues régionales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1995, p.31-45.

147 THIESSE, « L'invention du régionalisme »

148 Op.cit

Les clivages de la société française exacerbés par l'Affaire Dreyfus affectent également le mouvement régionaliste, qui va aussi bien irriguer les programmes de la droite nationaliste française que conduire, à la création, après 1900, de la Fédération régionaliste française.

Cette dernière est conçue comme une alternative pour les décentralisateurs qui n'adhèrent pas à l'antisémitisme et au nationalisme de leurs anciens compagnons de la Ligue.

Ce mouvement, qui n'a jamais compté beaucoup d'adhérents, cherche davantage, d'après ce que l'on a pu observer de son fonctionnement concret au cours de son existence d'un demi-siècle, à exercer un pouvoir d'influence, au demeurant assez faible, en dépit de quelques soutiens prestigieux, plutôt que les fonctions d'un parti politique classique<sup>149</sup>.

La conséquence la plus tangible des réflexions de ce courant de pensée est la floraison de projets de redécoupage de la carte administrative française afin de substituer aux départements, considérés comme les instruments de la centralisation administrative, des régions susceptibles d'équilibrer le pouvoir de la capitale : pas moins de 22, entre 1851 et 1922, dont aucun ne trouve d'application pratique<sup>150</sup>.

Une conférence donnée au grand séminaire en 1924, élément d'un programme d'études régionales initié par Mgr Gieure, sur lequel nous aurons à revenir plus longuement, est consacrée par le chanoine Lahargou, supérieur du collège de Dax, à la présentation du régionalisme.

Le conférencier dépeint ce courant de pensée comme une alternative à l'organisation du territoire héritée de la Révolution française, et notamment au département, outil de la centralisation administrative.

Il indique ensuite qu'il transcende les clivages politiques, mais constate en effet qu'il n'a produit jusqu'alors aucun résultat pratique, malgré les divers projets de « découpage » régional qui ont été imaginés au cours des années écoulées.

Il souligne ce que les succès du régionalisme, sur le plan culturel, c'est-à-dire la floraison des littératures régionales, de sociétés savantes qui se consacrent à l'« histoire et l'archéologie provinciales » doivent à « la renaissance félibréenne ».

149 Op.cit. Des hommes politiques de premier plan tels que Paul Deschanel ou Paul Doumer, futurs présidents de la République, appartenirent au comité d'honneur de la Fédération, que Louis Marin, une des personnalités de la droite républicaine au Parlement, présida même pendant de nombreuses années.

150 FLORY (Thiébaud) *Le mouvement régionaliste français*, Paris, P.U.F., 1966, cité par A.M THIESSE.

Dans une conclusion quelque peu surprenante, eu égard à l'objectif poursuivi par la conférence, (c'est-à-dire la popularisation de ce courant de pensée), mais non sans lucidité, le conférencier pointe une certaine antinomie entre la démarche régionaliste qui se déploie sur le plan culturel et les « progrès matériels » dont bénéficie la société.

Progrès matériels qui, appuyés sur l'école et le service militaire, imposent une « mode uniforme [...] qui arrive par toutes les routes jusqu'aux défilés de nos montagnes ».

C'est bien dans cet état d'esprit que l'évêque de Bayonne, Lescar et Oloron décide d'organiser l'étude des langues locales dans l'enseignement catholique, sur laquelle nous allons revenir dans le détail, indiquant très clairement qu'il veut éviter une énième profession de foi régionaliste pour passer à l'application concrète des principes qui inspirent ce courant de pensée.

Les relations concrètes qu'ont pu entretenir les cercles bascophiles avec le mouvement régionaliste, dans ses différents avatars mériteraient une étude en soi.

Ce n'est pas l'objet de cette recherche, et on se bornera ici à souligner la parenté intellectuelle qui relie un certain nombre de textes produits au sein de l'Eglise au régionalisme : dans l'esprit de Mgr Gieure, la vitalité de la « petite patrie » conditionne celle de la « grande ».

Dans ses lettres pastorales, l'évêque établit un lien entre ce que l'on n'appelait pas encore l'exode rural, mais l'« abandon de la terre », le « fléau de la dénatalité » et l'affaiblissement de la religion catholique : le régionalisme, la défense des cultures régionales sont perçus comme des moyens d'enrayer ces évolutions jugées néfastes<sup>151</sup>.

Ses proches collaborateurs prennent la plume pour défendre des positions analogues : le secrétaire de l'évêque, Jean Saint-Pierre va consacrer un article du bulletin diocésain à réfuter la position du ministre de l'Instruction publique, Anatole de Monzie : dans une circulaire du 18 août 1925, celui-ci a en effet adressé aux recteurs une circulaire dans laquelle il écarte le recours aux idiomes locaux, proposé par la Fédération régionaliste de France, pour l'apprentissage du français<sup>152</sup>.

---

151 *BRDB* n°8 du 19 février 1928 et n°47 du 18 novembre 1928

152 *BRDB*, n° 35 du 30 août 1925

Le bulletin fait aussi écho, un peu plus tard, à la position plus nuancée prise, sur le même sujet, par Léon Bérard, homme politique des Basses-Pyrénées (un Béarnais), prédécesseur de Monzie à l'Instruction publique, entre 1921 et 1924<sup>153</sup>.

De même, on trouve, en 1928, un article de Jean Saint-Pierre, dans lequel celui-ci exprime, à l'occasion d'une poussée électorale des autonomistes alsaciens, sa conviction que le régionalisme est seul à même de contenir l'émergence de tels courants politiques.

A la question de savoir si la position de la hiérarchie épiscopale concernant la langue basque correspond à un simple opportunisme ou à une conviction régionaliste assumée, la chronologie apporte sans doute quelques éléments d'une réponse.

Avant 1914, l'évêque, qui a parfaitement compris la fonction sociale de la langue basque et en encourage l'usage, va cependant mobiliser par priorité les forces de l'Eglise au service du combat principal contre les conséquences de la loi de séparation et de l'interdiction des congrégations.

Pendant la Grande guerre, l'Eglise s'engage résolument dans l'Union sacrée, stratégie qui contribue à sa réintégration dans la République française mais ne laisse pas beaucoup de place à l'exaltation de la « petite patrie ».

Après 1918, l'Eglise analyse avec une inquiétude très palpable les bouleversements que le conflit a entraînés ou amplifiés : dénatalité, exode rural et urbanisation, libération des mœurs dans lesquels s'érode la foi.

C'est alors que la langue basque peut apparaître à l'Eglise sinon comme un rempart, du moins comme un moyen de limiter les conséquences des évolutions qu'elle déplore.

Le voisin des Basques qu'était le Landais François-Marie Gieure, avait sans aucun doute bien compris que le maintien de l'usage d'une langue vernaculaire très pratiquée était un moyen, pour l'Eglise, de préserver un canal privilégié, voire exclusif de communication avec la population et de préserver un modèle social de ce fait immunisé, selon son point de vue, des conséquences les plus néfastes de la modernité.

---

153 *BRDB*, n°38 du 20 septembre 1925.

#### **IV. LE CLERGE AUTOCHTONE, INTELLECTUEL ORGANIQUE DU PAYS BASQUE TRADITIONNEL**

Il faut à présent envisager les modes d'intervention de cet acteur essentiel qu'est le clergé séculier du Pays basque en France, ce clergé bascophone qui fournit aussi bien les membres du clergé paroissial que des enseignants, mais qui participe aussi de la fonction hiérarchique, si l'on songe à des hommes comme Jean Saint-Pierre ou à Clément Mathieu, collaborateurs de Mgr Gieure, et eux-mêmes futurs évêques.

Car le clergé basque, et notamment le clergé paroissial, joue un rôle considérable auprès de la population du Pays basque. Mieux formé depuis l'ouverture du petit séminaire de Larressorre, dans le deuxième tiers du XVIIIème siècle, il constitue, selon la formule frappante de J.E Jacob, une « élite ethnique incontestée » de la culture basque (« unchallenged ethnic elite »).

Nous examinerons successivement l'appareil de formation du clergé basque, son rôle auprès de la population dans la pratique religieuse quotidienne, son importance dans la production culturelle en langue basque, avant d'essayer de caractériser le rapport de ce clergé à la société du Pays basque en France.

#### **L'appareil de formation : les séminaires. Larressorre, Belloc, Ustaritz, fabriques d'une élite basque**

*Le petit séminaire : de Larressorre à Ustaritz, en passant par Belloc*

Le petit séminaire est créé 1733 par un prêtre bascophone, Jean Daguerre, dans la commune de Larressorre, à quelques kilomètres de Bayonne.

Destiné, dès l'origine à accroître le niveau de formation des séminaristes et laïcs, de toutes conditions sociales, originaires du Pays basque en France, il connaît une longue période de fermeture, après sa vente comme Bien national (1792-1820).

Après sa réouverture vers le milieu du XIXème siècle, l'offre d'éducation y paraît très consistante : latin, grec, français, histoire, géographie, mathématique, philosophie, langues modernes (espagnol, anglais, italien, et, parfois, allemand), sciences physique et naturelles, mais aussi archéologie, cosmographie et agronomie.

Elle n'inclut pas, semble-t-il, d'apprentissage ou d'étude de la langue basque<sup>154</sup>.

En décembre 1906, dès lors que les associations culturelles qui auraient eu, en application de la loi de séparation, à gérer les biens utilisés par l'Eglise, n'ont pas été mises en place, l'établissement est expulsé : l'expulsion mobilise les forces armées en appui des autorités civiles pour surmonter la résistance d'une centaine de paroissiens, des enseignants et des élèves<sup>155</sup>.

Mgr Gieure organisa alors le transfert du petit séminaire vers l'abbaye bénédictine de Belloc, près de Bayonne, dont les moines venaient eux-mêmes d'être expulsés, en janvier 1907.

Cette expulsion fut suivie « par la radicalisation du discours contre la République qui contre tout espoir ne permettra jamais le retour tant attendu »<sup>156</sup>.

Louis Barthou, président du Conseil général des Basses-Pyrénées de 1904 à 1934, et l'un des grands notables de la III<sup>ème</sup> république, au sein de l'Alliance démocratique, laïque et libérale, fut particulièrement vilipendé pour ne pas avoir honoré la promesse de retour à Larressorre qu'il aurait faite au lendemain de la Grande guerre (on peut penser que ce Béarnais, né à Oloron-Sainte-Marie, une ville jouxtant la commune bascophone la plus orientale du département, ne connaissait pourtant pas trop mal ses Basques).

Un ancien élève de Belloc qui s'exprime dans le Bulletin de l'association des anciens élèves en 1956-57 estime y avoir reçu un appréciable bagage, dans lequel coexistaient notamment « l'amour de la France par l'histoire et la littérature [et] l'amour du Pays basque, par sa langue et ses traditions<sup>157</sup> ».

Cette intéressante notation est à rapprocher de la relation qu'établissait Jean Hiriart-Urruty entre la grande et la petite patrie, dans son rapport sur la langue basque devant le congrès diocésain de 1909.

Le petit séminaire fut transféré à Ustaritz en 1926, dans de nouveaux bâtiments construits à l'initiative de Mgr Gieure.

---

154 DARRACQ (Mathieu), *le petit séminaire St François-Xavier d'Ustaritz, 1926-1984, entre tradition et modernité*, travail d'étude et de recherche en histoire contemporaine, UPPA, 2007, p. 24

155 Ibid., p. 29

156 Ibid., p. 35

157 Ibid., p. 35

Celui-ci avait pour ce faire organisé une levée de fonds au-delà des limites du diocèse, pour s'adresser notamment à la diaspora « américaine ».

Dans son discours inaugural, F.M Gieure, le 29 septembre 1926, après avoir exalté le « triomphe de l'Eglise sur ses persécuteurs », précise que le petit séminaire, par priorité, doit accueillir des Basques, « race robuste, qu'aucun élément étranger et nuisible ne viendra contaminer »<sup>158</sup>.

Le recrutement, si l'on en juge par la consonance des patronymes du bulletin des anciens élèves, est en effet local. La motivation parentale à inscrire leurs enfants à Ustaritz combinait l'intérêt d'une proximité géographique, la tradition familiale et aussi la demande d'un encadrement strict, pédagogique et moral, des élèves.

Solide formation classique, instruction religieuse et « apprentissage de la culture basque comme une religion » sont les piliers pédagogiques de la formation dispensée par le petit séminaire, nous dit un autre ancien élève<sup>159</sup>.

La culture basque comme une religion. Diable, si l'on ose dire ! Qu'est ce qui peut justifier une telle appréciation ?

Eh bien, c'est sans aucun doute possible, un enseignant qui est chargé de la responsabilité des études basques : Pierre Lafitte, ordonné en 1924, enseignant au petit séminaire de 1926 à 1984, emblématique et charismatique au point d'être celui que tous les anciens élèves citent spontanément lorsqu'on leur demande de raconter « leur » Ustaritz et d'évoquer leurs maîtres.

C'est F.M Gieure, qui repère Pierre Lafitte au grand séminaire, sans doute par l'intermédiaire de Clément Mathieu, son directeur, l'envoie – c'est P. Lafitte lui-même qui nous le dit - à l'Institut (l'Université) catholique de Toulouse pour étudier au choix, les Lettres ou la Philosophie (ce seront les Lettres), dans la perspective de lui « faire faire des conférences au Grand séminaire » et sans doute, un peu plus même que cela<sup>160</sup>.

---

158 Ibid., p. 55 et 56

159 Ibid., p. 72

160 MONIER (Serge), Le père Lafitte, entretiens souvenirs, Donostia, Baiona, Elkar, 1992, p. 487 : « D'abord, je suis tombé sur un évêque qui m'a protégé ... parce que, quand il venait au Grand séminaire, généralement on me chargeait de faire ou bien quelques compliments en vers ou bien un petit discours, etc ... Puis, quand il y avait des conférences contradictoires, on me faisait sortir toujours, parce qu'on pensait que je sortirais des choses inattendues ... Et ça l'avait intéressé, mon cas, à Mgr Gieure. C'est lui qui m'a envoyé à Toulouse ...».

Nous aurons l'occasion de reparler du rôle essentiel que va jouer durant près de 60 années Pierre Lafitte au service de la langue basque, ce qui n'est d'ailleurs qu'un des aspects, même s'il est essentiel, de l'activité multiforme de cet esprit curieux, brillant, affamé de savoir et proche, durant toute sa vie, de la jeunesse.

### *Le grand séminaire*

La formation au sein du grand séminaire de Bayonne mériterait sans aucun doute une étude approfondie qui excède les limites du présent travail, ne serait-ce que pour déterminer ce qui, dans les enseignements ou le mode de vie dans l'établissement, est susceptible de conforter, ou à l'inverse, d'affaiblir le sentiment d'identité culturelle des séminaristes bascophones.

Nous nous bornerons ici à observer la conséquence pour le grand séminaire de l'initiative prise en octobre 1923 par Mgr Gieure, la circulaire d'organisant des études régionales<sup>161</sup>.

Contrairement à la préconisation formulée par Jean Hiriart-Urruty en 1909, la circulaire ne crée pas de chaire consacrée à la langue basque au sein du grand séminaire.

Au grand séminaire, l'évêque assigne deux missions seulement en la matière :

- entraîner les séminaristes à la prédication en langue basque (ou gasconne ou béarnaise, selon le territoire d'exercice du ministère), précisant que du reste, « ils le font déjà ».
- organiser des conférences données par des « maîtres en linguistique et en histoire régionales ».

L'une des premières conférences données dans ce cadre fut celle du chanoine Lahargou sur le régionalisme que nous avons déjà évoquée. Le compte-rendu qu'en donne le bulletin diocésain est rédigé, on ne s'en étonnera guère, par Jean Saint-Pierre<sup>162</sup>.

Les conférences du début de l'année 1924 concernent essentiellement la « bascologie » : chanson basque par le R.P José Antonio de Donostia, littérature basque par le R.P Pierre Lhande, langue basque dans la littérature religieuse par le chanoine Jean Saint-Pierre.

---

161 Lettre-circulaire aux supérieurs des séminaires et collèges libres pour instituer et organiser l'enseignement des langues régionales dans les établissements diocésains, in *BRDB*, n° 42 (21 octobre 1923), p. 545-556. Elle concerne donc le basque, mais aussi deux dialectes occitans, le gascon, parlé à Bayonne et dans ses environs immédiats, et le béarnais, parlé dans l'est des Basses-Pyrénées.

162 *BRDB*, n° 13 du 30 mars 1924, p.161-166



Entre 1923 et 1933, sur les 81 conférences du grand séminaire, portant sur les sujets les plus variés, une vingtaine concernent le périmètre « histoire et langue du Pays basque », dont 7 consacrées à l'usage de la langue basque elle-même.

### **La prédication, le catéchisme, la direction de conscience**

« Tout notre ministère s'exerce en basque », dit en 1909 le curé d'Hasparren.

En 1921, une révision des statuts synodaux du diocèse de Bayonne préconise l'usage du basque (déjà admis auparavant mais de façon non explicite) pour la prédication.

La disposition toutefois, n'est pas étendue au catéchisme, laissant donc l'initiative d'une telle démarche à la libre appréciation de chaque prêtre, dans sa paroisse.

Or une catéchisation systématique en basque permet de délivrer une instruction en langue vernaculaire à l'ensemble des garçons et filles d'une même classe d'âge, et ce pendant les quelques 5 ou 6 années qui les conduisent à la communion solennelle.

Ce qui contribue à entretenir l'usage non exclusivement domestique du basque.

C'est très certainement l'existence d'une demande de catéchisme en français, même si elle paraît minoritaire dans l'enquête de 1909 (sans doute déjà un peu moins minoritaire en 1921) qui empêche l'évêché d'imposer l'usage de la langue basque.

On notera cependant le souci de l'évêché de disposer d'un catéchisme contemporain en langue basque (paru à l'été 1924 aux éditions Mame).

Jacob souligne le rôle du clergé « guide et conseiller de la famille basque, tant dans la sphère spirituelle que pour les affaires profanes »<sup>163</sup>.

Associé à la vie quotidienne, dont il prescrit les normes, à travers les prêches, le catéchisme, la diffusion de la « bonne presse » et des almanachs paroissiaux, voire le sacrement de la confession, le clergé autochtone joue un rôle éminent dans la communauté villageoise.

---

163 Un témoignage recueilli auprès d'une personne catéchisée dans la paroisse d'Esquitile dans la décennie 1920/1930 se rappelle que ce rôle pouvait concerner jusqu'aux comportements politiques, voire sexuels, comme par exemple les méthodes de contraception.

D'ailleurs, dans cette organisation, comme le rappelle quelque peu plaisamment Jacob, pouvoir politique et pouvoir du clergé sont tellement imbriqués que le mot en langue basque pour désigner un maire (*auzapez*) est dérivé du mot prêtre (*apez*), le préfixe manifestant le voisinage, la proximité (*auzo*)<sup>164</sup>.

## **Une (Re)naissance culturelle basque ? Le rôle de l'Eglise dans la presse et la production littéraire bascophones, la linguistique, la bascologie**

La période que nous observons apparaît comme extraordinairement profuse du point de vue de la production culturelle, au sens le plus général du terme, en langue basque, à l'initiative de l'Eglise catholique bien souvent, et toujours avec son concours ou celui de ses membres.

Au point que le terme qui vient spontanément à l'esprit est celui de Renaissance, voire de Naissance, compte tenu de l'intensité de cette production durant une période assez ramassée et de l'assez grande diversité de ses auteurs, des gens d'Eglise, bien souvent. L'Eglise d'ailleurs favorise très directement cette production.

Savoir si ces formules sont appropriées relèverait d'une recherche en soi, mais du moins pouvons nous caractériser les contours de cette production.

### *Presse d'opinion, almanachs, revue culturelle et production littéraire*

Mgr Gieure, nous l'avons vu, est un « communicant » dans l'âme, comme l'on dirait aujourd'hui.

On peut donc supposer que c'est avec un grand intérêt qu'il a trouvé à son arrivée dans le diocèse de Bayonne un journal selon son coeur.

Ce n'est pas ici le lieu de dresser un tableau de la presse catholique dans les Basses-Pyrénées, ni même au Pays basque, dans le premier tiers du XXème siècle.

Mais l'*Eskualduna* (*Le Basque*), s'il n'est pas le premier périodique s'exprimant en langue basque, est, de par sa longévité et la qualité des plumes qui s'y expriment, clairement un précurseur en

<sup>164</sup> Le jeune Pierre LAFITTE, enfant de chœur, est témoin de la sévère remontrance du curé de sa paroisse au baron d'Abbadie, chatelain et maire d'Ithorrotz, en raison de son avarice (sic) à l'égard de ses ouvriers. Il en conçoit une grande considération pour le clergé : « C'est quelque chose un prêtre, quand même ! Quand on peut parler comme ça à un baron et le flanquer au pied du mur ... » in MONIER, *Le père Lafitte*, p.57.

matière de presse au Pays basque en France.

Le journal voit le jour en 1887, sous la direction de Louis Etcheverry, un homme politique conservateur pour qui il s'agit de combattre l'influence d'un périodique anti-clérical, *le Réveil basque*<sup>165</sup>.

Bien qu'également financé par la publicité, c'est un journal assez éloigné des standards de presse qui émerge à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle sur le modèle américain : il accorde notamment peu d'importance à la maquette ou à la mise en page, à la technique d'écriture quelque peu incertaine et ne recourt pas aux agences de presse.

La raison en est que sa petite rédaction bayonnaise est composée d'amateurs, qui s'appuie sur un réseau de correspondants locaux, des prêtres essentiellement, et parfois des enseignants.

Tous les articles de l'*Eskualduna* ne sont pas en langue basque, la proportion en est variable au cours de sa longue existence, mais les plus importants ainsi que les nouvelles locales sont rédigés en basque<sup>166</sup>.

A partir de 1891, une seconde période s'ouvre avec l'arrivée au sein de la rédaction d'un prêtre de 32 ans, Jean Hiriart-Urruty, professeur au petit séminaire de Larressorre, qui écrivait déjà dans l'hebdomadaire catholique francophone, la *Semaine de Bayonne*.

Jean Hiriart-Urruty, dont nous avons déjà découvert le remarquable rapport devant le congrès diocésain de 1909 est considéré aujourd'hui comme un pionnier de la presse bascophone et l'une des meilleures plumes que sa langue natale ait connue.

Critique envers la qualité d'écriture (et de la langue) du journal, Hiriart-Urruty va rapidement s'intéresser à tous les aspects de sa production : écriture, choix des articles, impression, vente, etc...

---

165 BIDEgain (Eneko), *Lehen mundu gerra « Eskualduna » astekarian (la Première guerre mondiale dans l'hebdomadaire « Eskualduna »*, Euskaltzaindia, Bilbo, 2013, 617 p. Cet ouvrage, en langue basque, issu d'une thèse de doctorat comporte notamment une première partie très intéressante consacrée aux conditions de naissance de l'*Eskualduna*, à sa forme journalistique et à ses collaborateurs. L'objectif de L. Etcheverry, qu' E.Bidegain qualifie de « bonapartiste et très chrétien » fut apparemment atteint dans la mesure où il l'emporta lors des élections législatives de 1889 sur son rival, le radical Berdoly, dans la circonscription de Mauléon, qui regroupait les communes du Pays basque intérieur.

166 Ibid., p. 64

A son initiative, plusieurs collaborateurs souletins, dont il déplorait l'absence, intègrent également l'*Eskualduna*, qui vont contribuer à élargir son lectorat dans cette partie la plus orientale du Pays basque.

Les clercs représentent 58% des collaborateurs-rédacteurs de l'*Eskualduna* (35 sur les 60 répertoriés), pour la majorité membres du clergé diocésain et pour quelques-uns, d'ordres religieux.

Les membres du clergé se taillent donc la part du lion dans une rédaction dont la gouvernance n'est pas très claire, même si l'on peut considérer que J. Hiriart-Urruty exerce les fonctions de directeur de fait, puis de rédacteur en chef à partir de 1904-1905 jusqu'à sa mort en 1915.

Il est aussi depuis 1908, chanoine de la cathédrale de Bayonne, charge que lui a confié Mgr Gieure, dont il est donc désormais un collaborateur proche, aux sens fonctionnel et géographique du mot.

La nécrologie que l'*Eskualduna* consacre en 1915 à J. Hiriart-Urruty souligne le choix délibéré de l'évêque de le nommer à Bayonne pour « faire de lui l'interprète de ses actes épiscopaux et lui permettre de se consacrer entièrement à son journal »<sup>167</sup>.

Avant J.Hiriart-Urruty, trois directeurs laïcs, trois hommes politiques « blancs », selon la terminologie du temps, se succèdent à la tête de l'hebdomadaire<sup>168</sup>.

Tous ses successeurs, jusqu'à la disparition du journal en 1944, seront des prêtres : Jean-Blaise Adéma, qui est aussi le directeur du *Bulletin religieux du diocèse de Bayonne*, jusqu'en 1925, Jean Saint-Pierre, le secrétaire de l'évêque, jusqu'en 1930, puis Dominique Soubelet (1930-1937), qui succède à Jean Saint-Pierre comme secrétaire de Mgr Gieure, et enfin Sauveur Arotçarena.

Difficile de ne pas interpréter cette continuité comme une prise de contrôle de l'*Eskualduna* par l'évêché, même si l'Eglise n'est formellement détentrice, en la personne de Jean-Blaise Adéma, alors curé d'Ustaritz, que d'une seule des 38 actions qui composent le capital de la société du journal *Eskualduna*, fondée en 1917<sup>169</sup>.

---

167 Ibid., p. 83-84

168 Ibid., p. 82 et 85. « Blancs » et « rouges » (*Xuriak eta Gorriak*) désignent davantage partisans et adversaires de l'Eglise dans les luttes politiques locales qu'une identité bien précise dans le spectre politique de la IIIème République. En l'occurrence, on a vu qu'E.Bidegain qualifie Louis Etcheverry de bonapartiste. Il considère que son successeur, d'Elissagaray, ami de l'homme politique nationaliste et antisémite Edouard Drumont, est encore plus à droite. Quant à l'immédiat prédécesseur de J.Hiriart-Urruty, Nicolas d'Arcangues, c'est, toujours selon les indications d'E.Bidegain, un monarchiste.

169 Ibid., p. 88-89

Et la ligne éditoriale du journal est celle de l'Eglise catholique, dont la préoccupation première est sa relation avec la société française, et dont la sensibilité quant à la langue basque est d'inspiration régionaliste, comme nous l'avons vu<sup>170</sup>.

L'engagement des prêtres ne se limite d'ailleurs pas à la production de l'hebdomadaire.

La diffusion de l'*Eskualduna* connaît un accroissement considérable entre 1904 et 1908, passant d'un peu moins de 2000 à 7000 exemplaires, parmi lesquels les abonnements ne comptent que pour quelques centaines<sup>171</sup>.

On est évidemment frappé par la coïncidence quasi-parfaite de cette augmentation avec la prise en main de l'*Eskualduna* par Jean Hiriart-Urruty et avec le paroxysme de tension entre la République et l'Eglise, qui donne du grain à moudre à ce talentueux polémiste.

Il faut en conclure que la diffusion « militante » assurée par le clergé, le dimanche, à la sortie de la messe, telle que nous la révèle le questionnaire diocésain de 1909 n'est pas sans efficacité.

Le contenu du journal s'adresse d'abord à un lectorat rural, voire d'agriculteurs (ce que confirme l'enquête diocésaine de 1909) et donne une place privilégiée aux informations locales, qui s'étendent progressivement à toutes les provinces du Pays basque en France et même à la Navarre espagnole.

Avec l'*Eskualduna*, l'Eglise catholique dispose donc à l'évidence d'un moyen d'influence très puissant sur l'opinion, mais dans les zones du Pays basque où cette influence s'exerce déjà de façon très forte, sans « mordre » sur les territoires où cette influence s'effrite irrémédiablement.

Complétant l'influence de l'*Eskualduna*, des almanachs annuels en langue basque (y compris pour la volumineuse publicité, qui peut occuper une quinzaine pages, soit quasiment la moitié de l'almanach) sont diffusés, en Pays basque intérieur surtout.

---

170 Ibid., p. 98. E.Bidegain cite à ce propos un ouvrage en langue basque consacré en 1998 à J. Hiriart-Urruty par Xipri Arbelbide : la censure qu'aurait exercée J. Hiriart-Urruty sur certains articles de Pierre Broussain, un collaborateur laïc du journal, de sensibilité *abertzale*, tendrait à conforter cette vision des choses.

171 Ibid., p. 118. Voir le tableau élaboré à partir de données issues des archives départementales des Pyrénées-Atlantiques et de recherches effectuées en 1971 par Pierre Lafitte sur la presse hebdomadaire basque. E.Bidegain, comparant les données – ou plutôt les ordres de grandeur - fournis par l'enquête de 1909 à la population globale, montre que les lecteurs de l'*Eskualduna* représentent plus d'un cinquième des lecteurs de journaux du Pays basque, dont 49,3% en Soule et 52,9% en Basse-Navarre. Ce pourcentage diminue à 12,3% en Labourd, sous l'effet des évolutions démographique et linguistique de la Côte basque, que nous avons déjà observées.

L'enquête de 1909 montre que leur diffusion se compte en milliers, même si le clergé paroissial n'est pas toujours très précis dans les décomptes qu'il fournit.

Ce n'est pas forcément très surprenant, lorsque l'on sait que deux modes de diffusion au moins pouvaient coexister : par l'intermédiaire du clergé paroissial lui-même ou chez les commerçants.

Des chiffres de diffusion impressionnants (40 000 almanachs !) sont évoqués lors du 3ème congrès diocésain de novembre 1911.

On peut donc raisonnablement supposer que dans le Pays basque rural la plupart des foyers, et en tout cas la plupart des fermes détenaient au moins un almanach<sup>172</sup>.

Ces almanachs ont un contenu éclectique, essentiellement destiné à une population rurale.

On y trouve les dates des foires et marchés du Pays basque (et de villes avoisinantes : comme Pau et Oloron en Béarn, Peyrehorade et St-Martin-de-Seignanx, dans les Landes), on y trouve les horaires des levers et couchers de soleil, les lunaisons, les horaires de marée.

On y trouve beaucoup de conseils pratiques : techniques agricoles (cultures, bétail, arboriculture et horticulture), recettes culinaires, santé et hygiène, promotion d'assurances mutualistes par le syndicat catholique des agriculteurs, etc ...

L'almanach vise aussi à distraire ses lecteurs, par des historiettes édifiantes ou amusantes, des dictons et proverbes, ou à les informer : les démêlés de l'Eglise et du Gouvernement sont évidemment en bonne place dans les almanachs du début du XXème siècle, mais l'actualité internationale n'est pas absente non plus.

C'est ainsi que la chronique de 1905, par exemple, fait une très large place, tout au long de l'année aux évènements de Russie, la guerre russo-japonaise puis les graves troubles sociaux qui la suivent.

L'almanach peut évoquer la vie de l'Eglise en consacrant des articles au pape, à ses origines familiales, aux dignitaires qui l'entourent au Vatican.

---

172 Plusieurs titres coexistent : l'almanach de l'hebdomadaire *Eskualduna*, sous les titres *Eskualdunaren almanaka* et, en 1904-1905, lors de la courte période où l'hebdomadaire changea provisoirement de titre (*Eskualdun ona – le bon basque*), *Eskualdun onaren almanaka*. On trouve aussi l'*Eskualdun laborarien adiskidea eta conseilaria* (l'ami et le conseiller des paysans basques), l'*Almanaka berria* (le nouvel almanach). On trouve enfin un *Armanak Uskara* (Almanach rédigé en dialecte souletin).

Car l'inspiration religieuse est très présente dans l'almanach qui donne notamment les références des textes et cantiques dans le livre de messe pour chaque dimanche de l'année.

L'almanach participe aussi au combat politique, par exemple en attaquant très directement le sénateur Berdoly, partisan du « Bloc des gauches », ancien adversaire du fondateur de l'*Eskualduna*, Louis Etcheverry, lors des élections législatives de 1889 : ce parlementaire, dit l'almanach, « qui donne toujours sa voix à toutes les mauvaises lois <sup>173</sup>».

L'almanach n'est certes pas hors du temps : il est très intéressant de noter qu'en 1921 et 1922, l'*Eskualdunaren almanaka*, consacre deux articles à un plaidoyer pour l'usage de la langue basque et contre les conséquences néfastes de l'émigration.

C'est un signe supplémentaire de l'inquiétude qui saisit l'Eglise catholique au lendemain de la première guerre mondiale, devant les profonds changements en cours dans la société, qu'ils résultent de l'ébranlement provoqué par ce gigantesque événement ou d'évolutions de plus longue durée.

Après la Grande guerre, la presse bascophone s'enrichit d'un nouveau titre, *Gure herria* (Notre pays). Cette revue culturelle, créée en 1921, s'appuie sur une association dont le bureau de 16 membres ne compte pas moins de 7 ecclésiastiques.

Légalement minoritaires, ils occupent cependant les postes-clefs : président (chanoine Mathieu, supérieur du petit séminaire d'Ustaritz), secrétaire général (chanoine Saint-Pierre, par ailleurs secrétaire de l'évêque et rédacteur en chef du périodique *Eskualduna*), secrétaire-adjoint (abbé Lafitte, qui est aussi correspondant de l'Académie de la langue basque)<sup>174</sup>.

Autant dire que la ligne éditoriale de la revue n'est pas défavorable à l'Eglise, sous le contrôle de la « garde rapprochée » de Mgr Gieure.

La proximité avec l'évêché est tout à fait explicite, si l'on en juge par le courrier adressé le 12 octobre 1923 par Edmond Blazy, administrateur de la revue – et ecclésiastique lui aussi - pour remercier F.M Gieure de la bienveillance qu'il a toujours témoignée à *Gure Herria* et l'assurer de « son respectueux et filial dévouement »<sup>175</sup>.

---

173 *Eskualdun onaren almanaka* de 1906.

174 *BRDB*, n°12 du 23 mars 1930

175 Publiée dans *Gure herria* n° 11 de novembre 1923.

Dans ce même courrier, E. Blazy annonce que la revue a décidé de doter les études régionales basques que veut initier Mgr Gieure de 3 prix annuels destinés à récompenser les plus méritants des futures élèves.

Le bulletin diocésain ne se prive d'ailleurs pas de faire la promotion de *Gure herria*.

De même, le n°10 d'octobre 1926 de la revue rend compte dans le détail de la cérémonie inaugurale des nouveaux bâtiments du petit séminaire à Ustaritz, dont le projet a été conçu et mené à bien à l'initiative et grâce à l'énergie déployée par F.M Gieure.

La revue fait une très large place à la langue basque, dans laquelle sont rédigés de nombreux articles, à l'histoire locale, aux arts dans lesquels des créateurs bascophones se sont illustrés, littérature, peinture, musique, notamment.

Sans être nécessairement aussi engagée dans le combat politique que peut l'être l'*Eskualduna*, elle consacre de nombreux articles, dans ces différentes rubriques, aux thématiques religieuses.

Le nombre d'ecclésiastiques parmi les contributeurs réguliers de la revue durant l'épiscopat de Mgr Gieure est très important : le chanoine Garacoche, l'abbé Foix, le chanoine Dibildos, Pierre Lafitte et Jean Saint-Pierre bien sûr, mais aussi une génération de prosateurs et versificateurs en langue basque, dont l'un des points communs est d'avoir été éduqués au petit séminaire de Larressorre.

Parmi eux, on distingue le chanoine Jean-Baptiste Daranatz (1870-1945) journaliste, historien de la ville de Bayonne, qui prend part à la fondation d'*Eskualtzaleen Biltzarra* en 1901-1902 et est crédité d'une coopération au dictionnaire Vasco-Espanol-Français, oeuvre lexicologique majeure de Resurreccion Maria Azkue, l'éminent bascologue espagnol ... et prêtre lui aussi.

On citera aussi Jean Barbier, (1875-1931), longtemps curé de St Pé sur Nivelle, auteur de contes, de théâtre, de poésies.

Deux autres prêtres s'expriment régulièrement dans la revue :

- sous le nom de plume d'*Oxobi*, Jules Moulier (1888-1958), journaliste, auteur de chants, de contes et de *bertso*, membre de l'Académie de la langue basque<sup>176</sup>.

---

<sup>176</sup> *Bertso* (ou *bertsu*) : chant improvisé, rimé et strophé, sur un thème libre ou imposé, déclamé individuellement ou en duo, devant un public.



- sous les pseudonymes *Zerbitzari*, *Azkaindarra* ou *Bilharia*, Jean Elissalde (1883-1961), journaliste, auteur de théâtre, de contes, traducteur de catéchismes et également membre de l'Académie de la langue basque.

### *La linguistique*

La contribution ecclésiastique à la linguistique basque durant la période se limite au dictionnaire basque-français que Pierre Lhande publie en 1928, avec le concours de Pierre Lafitte.

Ce n'est en effet pas de France que sont venues dans la période les contributions les plus remarquables du clergé : il faut citer ici le dictionnaire basque-espagnol-français (*Euskara-Gaztelania-Frantsesa hiztegia*) de Resurreccion Maria Azkue, en 1905 et sa Morphologie basque (*Euskal morfologia*), en 1923.

R.M Azkue est lui aussi un prêtre, formé au séminaire de Vitoria puis à l'université de Salamanque, qui a consacré sa vie à l'étude et à la diffusion de la langue basque : il fut le premier président de l'Académie de la langue basque.

Cependant, le linguiste Henri Gavel, un laïc, publiera une *Grammaire pratique de la langue basque* dans *Gure herria*, entre 1922 et 1926.

### *La bascologie*

Parmi les douze premiers membres de l'Académie de la langue basque, en 1919, on compte 7 prêtres, dont 2 de nationalité française, Martin Landerretche et Pierre Lhande.

Les membres du clergé bascophone, en France, comme en Espagne d'ailleurs, tiennent une place de premier plan dans la production intellectuelle bascologique de ce début du XXème siècle, notamment dans le domaine de la linguistique et de l'anthropologie.

Ils contribuent de ce fait à réévaluer la considération dont la langue et la culture basque vont progressivement faire l'objet au sein de la société, en même temps qu'ils fabriquent des outils linguistiques qui permettront de forger ultérieurement les outils pédagogiques nécessaires à la transmission de la langue basque en milieu scolaire, à partir de la fin du XXème siècle.

Dès 1901, des deux côtés de la frontière franco-espagnole, ceux qui s'intéressent à la langue, et plus généralement à la culture basques, membres du clergé et laïcs, se sont regroupés au sein de l'*Euskaltzaleen biltzarra* (EB), l'Assemblée des bascophiles.

Les bulletins qui rendent compte des congrès annuels de la société ont le bon goût de nous donner l'identité, l'origine géographique, et la plupart du temps, l'activité professionnelle de ses adhérents<sup>177</sup>.

Il est donc possible de saisir une sociologie des *Euskaltzale* au début et à la fin de la période étudiée dans cette recherche.

Les effectifs d'abord : 132 sociétaires sont répertoriés à l'occasion du Congrès d'Irun, le 29 septembre 1904. Ils sont un peu plus de 500 en 1933.

Même si la société connaît un accroissement continu de ses adhérents pendant ces trois décennies, elle n'a cependant rien d'un mouvement de masse.

Comment pourrait-il l'être tant la notabilité semble être le critère d'appartenance principal à la société : médecins libéraux en nombre important (25 en 1933), pharmaciens, vétérinaires, assureurs, commerçants, huissiers, avocats, notaires, banquiers, « propriétaires », et parfois « propriétaires-rentiers », chefs d'entreprise.

Un ébéniste, un maréchal ferrant font vraiment figure d'exception dans la liste de 1933. Aucun des adhérents ne revendique la profession d'agriculteur, même si l'on peut supposer qu'un certain nombre d'entre eux sont présents sous l'appellation « propriétaire ».

Quelques retraités ayant exercé des métiers d'encadrement et un nombre infinitésimal de fonctionnaires complètent l'effectif.

Mais la catégorie socio-professionnelle la plus représentée est, en 1904, comme en 1933, le clergé catholique.

Ses membres sont 16 en 1904 et 53 en 1933 (pour ne parler que des ressortissants français exerçant leur ministère au Pays basque en France), auxquels il faudrait ajouter 6 ressortissants espagnols et 3

---

177 Consultables aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, à Bayonne, dans le Fond Dassance-Mesnard.

adhérents expatriés à Pau, en Californie et en Tunisie (ce dernier est notre vieille connaissance Jean Saint-Pierre, alors évêque auxiliaire de Carthage).

La proportion de membres du clergé est donc à peu près constante, à 12% environ du nombre total d'adhérents durant toute la période.

Ces curés, missionnaires, aumôniers, professeurs de l'enseignement catholique et même secrétaires de l'évêque ( Jean Saint-Pierre en 1926, Dominique Soubelet en 1933) ne se contentent pas d'un rôle passif, ils participent pleinement à la direction de l'EB.

S'ils n'exercent jamais la présidence (à l'exception de la présidence honoraire conférée au chanoine et littérateur Gratien Adéma en 1904), ils occupent les fonctions rien moins que secondaires dans une association, de secrétaire général.

En 1904, c'est l'abbé Martin Landerretche qui tient le poste. En 1926 et 1933, c'est Jean Elissalde, curé de Laguinge puis de Gréciette, que nous avons déjà croisé en tant que collaborateur régulier de *Gure Herria*.

Il a pour adjoint durant la période son collègue Jules Moulier, vicaire de St Pierre d'Irube, puis curé de St Esteben, également une des signatures récurrentes de *Gure Herria*.

Une exception notable cependant : Jean Hiriart-Urruty ne semble pas avoir été convaincu par l'EB et l'on peut raisonnablement supposer que c'est à elle que ce lutteur pensait, lorsque dans son rapport de 1909, il souhaitait une action plus tangible que celle menée pendant « les heures de revues, parades et banquets », qui valut à l'*Euskaltzaleen biltzarra* le féroce surnom de *Baskaltzaleen biltzarra*.<sup>178</sup>

Mais l'EB se développe avec régularité, et perd progressivement sa qualité première de société transfrontalière, les Basques de France y devenant très majoritaires.

Alors que l'EB déplorait en 1904 la fin de non recevoir donnée par le prédécesseur de Mgr Gieure à sa demande visant à créer un enseignement de la langue basque au grand séminaire, une quinzaine d'années plus tard, une part importante de son activité consiste à doter de prix différents concours de composition basque destinés aux élèves du grand séminaire, des établissements d'Ustaritz et de

---

178 « L'assemblée des bâfreurs », cité dans ETCHEVERRY-AINCHART, *Le mouvement Enbata*, p.20.

Mauléon et des écoles primaires.

Pour ces dernières, plusieurs centaines de candidats (jusqu'à 702 candidats dans 52 centres d'examen) furent appelés à concourir.

La forte participation du clergé à ce réseau de notables qu'est l'EB manifeste donc aussi d'une certaine façon l'influence de l'Eglise dans la société.

### **Le clergé basque, un intellectuel collectif gramscien ?**

La formule saisissante (“élite ethnique”), utilisée par J.E Jacob , nous paraît à la réflexion moins pertinente pour caractériser le clergé bascophone du début du XXème siècle que la réflexion théorique élaborée par Antonio Gramsci.

Cet éphémère chef du jeune Parti communiste italien des années 20 du XXème siècle fut aussi un intellectuel d'envergure, qui a notamment cherché à analyser dans son oeuvre le rôle des intellectuels dans la société<sup>179</sup>.

Réfléchissant aux conditions du passage au socialisme dans les sociétés occidentales, qu'il présentait très différentes de celles de la prise du pouvoir par les bolcheviks en Russie, il fut amené à mettre en évidence le rôle d'une couche sociale spécifique, celle des intellectuels, dans l'histoire des sociétés humaines.

Ce rôle, c'est, selon lui, d'assurer l'articulation entre superstructure, qu'il définit comme la combinaison de la société civile et de la société politique, et infrastructure, qui est le mode de production, dans ses dimensions économique et sociale ; infrastructure et superstructure constituant, à une époque donnée, un “bloc historique”.

Il emploie pour nommer ce rôle la formule d’"intellectuel organique”.

Dans ce rôle, cette couche sociale, qui représente aussi bien celle dont elle est issue que, pour reprendre la terminologie gramscienne, la “couche fondamentale” (par exemple, l'aristocratie dans le bloc historique médiéval) dispose, selon Gramsci d'une autonomie réelle.

Le passage d'un “bloc historique” à un autre nécessite, selon Gramsci, l'agrégation ou l'adhésion au nouveau “bloc historique” des intellectuels liés à l'ancien “bloc historique”, qu'il nomme

---

179 GRISONI (Dominique) et MAGGIORI (Robert), *Lire Gramsci*, Paris, Editions universitaires, 1973, 280 p.

“intellectuels traditionnels<sup>180</sup>”.

Ce résumé sommaire d'une pensée lui confère un aspect mécaniste qui n'était certes pas le fond du raisonnement d'A.Gramsci, soucieux au contraire de prendre en compte la complexité des choses.

Mais comment ne pas être tenté de voir dans le clergé bascophone du début du XXème siècle une illustration presque “chimiquement pure” du concept d’“intellectuels traditionnels” forgé par Gramsci.

Ne sommes nous pas en présence d'un groupe très lié à la société, essentiellement rurale, dont il est issu ?

Un groupe qui reçoit, de façon très homogène une éducation de bonne qualité ; un groupe, qui de cette éducation, tire une grande proximité avec les notables laïcs, formés sur les mêmes bancs.

Un groupe très attaché au modèle économique et social traditionnel particulièrement stable, selon lequel s'organise cette société rurale.

Un groupe qui s'efforce de perpétuer cette organisation, notamment à travers un rôle de direction de conscience qui s'exerce d'une façon extraordinairement étendue, intervenant dans le domaine de la vie privée, jusque dans sa dimension la plus intime, comme dans celui de la vie publique.

Un groupe enfin, dont les plus brillants représentants, sont à l'évidence engagés dans un combat culturel, tendant à promouvoir précisément comme “une langue de culture”, à l'égal ou tout au moins au niveau du français, une langue très ancienne qui n'est, à quelques rares exceptions près, parvenue jusqu'à l'époque contemporaine que sous les formes que lui ont données un usage populaire.

En ce début du XXème siècle, ce combat culturel s'identifie avec celui mené par l'Eglise catholique contre une modernité, qui peut être vécue au Pays basque en France, comme agressive, voire destructrice du modèle socio-économique rural, du modèle “microfundiaire” chanté par Pierre Lhande.

C'est à notre sens, l'explication principale de l'apparent paradoxe de “dissidence intégrée” soulevé par X.Itçaina : l'adversaire principal n'est pas – n'est plus, surtout après 1918 - tant la République française que la modernité dans laquelle se dilue l'ancien ordre des choses, l'ancien « bloc historique » dirait Gramsci.

---

180 PORTELLI (Hugues), *Gramsci et le bloc historique*, Paris, 1972, PUF, collection « Sup », 175 p.

En cela peut-être, les similitudes l'emportent-elles sur les différences entre les deux parties du Pays basque, en Espagne et au Pays basque.

Ces différences, souvent soulignées, sont bien connues : l'Espagne n'a pas connu l'accalmie quasi séculaire des relations entre l'Eglise et l'Etat permise par le Concordat en France (ce n'est qu'au milieu du XIXème siècle qu'un Concordat est signé en Espagne entre un pouvoir d'inspiration libérale et l'Eglise catholique).

L'Espagne, est au surplus secouée durant le XIXème siècle par deux guerres civiles (et quelques affrontements plus localisés), les guerres carlistes (1833-1839 et 1872-1875)<sup>181</sup>.

Le Carlisme est un phénomène politique trop complexe pour qu'on tente d'en démêler ici les fils<sup>182</sup>.

Le fait est que le Carlisme connut principalement le succès dans des régions périphériques de l'Espagne à forte identité linguistique : Catalogne d'une part et surtout provinces bascophones de Biscaye, Guipuzcoa et Navarre, à l'exception des principales villes qui restèrent fidèles au gouvernement libéral.

La force propulsive du Carlisme paraît reposer sur une alliance entre paysannerie, petite noblesse rurale et bas-clergé, touchés par une crise agraire longue à partir de la deuxième décennie du XIXème siècle et par diverses initiatives des gouvernements libéraux : pression fiscale, suppression des dîmes, *desamortizacion* (vente indivise des biens monastiques, puis des biens communaux que seuls purent acheter des acquéreurs fortunés, à l'exclusion des paysans ou des hobereaux).

La *desamortizacion*, en supprimant les institutions charitables d'Eglise, ou les pratiques de vaine pâture et de ramassage du bois sur les biens communaux, aurait contribué en outre à aggraver la situation des paysans les plus modestes.

---

181 Le roi Ferdinand VII confia la succession au trône d'Espagne à sa fille Isabelle en 1833, mettant ainsi fin à l'application de la loi salique en vigueur depuis l'avènement d'une dynastie de Bourbons en Espagne. Cette succession déclencha un soulèvement en faveur de l'accession au trône du frère cadet de Ferdinand, Carlos, dont les partisans furent appelés carlistes.

182 X.Itçaina, dans *Les virtuoses de l'identité*, p.42-56, expose différentes interprétations du Carlisme données par l'historiographie. Si l'on en juge par la présentation faite de ce mouvement dans le musée qui lui est consacré à Estella, en Navarre (sous le contrôle d'un comité scientifique, composé de contemporanéistes espagnols), la tendance actuelle de l'historiographie espagnole est de considérer le Carlisme comme un mouvement inspiré par l'hostilité aux principes de la Révolution de 1789, à l'instar de la Chouannerie française, du Sanfédisme dans le sud de l'Italie ou du Miguelisme portugais. La spécificité du Carlisme est la prolongation de son influence sur la vie publique espagnole, en tant que formation politique organisée, jusqu'à la guerre civile espagnole de 1936-1939, soit pendant près d'un siècle.

Le poids du clergé bascophone espagnol, deux fois plus nombreux que le clergé andalou et la langue basque, ne sont sans doute pas pour rien dans la physionomie singulière (« Dieu, Patrie, Fueros, Roi ») que prit cette révolte contre des changements qui affectaient la vie quotidienne d'une partie importante de la population<sup>183</sup>.

Après la deuxième guerre carliste, les *fueros*, ces modalités d'auto-administration en vigueur dans ces provinces furent abolis.

A la fin du XIXème siècle, le Pays basque en Espagne, surtout la Biscaye, connaît un « boom » économique lié au développement rapide de la production et de la transformation de l'acier, qui entraîne de profondes modifications sociales : recul du monde rural, accroissement important du nombre d'ouvriers, alimenté par une importante immigration non bascophone.

Vers 1890, le nationalisme basque balbutiant, dont le lien avec le Carlisme est un sujet de discussion entre historiens, mais qui se réfère explicitement au catholicisme lui aussi, se construit initialement en réaction contre ces changements sociaux radicaux.

En France et en Espagne, malgré les différences notables, on peut donc certainement percevoir un point commun dans cet engagement du catholicisme basque contre la modernité et ses conséquences, destructrices des modes de vie traditionnels.

## **V. LA TRANSMISSION DE LA LANGUE BASQUE AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE, UNE PERSPECTIVE AMBITIEUSE QUI ACHOPPE SUR L'ABSENCE DE RESSOURCES SUFFISANTES**

### **L'enseignement, préoccupation centrale de Mgr Gieure**

Pour le nouvel évêque, en 1906, la tâche à accomplir s'avère immense, si l'on considère que 225 établissements d'enseignement ont été concernés, dans les Basses-Pyrénées, par les conséquences des lois du 1er juillet 1901 (qui soumet les congrégations enseignantes à autorisation, et permet ainsi aux pouvoirs publics d'en interdire certaines) et du 7 juillet 1904 (qui interdit l'enseignement à toute congrégation). Parmi ces établissements, 96 sont au Pays basque<sup>184</sup>.

---

183 Le taux d'encadrement de la population par le clergé (1/450 au Pays basque et 1/1000 en Andalousie) est donné par X.Itçaina, op.cit, p.49.

184 *BRDB* n°13 du 29 juillet 1906

Les travaux universitaires consacrés à la question pointent la difficulté de comprendre le processus de reconstruction de l'enseignement catholique à l'oeuvre dans les Basses-Pyrénées<sup>185</sup>.

Les sources y sont rares, car ni le diocèse de Bayonne ni la direction diocésaine de l'enseignement catholique des Pyrénées-Atlantiques ne disposent d'archives pour la période.

Par surcroît, un malencontreux incendie a ravagé en 1908 la Préfecture, qui abritait également le dépôt des archives publiques départementales.

Les Basses-Pyrénées ne font malheureusement pas exception aux difficultés archivistiques dont souffre l'enseignement catholique<sup>186</sup>.

A. Lanfrey classe les Basses-Pyrénées parmi les départements dont la réorganisation a été tardive : il ne recense pas moins de 3 ou 4 absences de représentation des Pyrénées-Atlantiques sur 7 assemblées générales des directeurs diocésains tenues entre 1908 et 1914<sup>187</sup>.

Une commission de l'enseignement primaire chrétien est bien créée en 1906, mais les traces de son activité ne sont pas patentées<sup>188</sup>.

En 1910, dans la foulée des travaux du congrès diocésain de novembre 1909, l'évêque constitue une « commission chargée d'étudier les questions d'enseignement libre » .

Lanfrey ajoute que la réorganisation s'est appuyée sur les syndicats d'enseignants et associations catholiques : la commission mise en place par Mgr Gieure était constituée de 3 ecclésiastiques et de 4 laïcs, dont deux inspecteurs et deux directrices des écoles catholiques. Plutôt des professionnels, donc, que des syndicats ou des associations catholiques, même si les engagements individuels des membres ne sont pas précisés<sup>189</sup>.

Ce n'est qu'en 1912 qu'est nommé un inspecteur diocésain des écoles libres, le chanoine Lurde<sup>190</sup>.

---

185 LANFREY (André), *Sécularisation, séparation et guerre scolaire, les catholiques français et l'école (1901-1914)*, Paris, 2003, Cerf, collection « Histoire ».

186 LAGREE ( Michel), « L'histoire de l'enseignement primaire catholique. Le problème des sources », in *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 81, n°206, 1995, p. 25-34. (L'enseignement catholique en France aux XIXe et XXe siècle, sous la direction de Gérard Cholvy et Nadine- Josette Chaline).

187 LANFREY, *Sécularisation*, p.491.

188 BRDB n° 13 du 29 juillet 1906

189 LANFREY, *Sécularisation*, p. 386

190 BRDB n° 49 du 3 décembre 1911



Quoi qu'il en soit, l'objectif explicitement affiché par l'Eglise est de doubler le nombre d'établissements d'enseignement primaire catholiques dans les Basses-Pyrénées (il y en a encore 128 pour les filles et 28 pour les garçons en 1911)<sup>191</sup>.

Cette résilience, somme toute remarquable, compte tenu de la précarité des moyens de l'Eglise catholique après 1905, tient au caractère central que celle-ci accorde à l'enseignement dans une éducation chrétienne.

Avant 1914, le *Bulletin* consacre de nombreux articles à réfuter le concept d'*école neutre* promu par l'Instruction publique.

Dans l'un d'eux, l'évêché établit un parallèle intéressant avec « nos frères les basques espagnols qui rejetèrent la volonté [du gouvernement espagnol] d'imposer aux provinces basques un enseignement », en une allusion explicite aux soulèvements carlistes du XIX<sup>ème</sup> siècle, et notamment celui de 1833-1839 contre le pouvoir libéral de Madrid<sup>192</sup>.

Dans ce *Kulturkampf* (le terme et le parallèle contextuel sont utilisés dans plusieurs articles du *Bulletin*), les pères de famille sont invités à surveiller les manuels scolaires mis entre les mains de leurs enfants scolarisés dans l'enseignement public, sur la base de listes publiées à partir d'août 1908 : ouvrages scolaires prohibés par les évêques français, ouvrages prohibés par l'Instruction publique et enfin ouvrages recommandés par l'Eglise<sup>193</sup>.

Les enseignants catholiques sont incités, à partir d'octobre 1906, à obtenir le certificat d'aptitude à l'enseignement et à suivre la préparation à l'examen organisée dans ce but par le Syndicat de l'enseignement libre de Toulouse.

Le clergé est lui invité, dès septembre 1907, à repérer au moins un enfant de 12 ans dans chaque paroisse, susceptible de devenir un enseignant catholique après une formation au petit séminaire.

---

191 Ibid.

192 *BRDB* n° 46 du 15 novembre 1908

193 Ces références au dur affrontement qui opposa les gouvernements prussien, puis de l'Empire allemand, au catholicisme, une dizaine d'années environ avant l'exacerbation du conflit entre la III<sup>ème</sup> République et l'Eglise catholique en France, soulignent que le terme *Kulturkampf* pourrait sans doute désigner de façon générique la grande controverse du XIX<sup>ème</sup> siècle entre les conceptions philosophiques et sociales qui sous-tendaient l'action de plusieurs Etats européens (dont l'Espagne), d'une part, et celles du Saint-Siège, d'autre part.

## **Un enseignement élémentaire catholique très présent dans l'éducation des filles, moins chez les garçons**

Parmi les établissements existant dans le diocèse de Bayonne avant l'interdiction des congrégations, 15 avaient été créés par les Frères des écoles chrétiennes, destinés aux garçons, et 114 par la congrégation des Filles de la Croix, pour les filles <sup>194</sup>.

L'enquête de 1909 montre qu'une quarantaine de paroisses du Pays basque comportent encore des écoles catholiques malgré l'interdiction, très majoritairement des écoles de filles.

On peut dire que ces dernières proposent une alternative à l'école publique dans nombre de communes, et exercent une véritable concurrence, car leurs effectifs sont comparables à ceux de l'enseignement public et souvent nettement supérieurs, d'après les curés : c'est le cas à Ayherre, Bardos, Cambo, Espelette, Guiche, Hasparren, Labastide-Clairence, Lahonce, Urt, St-Palais, St-Pierre-d'Irube, Sare.

Le Labourd semble d'ailleurs en pointe dans cette scolarisation catholique des filles, par rapport à la Soule et la Basse-Navarre, même si à St-Martin d'Arberoue, selon le prêtre, aucune fille ne fréquente l'école publique.

Un village frontalier en territoire espagnol, Urdax, abrite des congrégations réfugiées de France, d'où elles accueillent des élèves, filles et garçons venus d'Ainhoa, en France.

Dans l'enquête ne sont répertoriées que moins d'une dizaine d'écoles de garçons catholiques, situées dans des chefs-lieux de canton, sauf celle de St-Jean-le-Vieux.

## **Un enseignement catholique dispensé en français pour des raisons structurelles, qui ne peut survivre, après 1905, que grâce à la présence des congréganistes « sécularisés »**

Outre l'importante question des locaux destinés à abriter les établissements scolaires catholiques, après les pertes d'affectation immobilière dûes à la loi de séparation, l'enseignement catholique se trouve placé devant la nécessité de substituer en très peu de temps un personnel laïc à un personnel congréganiste. Deux voies lui sont ouvertes pour ce faire :

---

194 GOÏTY, *Histoire du diocèse de Bayonne*, p. 383-384

- La sécularisation, c'est-à-dire la transformation en personnels laïcs des enseignants congréganistes.

- Le recrutement et la formation de nouveaux personnels laïcs.

On estime à 60% et 40 % les parts respectives de l'une et l'autre filière de recrutement dans la composition du corps enseignant catholique, en 1912, au plan national <sup>195</sup>. Cette proportion est-elle observée dans les Basses-Pyrénées ?

L'enquête de 1909, même si un dénombrement à l'unité près n'est pas possible, du fait de l'absence d'homogénéité des réponses, nous montre qu'écoles de garçons et de filles n'auraient pu fonctionner sans l'apport d'enseignants sécularisés, dans une proportion qui n'apparaît pas inférieure à l'évaluation nationale.

Quelle était l'attitude de ces enseignants sécularisés, et avant eux, des enseignants congréganistes vis-à-vis de la langue basque ?

Nous nous sommes intéressés, parce qu'ils disposent d'un système d'archives bien organisé, aux établissements gérés par les Frères des écoles chrétiennes, les célèbres « lasalliens », à leur recrutement et au système de formation de leurs enseignants, pour tenter d'y déceler les raisons de l'« ostracisme » à l'égard de la langue basque décelé par J. Hiriart-Urruty chez de nombreux enseignants congréganistes dans son rapport de 1909.

Sur un plan quantitatif, le service des Archives lasalliennes précise qu'il ne recense qu'un petit nombre de sécularisations parmi les Frères des écoles chrétiennes, qui détenaient le plus grand nombre d'établissements d'enseignement pour les garçons au Pays basque en France.

Sur le plan qualitatif, les Frères destinés à l'enseignement sont formés dans les scolasticats, sortes d'écoles normales spécifiques à la congrégation.

La Règle du Gouvernement des Frères, dans sa version de 1901, précise que les seules langues apprises par les élèves des scolasticats de France sont le français plus une langue parmi les grandes langues européennes, en fonction de la région où se trouve le scolasticat.

---

195 LANFREY, *Sécularisation*, p 539

Jusqu'à 1885, les scolasticats les plus proches du Pays basque se trouvaient à Bordeaux et à Toulouse. A cette date, les Frères ouvrent un scolasticat à Mauléon-Licharre, en plein coeur du Pays basque en France. D'après les informations fournies par les Archives lasalliennes, il n'y a pas de Basques dans le recrutement de ce scolasticat.

Rien d'étonnant à cela puisque la Règle du Gouvernement qui régissait depuis l'origine l'existence des Frères précisait qu'« ils rompront toutes les liaisons qu'ils auront eues dans le monde, même avec leurs parents, et ils n'en entretiendront aucune, sous prétexte même de procurer le bien de leur maison ou de l'Institut ... Les frères pourront aller à l'enterrement de leurs père et mère, seulement en cas qu'ils demeurent à l'endroit où ils seront morts, **ce qu'on fera en sorte qu'il n'arrive pas**»<sup>196</sup>.

Autant dire que les Frères des Ecoles chrétiennes n'ont, à supposer que la Règle le leur ait permis, aucune capacité d'enseigner une langue basque qu'ils ne connaissent pas et qui n'entre pas dans leur projet pédagogique.

Quel que soit le comportement de chacun d'entre eux au regard de l'utilisation de cette langue par les élèves, il est de toute façon parfaitement clair qu'ils n'étaient en aucun cas, en auraient-ils eu la volonté, en mesure de promouvoir l'enseignement du basque.

Il ne semble pas que les Filles de la Croix, entre les mains desquelles reposait une bonne part de l'enseignement des filles au Pays basque au début du XXème siècle, aient eu une Règle aussi draconienne <sup>197</sup>.

Cependant, Jean Hiriart-Urruty, dans *l'Eskualduna*, semble particulièrement incriminer les congrégations féminines, lorsque, se demandant ce qui perd la langue basque, il répond « surtout les responsables des écoles [catholiques] ... y compris les Frères et les Soeurs ... Surtout les Soeurs ... Il n'y a personne qui occasionne davantage de dommages à la langue basque, à la lisière comme au milieu du Pays basque, dans les villes comme dans les villages, que tous ces responsables d'école »<sup>198</sup>.

L'explication qui sous-tend un tel jugement est assez évidente pour ce qui concerne les Frères, on l'a compris : c'est le déracinement.

---

196 Informations et documentation fournis par frère Alain Houry, responsable des Archives lasalliennes à Lyon

197 Informations fournies par soeur Clotilde Arrambide (Filles de la Croix)

198 GOYENETCHE, *Histoire générale du Pays basque, le XIXème siècle*, p.259

Elle l'est beaucoup moins s'agissant des Filles de la Croix, dont deux noviciats, qui fournissent entre 1850 et 1880, 55 à 60% des enseignantes de la congrégation, sont implantés dans le diocèse, à Igon, en Béarn et à Ustaritz, au coeur du Pays basque<sup>199</sup>.

Mais ce recrutement, dans lequel figurent probablement des bascophones, a vocation, contrairement aux écoles normales départementales d'instituteurs publics, à irriguer un réseau d'établissements d'enseignement qui s'étend sur une trentaine de départements français disposés de part et d'autre d'une ligne qui relie les Basses-Pyrénées au Nord<sup>200</sup>.

Les particularismes, et notamment les parlers, locaux, ne font donc ici sans doute pas davantage partie du projet pédagogique des noviciats des Filles de la Croix que dans les scolasticats lassalliens.

Cette indifférence, à tout le moins, des congrégations à l'égard de la langue basque, c'est une des raisons qui permet à Mona Ozouf de souligner que « le parti catholique qui dans le débat sur l'école, fait flèche de tout bois, ne retient jamais contre l'école publique le grief d'extirper les langues et manières régionales.

Il est clair que partisans et adversaires n'aperçoivent même pas ce terrain de contestation . Que la francisation soit un bienfait leur est un credo commun, et aucun d'eux n'imagine de résistances particulières à l'entreprise »<sup>201</sup>.

Mais cela n'est certainement pas aussi net, vu du diocèse de Bayonne.

## **Recruter et former des instituteurs bascophones ? Les « études régionales » de Mgr Gieure**

Si l'évêché veut consolider puis développer l'enseignement catholique, il est évident qu'il doit disposer de nouvelles ressources humaines, ce qui le conduit à lancer périodiquement des appels à candidatures d'instituteurs<sup>202</sup>.

---

199 LANGLOIS (Claude), *Le catholicisme au féminin : les congrégations françaises à supérieure générale au XIXème siècle*, Paris, 1984, Cerf, p. 339. Cette implantation se fit à l'initiative de Mgr d'Astros, évêque de Bayonne entre 1820 et 1830, qui fut le protecteur (et un propagateur, partout où il passa) de la congrégation.

200 Ibid., p. 421. D'après la carte des implantations des congrégations dites plurirégionales, selon la catégorisation proposée par C.Langlois.

201 OZOUF (Mona), *De Révolution en République, les chemins de la France*, Paris, Gallimard, 2015, « Quarto », p. 1260

202 Dans une lettre au clergé du 16 septembre 1907 et de nouveau à travers le questionnaire préparatoire au congrès de 1909, puis encore en 1912.

Concernant la formation de ces futurs instituteurs catholiques, Mgr Gieure prend une décision, jugée suffisamment importante pour être signalée dans un bulletin de la société générale de l'enseignement et de l'éducation (SGEE) : celle-ci devait désormais être assurée par le petit séminaire, parallèlement à la formation des futurs membres du clergé, une passerelle étant prévue entre les deux « filières »<sup>203</sup>.

Quelle devait être, selon Mgr Gieure, le rapport de ces nouveaux enseignants avec la langue basque ?

En rupture avec l'enseignement donné au petit séminaire de Larressore, Mgr Gieure a instauré à Belloc (et ensuite à Ustaritz), un cycle d'« études régionales », par la circulaire du 9 octobre 1923 dans le détail de laquelle il faut maintenant entrer.

On peut en effet y discerner nettement le fondement de l'intérêt manifesté par F.M Gieure pour la langue basque, et plus généralement, aux langues régionales, ainsi que l'action qu'il entend développer pour soutenir cet intérêt.

« Depuis un bon nombre d'années, tout ce qui touche à la province, à la région, passionne les esprits. Les livres, les revues, les assemblées savantes, les congrès s'occupent de cette question avec une sympathie ardente ... : des langues qui s'enorgueillissent d'avoir produit des chefs-d'oeuvre ne doivent pas disparaître ».

Cependant, l'évêque n'a nullement l'intention d'initier un nouveau débat sur le régionalisme, il entend « passer aux actes ».

S'agissant de l'enseignement des langues régionales, l'évêque évoque une erreur de méthode de l'Etat, qui a institué quelques cours à l'Université : il considère pour sa part que l'objectif de préservation ne peut-être atteint que si l'enseignement des langues régionales est développé au niveau de l'école élémentaire.

Encore faut-il disposer d'un corps d'instituteurs disposant de compétences bascophones.

---

203 LANFREY, *Sécularisation*, p. 496. La SGEE, fondée en 1867 par des pères de famille et des enseignants catholiques, opposés à la politique du ministre de l'instruction publique, Victor Duruy, et à la toute jeune Ligue de l'enseignement, est un lieu de discussion théorique et pratique sur l'organisation de l'enseignement catholique.

Le petit séminaire étant le lieu choisi par Mgr Gieure pour assurer la formation des nouveaux instituteurs catholiques, on peut raisonnablement penser que le lancement d'études régionales dans cet établissement plutôt qu'au grand séminaire, comme l'avait suggéré Jean Hiriart-Urruty en 1909, est donc un choix, mûrement réfléchi pour atteindre cet objectif stratégique.

La circulaire envisage la réalisation de manuels de langue et d'histoire régionale, de recueils de morceaux choisis.

Les exercices proposés aux élèves comporteront dictées, explications de texte, thèmes, versions.

Les notes doivent être prises en compte pour le tableau d'honneur et pour le prix d'excellence, ce qui est un indice de l'intérêt porté à la nouvelle discipline.

En ce qui concerne les études basques, cette circulaire établit un programme structuré en deux cours, histoire d'une part, langue et littérature, d'autre part, dispensés sur 3 ans, selon le schéma suivant<sup>204</sup> :

Année	Cours		Horaire
	Histoire	Langue et littérature	
Première	Histoire politique	Eléments non verbaux et initiation au verbe basque	9h par cours
Seconde	Histoire administrative	Verbe basque	9h par cours
Troisième	Histoire religieuse	Littérature basque	9h par cours

Le programme dans son intégralité est présenté en annexe.

On se bornera ici à préciser la distinction qui est faite entre cours d'histoire politique, administrative et religieuse.

L'histoire politique est destinée à situer l'histoire des 3 provinces du Pays basque en France dans une histoire plus générale (origine des Basques, relations avec les royaumes d'Angleterre, de Navarre et de France, conséquences de la Révolution française au Pays basque. On note une rubrique : « lutte pour l'indépendance - Roncevaux »).

204 CASTOREO (Patrick), *Langue basque et enseignement en France de 1789 à 1993*, Travail d'étude et de recherche, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1993

L'histoire administrative insiste particulièrement sur l'organisation politico-administrative et judiciaire particulière aux provinces basques sous l'Ancien Régime en France.

L'histoire religieuse évoque le protestantisme et le jansénisme, les grandes affaires de sorcellerie de la fin du XVIème et du début du XVIIème siècles, les persécutions religieuses sous la Révolution française, les grandes oeuvres et les saints et martyrs du Pays basque.

En pratique, cet enseignement ne fut dispensé que dans deux établissements, le petit séminaire, à l'ouest du Pays basque en France, et le collège de Mauléon, à l'est : l'histoire régionale concernait, dans ces deux établissements, le Pays basque en France (Soule, Basse-Navarre et Labourd).

En revanche, les cours de langue portaient, à Mauléon, sur les formes dialectales parlées en Soule et Basse-Navarre, alors qu'ils étaient consacrés au dialecte labourdin à Ustaritz<sup>205</sup>.

La circulaire précise que l'abbé Michel Etcheverry, le premier enseignant « es études régionales » au petit séminaire à Belloc, est le concepteur du programme d'enseignement du dialecte labourdin. Rien n'est précisé en ce qui concerne l'enseignement dans les deux autres dialectes et l'histoire régionale.

L'évêque demande aux enseignants de faire rapport de leur activité.

En 1927, les enseignants mauléonais, les pères Orabe (un souletin) et Urruty (un bas-navarrais) font part de leurs doutes quant à l'impact de leur travail, notamment du fait du nombre d'heures limité (18h annuelles, 54 sur l'ensemble du cursus, les deux cours confondus), eu égard « à l'étude d'une langue aussi compliquée que le basque et à une histoire aussi confuse que [celle du Pays basque] ».

De ces doutes, on a pu déduire qu'il s'agissait, dans l'histoire des rapports entre langue basque et enseignement, d'une initiative au fond assez anecdotique, qui d'ailleurs, aurait disparu après le départ de l'évêque Gieure, en 1933<sup>206</sup>.

Ce n'est pas aussi simple que cela.

---

205 Depuis 1923, époque à laquelle prévalait encore la distinction, mentionnée dans la circulaire, opérée depuis le XIXème siècle par Louis Lucien Bonaparte, entre dialecte souletin et dialecte bas-navarrais, les linguistes contemporains distinguent le souletin d'un ensemble, appelé navarro-labourdin, qui regroupe les divers sous-ensembles parlés à l'ouest et au centre du Pays basque en France.

206 CASTOREO, *Langue basque et enseignement en France*, p.57-58. C'est aussi le sentiment exprimé par X.Itçaina dans *Euskaldun fededun, religion et politique sous la IIIème République*, Bayonne, Elkar, 2015, 102 p.



D'abord, comme dans toute bureaucratie qui se respecte, ce qui disparaît après le départ du commanditaire du rapport, c'est en premier lieu l'obligation ressentie par les enseignants de restituer ledit rapport, et non l'enseignement lui-même, puisque Pierre Lafitte continua à dispenser son enseignement à Ustaritz.

De fait, Mgr Gieure ayant remis sa démission entre les mains du pape en décembre 1933, les rapports dont il avait demandé la production ne figurent dans aucun des bulletins religieux du diocèse de Bayonne en 1934.

Nous disposons cependant de rapports portant sur les années scolaires 1923-24 à 1932-1933 pour chacun des deux collèges.

Rappelons-nous à présent que les élèves de ce temps étaient encore très nombreux à parler le basque appris comme une langue maternelle.

Rappelons-nous ensuite l'intuition de Jean Hiriart-Urruty, aujourd'hui confirmée par cette discipline toute neuve, la linguistique de terrain, qui nous apprend que la compréhension des mécanismes grammaticaux d'une langue est indispensable à sa survie.

Et nous commençons à regarder d'un autre oeil ce modeste programme, qui a été conçu dans une perspective d'appui et de consolidation des connaissances linguistiques empiriquement apprises au sein des familles, et non en vue d'un apprentissage ex nihilo.

Le supérieur du collège de Mauléon indique d'ailleurs qu'« il ne s'agissait pas de former tout de suite des bacheliers ès-lettres basques, mais d'initier les élèves à l'étude raisonnée de leur langue maternelle »<sup>207</sup>.

Ce n'est pas faire insulte aux consciencieux mais pessimistes collègues mauléonais de Pierre Lafitte que de penser que l'efficacité d'un enseignement tient au moins autant à la personnalité, au rayonnement, en un mot au charisme de l'enseignant qu'à ses compétences ou à la qualité intrinsèque du contenu de cet enseignement.

A cet égard, la comparaison des expériences de Mauléon et d'Ustaritz est extrêmement éclairante.

---

207 Rapport sur les études régionales in *BRDB* n° 25 du 22 juin 1924, p. 358-359

Là où le duo d'enseignants mauléonais se borne à appliquer scrupuleusement les consignes épiscopales, tout en en soulignant les limites, Pierre Lafitte commence, dès sa prise de fonctions, par s'émanciper de leurs contraintes potentielles.

Convaincu lui aussi que l'horaire dévolu aux études régionales par la circulaire épiscopale du 9 octobre 1923 est insuffisant, il prend l'initiative d'y consacrer une heure chaque lundi<sup>208</sup>. Même en tenant compte des périodes de congés scolaires, cela correspond à une augmentation de l'horaire prévu par la circulaire.

Ensuite, il opère une distinction entre élèves débutants, pour lesquels la seule ambition ne peut-être que de « gagner de nouvelles sympathies » au basque (par l'initiation au vocabulaire et à la grammaire) et élèves bascophones.

Ces derniers étudient la grammaire et la lexicologie, traduisent le basque en français et vice-versa, composent des rédactions.

Les meilleurs concourent pour la publication de contes dans une nouvelle rubrique, *Gazteen xokoa* (le coin des jeunes) du périodique *Eskualduna*<sup>209</sup>.

Lors de l'année scolaire 1932-1933, nouvelle initiative : là où il dispensait auparavant son enseignement en présence des trois niveaux de classe regroupés, il consacre désormais 1h hebdomadaire à chaque niveau, ce qui revient à un quasi-doublement du temps imparti par la circulaire.

Il est enfin très conscient de l'insuffisance des outils pédagogiques dont il dispose, malgré l'aide financière que lui apporte le supérieur du petit séminaire, Clément Mathieu, pour constituer une bibliothèque bascologique de 600 ouvrages : la nécessité se fait sentir, dit-il, d'une grammaire, d'un dictionnaire, d'une anthologie des auteurs basques depuis le XVIème siècle<sup>210</sup>.

Cet impressionnant travailleur réalisera les trois, sous son nom ou, pour le dictionnaire, dans le cadre d'une collaboration avec Pierre Lhande. Ses collègues mauléonais soulignent d'ailleurs dès 1932 l'utilité de l'anthologie littéraire récemment publiée par P. Lafitte<sup>211</sup>.

---

208 Rapport sur les études régionales in *BRDB* n° 25 du 23 juin 1929, p. 411-412

209 Ibid.

210 Ibid.

211 Sous le titre *Euskaldunen loretegia* (le jardin des Basques). *BRDB* n° 30 du 24 juillet 1932, p. 389-390

Nous sommes de toute évidence en présence, chez Pierre Lafitte, d'une réflexion pédagogique approfondie, au service d'une vision, ou d'un objectif qu'il explicite par la conviction « que ces jeunes gens et quelques autres pourront rendre un jour de grands services à la presse basque <sup>212</sup>».

Son prédécesseur escomptait quant à lui que les études basques révéleraient de nouveaux talents propres à revivifier le « régionalisme basque », formule que Pierre Lafitte reprend d'ailleurs à son compte<sup>213</sup>.

Le père Hiriart, supérieur du collège de Mauléon, exprime quant à lui l'espoir de trouver parmi les élèves « des défenseurs actifs et des propagateurs de [leur] langue maternelle »<sup>214</sup>.

En 1933, Pierre Lafitte manifeste en tout cas, dans une formule saisissante, annonciatrice sans aucun doute de son évolution ultérieure, son intention profonde de former de nouvelles générations aptes à défendre leur héritage culturel : « l'heure approche où sous le coup d'une civilisation matérialiste et faussement égalitaire, le Pays basque devra se réveiller ... ou mourir.

Nous espérons que nos jeunes gens entendront leur petite patrie s'écrier comme la Jeune captive d'André Chénier : « je ne veux pas mourir encore » et se dresseront pour la défense de sa langue et de ses traditions»<sup>215</sup>.

Les rapports n'ont pas le souci de quantifier les effectifs d'élèves concernés : il faut se contenter de notations incidentes, qui ont cependant le mérite de fournir des ordres de grandeur. C'est ainsi qu'une classe de 3ème à Belloc comporte 31 élèves dont 21 bascophones, en 1925-1926, ou qu'on compte 15 élèves par niveau à Mauléon en 1932-1933<sup>216</sup>.

D'autres données sont significatives : Pierre Lafitte présente 39 candidats au concours proposé en 1931-1932 par l'Euskaltzaleen Biltzarra (EB).

---

212 Rapport sur les études régionales in *BRDB* n° 25 du 23 juin 1929, p. 411-412

213 Rapport sur les études régionales in *BRDB* n° 14 du 5 avril 1925, p. 225-228. « L'estime de notre jeunesse pour la culture euskarienne s'affirme tous les jours davantage et promet pour demain au régionalisme d'intrépides défenseurs » in *BRDB* n° 26 du 26 juin 1932, p. 336-338

214 Rapport sur les études régionales in *BRDB* n° 25 du 22 juin 1924, p. 338-339

215 Rapport sur les études régionales in *BRDB* n° 27 du 2 juillet 1933, p. 351-352. La maladie et le départ de Mgr Gieure ont-ils un lien avec le cheminement personnel de Pierre Lafitte qui sera l'âme d'*Aintzina* (En avant), revue de l'éphémère mouvement *eskualerriste* (1932-1937), qui ne résistera pas aux déchirements politiques français à propos de la Guerre civile espagnole. Cf. supra note 14

216 Rapports sur les études régionales in *BRDB* n° 17 du 25 avril 1926, p. 201-204 et n° 30 du 23 juillet 1933

En 1930-1931, il indiquait que 15 élèves sont en mesure de réaliser des travaux en prose et en vers basques, qui rafleront cette année-là 10 des 14 prix distribués par l'EB<sup>217</sup>.

Peut-on tirer un bilan de cette décennie ?

Écoutons d'abord celui qu'en tirent les enseignants eux-mêmes :

- ils sont d'accord sur l'impossibilité d'apprendre le basque, pour qui ne le sait pas déjà, dans l'horaire imparti, même en aménageant ou en augmentant cet horaire<sup>218</sup>.

- les professeurs mauléonais reviennent dans plusieurs de leurs rapports sur la fierté que peuvent ressentir les élèves en découvrant la richesse, voire la sophistication linguistique de leur langue maternelle, à l'instar du français ou du latin<sup>219</sup>.

- tous les enseignants décèlent une bonne, et parfois excellente, aptitude à la composition en basque, que viennent couronner et encourager les prix distribués par l'EB ou les publications dans la presse bascophone<sup>220</sup>.

Essayons d'aller un peu plus loin : au regard des critères de la linguistique contemporaine, tels que nous les avons déjà présentés, la prise de conscience par plusieurs générations d'élèves de la dignité de leur langue maternelle, à l'égal des autres langues, est une des conditions de la survivance d'une langue dans le long terme.

D'autre part, si l'on prend pour hypothèse, par extrapolation des rares données chiffrées que nous fournissent les rapports publiés dans le Bulletin diocésain, qu'une quarantaine d'élèves environ abordent, chaque année, entre Mauléon et Belloc (puis Ustaritz), les études basques, on aboutit, à l'issue de la décennie à plusieurs centaines de défenseurs, certes plus ou moins actifs, (mais certains d'entre eux le seront intensément) et de propagateurs de leur langue maternelle, ainsi que l'espérait le supérieur du collège de Mauléon, au début de l'expérience, en 1924.

---

217 Rapports sur les études régionales in *BRDB* n° 26 du 26 juin 1932 p. 336-338 et n° 29 du 19 juillet 1931, p.398-399

218 Rapports sur les études régionales in *BRDB* n° 19 du 8 juillet 1927 et n° 25 du 23 juin 1929

219 Rapport sur les études régionales in *BRDB* n° 18 du 2 mai 1926 et n° 30 du 24 juillet 1932, par exemple

220 Rapports sur les études régionales in *BRDB* n° 14 du 5 avril 1925, 17 du 25 avril 1926, 19 du 8 mai 1927, 22 du 29 mai 1927, 18 du 29 avril 1928, 29 du 19 juillet 1931, 26 du 26 juin et 30 du 24 juillet 1932.

A l'échelle de la population du Pays basque en France, c'est sans doute peu, mais sûrement pas insignifiant, dans la mesure où cela concerne la partie la plus éduquée de cette population, appelée à exercer, dans l'avenir, des responsabilités diverses en son sein.

Nous n'avons pas évoqué jusqu'ici l'autre volet de ces études régionales, l'histoire du Pays basque, car il ne se situe pas exactement dans le champ de cette recherche.

Il ne nous paraît cependant pas aventuré de conclure que ce cours a certainement, en attirant le regard des élèves, habituellement focalisé sur l'histoire de la « grande patrie », vers le passé de leur « petite patrie », contribué à fournir à plusieurs générations d'élèves un fonds commun idéologique bascophile, lui-même soutenu par une meilleure maîtrise de la langue.

Au final, l'initiative de Mgr Gieure ne peut donc certainement pas être considérée comme anecdotique, mais résultait d'un choix qui devait permettre à la fois d'assurer la pérennité de l'enseignement catholique et la transmission de la langue basque, en formant à Ustaritz de futurs maîtres de l'école élémentaire catholique aptes à utiliser la langue basque pour l'éducation des jeunes enfants.

Cette ambition était-elle réaliste, c'est une autre question : l'arbre Pierre Lafitte, qui forma plusieurs générations de bascophiles au cours de ses très nombreuses années d'enseignement, ne doit pas nous cacher la forêt du manque de ressources humaines qualifiées à la disposition de l'évêque.

C'est évidemment le potentiel exceptionnel de Pierre Lafitte qui donne son relief et son efficacité au travail pédagogique qu'il mène à Ustaritz, à partir des directives épiscopales.

Et lui-même n'aurait sans doute pu obtenir de tels résultats, s'il n'avait été soutenu par l'évêque et l'état-major bascophile qui entourait celui-ci (notamment Jean Saint-Pierre et Clément Mathieu).

Au-delà de l'impulsion et de l'expérimentation initiales, la réalisation de l'ambition portée, selon nous, par Mgr Gieure aurait nécessité sans doute que les expériences d'Ustaritz et de Mauléon soient étendues aux autres collèges de Biarritz et d'Hasparren.

Même si cette conjonction si particulière de talents et de volontés avait survécu au départ de Mgr Gieure et à celui de ses proches collaborateurs appelés aux fonctions épiscopales après 1930, il aurait surtout fallu que des instituteurs bascophones, destinés à servir dans les écoles élémentaires

catholiques, soient recrutés en nombre suffisant.

Cette ambition ne s'est pas réalisée et il faut donc se demander pourquoi.

### **L'obstacle majeur au recrutement : la faible attractivité de la carrière d'enseignant catholique**

La conférence des associations catholiques de chef de famille dresse en 1912 un état des lieux sans appel : « aucune bascophone ou presque aucune ... parmi les sujets qui se préparent déjà dans nos écoles pour le brevet de capacité » aux fonctions d'institutrice.

Elle exhorte donc : « si les curés du Pays basque veulent des instituteurs basques, qu'ils cherchent eux-mêmes les sujets »<sup>221</sup>.

L'évêché suit à la lettre ce conseil, en lançant, comme cela a déjà été signalé, des campagnes de recrutement récurrentes, par leur intermédiaire, dans chaque paroisse.

Or, ces campagnes se révèlent décevantes pour des raisons que montre bien l'enquête diocésaine de 1909, ici encore très précieuse.

Au service des priorités stratégiques de Mgr Gieure, l'enquête interroge chaque prêtre sur le potentiel de sa paroisse pour fournir les maîtres de l'enseignement catholique élémentaire de demain.

Des maîtres capables à la fois de prendre le relais des anciens congréganistes sécularisés lorsque ces derniers auraient quitté la carrière et de pourvoir à l'ouverture de nouvelles écoles, de garçons notamment.

Les réponses du clergé paroissial éclairent parfaitement sur les causes de l'insuccès.

Pour les familles approchées par leur curé, l'intérêt à envisager une telle perspective pour leurs enfants y apparaît extraordinairement faible.

---

221 *BRDB* n°32 du 11 août 1912

La raison en est simple, revenant de façon lancinante dans les réponses des prêtres qui s'expriment sur le sujet : comme le disent les curés d'Anglet, Bayonne St-Esprit, Ossès, Gabat, Lacarry et Lichans-Suhar, c'est l'incertitude matérielle qui empêche le recrutement d'« instituteurs libres ».

Le financement des rémunérations de l'enseignement catholique repose désormais sur les fonds propres que peut dégager l'Eglise, qui a elle-même subi de lourdes pertes financières en refusant la mise en place des associations culturelles, ainsi que sur la générosité des contributeurs bénévoles.

A supposer même que ces ressources puissent financer l'accroissement de la masse salariale correspondant à l'augmentation du nombre de maîtres, elles ne sont pas en mesure, quelques années après la Séparation, de contribuer au financement d'un système d'assurance sociale et notamment d'un système de retraite (les curés d'Alos-Sibas et de Moncayolle évoquent explicitement le sujet).

Or, c'est bien l'existence d'un système d'assurance sociale qui donne à la carrière d'instituteur public un incomparable avantage compétitif sur celle d'« instituteur libre », comme le souligne le curé de Gotein-Libarrenx.

A cet égard, la *Caisse centrale autonome des retraites de l'enseignement libre* n'est créée que peu de temps avant la guerre de 1914-1918 et ne compte d'ailleurs à ce moment que moins de 4000 cotisants, alors qu'il en faudrait de 8 à 10 000 pour assurer son équilibre financier<sup>222</sup>.

Le père Duhalde, de St-Palais, va pour sa part plus loin dans l'analyse de cet avantage compétitif.

St-Palais, chef-lieu de canton bas-navarrais de quelques 1900 habitants, peut être considérée en 1909 comme une place forte de l'enseignement catholique avec sa garderie et son école enfantine, où sont inscrits une trentaine d'enfants, une école de filles et une autre de garçons qui accueillent respectivement 90 et 50 élèves ( 80 garçons fréquentent de leur côté l'école publique).

Le père Duhalde juge l'offre scolaire catholique moins concurrentielle du fait du refus de présenter des candidats au certificat d'études et d'un encadrement insuffisant.

La formule extrêmement sévère qu'il utilise (« il n'y a d'étoffe qu'à la laïque pour le moment ») suggère que cette insuffisance n'est à ses yeux pas uniquement quantitative.

---

222 BRDB n°24 du 14 juin 1914

Le curé de St-Jean-Pied-de-Port souligne en outre l'existence d'un environnement plus favorable à l'enseignement public, puisque, selon lui, le bureau de bienfaisance communal conditionnerait l'attribution de ses aides aux familles à l'inscription des enfants à l'école publique.

Si l'on ajoute la nécessité de trouver et de financer des locaux pour abriter de nouveaux établissements scolaires, on souscrit à la formule de Gérard CHOLVY pour lequel « l'enseignement catholique a vécu dans la ferveur et la pénurie durant les cinq premières décennies du XXème siècle »<sup>223</sup>.

Les conditions d'un usage habituel de la langue basque dans l'enseignement élémentaire catholique ne pouvaient donc en aucune façon être réunies dans un tel contexte.

## CONCLUSION

La loi de séparation de décembre 1905, en abrogeant le Concordat et en mettant fin à l'intervention de l'Etat dans l'administration des cultes a également mis un terme aux tentatives de prohibition de la langue basque dans la pratique religieuse.

L'évêque combatif que le pape nomma au début de l'année 1906 dans ce haut lieu du catholicisme français qu'était le diocèse de Bayonne, notamment dans sa partie basque, avait sans aucun doute compris l'importance stratégique que la langue basque pouvait revêtir dans la lutte que l'intégralisme catholique entendait mener afin de préserver son influence sur la société.

L'usage de la langue basque donnait à l'Eglise catholique un canal de communication quasi-exclusif, ou à tout le moins privilégié, avec une population massivement bascophone.

---

223 CHOLVY (Gérard), *L'enseignement catholique en France aux XIXe et XXe siècles*, p. 7-11. Il faut attendre les lois dites Barangé, en 1951, et Debré, en 1959, pour modifier en profondeur cette situation, avec la prise en charge publique des rémunérations et pensions des enseignants du secteur privé lié par contrat avec l'Etat.



Le regard favorable porté sur la langue basque par la hiérarchie catholique, évêque, vicaires généraux, secrétaire de l'évêque, supérieur du grand séminaire, est sous-tendu par l'adhésion de cet « état-major » épiscopal aux idées régionalistes, selon lesquelles la force de la « grande patrie » repose sur la préservation et l'épanouissement des « petites patries » qui la composent.

Outre l'engagement dans les combats politiques du temps, cette attitude favorise et démultiplie, l'implication du clergé autochtone dans l'action pour la promotion de la langue basque comme langue de culture.

Ce clergé est, au sein de la population du Pays basque en France, et surtout de la partie rurale du Pays basque, dont il est issu, comme un poisson dans l'eau.

En effet, il utilise massivement la langue basque, dans le cadre de la liturgie et de la prédication, de l'instruction religieuse, mais aussi dans ses relations quotidiennes avec la population. Son rôle prescripteur en matière de comportements sociaux ne doit pas être négligé.

Pour le clergé, la défense de la langue basque n'est donc pas seulement un sujet d'intérêt et de spéculation scientifiques, ni même un simple objet d'affect, même si c'est aussi tout cela.

C'est d'abord sans doute le moyen de préserver le contre-modèle antimoderne que pouvait représenter l'organisation sociale et familiale traditionnelle du Pays basque en France, notamment dans sa partie la plus rurale, cimentée par la langue basque et la religion.

Une organisation dont les lézardes apparaissent évidentes, nous l'avons vu, aux yeux du clergé au lendemain de la Grande guerre.

Mais sans son utilisation religieuse, la langue basque serait restée confinée au sein des familles, dans un usage purement domestique, limité aux besoins de la vie courante, au registre paritaire pour reprendre la terminologie d'Y. Le Berre.

En tant que vecteur de pratiques collectives, religieuses et plus largement, sociales, la langue basque a ainsi bénéficié d'une légitimation importante, dans le registre disparitaire, au sein d'une société extrêmement pratiquante.

Cet usage disparitaire de la langue basque a très certainement freiné son érosion, au cours des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles, pendant les quelques 150 années durant lesquelles la prise en compte des langues locales par les autorités publiques visait surtout à en réduire l'usage dans l'espace public.

L'engagement semble-t-il plus homogène du clergé basque en faveur de sa langue a-t-il été un facteur de la moindre érosion de la langue basque par rapport au breton au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, comme peuvent le laisser supposer les études dont nous disposons ? Une étude comparative serait assurément très intéressante.

Mais ce rôle du clergé autochtone basque, dans sa masse, ne se résume pas à cela. On ne peut qu'être frappé par l'ampleur de la participation des prêtres basques, en nombre certes plus réduit, à toutes les initiatives culturelles de ce premier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle, dans tous les domaines.

Investis dès l'origine dans le journal *Eskualduna* ou la bascologie, au sein de *Euskaltzaleen biltzarra*, ils se déploient, avec les encouragements et même le soutien de l'évêché, dans la production littéraire et musicale et, sans doute plus de façon plus déterminante encore, dans le travail linguistique, grammatical et lexicologique.

De ce point de vue, la création dans l'enseignement secondaire catholique, à l'initiative de Mgr Gieure, d'un cycle d'études régionales est une innovation tout à fait remarquable.

Cet enseignement était, on peut raisonnablement le penser au vu des indices qu'il a été possible de trouver dans le grand désert archivistique qu'est l'enseignement catholique d'après la Séparation, la pierre angulaire d'un projet visant à former les instituteurs catholiques bascophones destinés à offrir une alternative à l'école publique.

C'est dans ce cadre que la hiérarchie épiscopale a su distinguer les puissantes capacités intellectuelles, linguistiques et pédagogiques, de Pierre Lafitte, que ce dernier mettra en oeuvre tout au long de sa carrière d'enseignant au collège-lycée d'Ustaritz, créé par Mgr Gieure pour succéder au petit séminaire de Larressorre.

C'est de son activité d'enseignement que Pierre Lafitte tirera la nécessité de forger les outils pédagogiques de l'apprentissage du basque. Son enthousiasme, sa créativité, sa puissance de travail influenceront plusieurs générations de bascophones formés à Ustaritz.

Pour toutes les raisons qui viennent d'être évoquées, il ne nous paraît pas du tout exagéré de qualifier le clergé bascophone de ce premier tiers du XXème siècle d'intellectuel organique, au sens que donnait Antonio Gramsci à ce concept.

Pierre Lafitte en est sans doute l'exemple le plus éclatant, mais il n'est certainement pas le seul : les Adéma, Hiriart-Urruty, Pierre Lhande, Clément Mathieu, Jean Saint-Pierre, et bien d'autres que nous avons croisés chemin faisant ont largement participé de cette fonction.

Journalisme, usage de la langue dans la vie quotidienne, dictionnaire, académie de la langue basque, enseignement, l'Eglise et le clergé catholique du Pays basque ont de façon systématique, avec les moyens qui étaient les leurs, mis en pratique les préceptes d'Eliezer Ben Yehudah, le fondateur de l'hébreu moderne, et ceux de la linguistique de terrain<sup>224</sup>.

Ce faisant, l'Eglise catholique du Pays basque en France a donc largement contribué à forger les outils indispensables à la préservation de la langue basque

Mais la mise en oeuvre de cette stratégie s'est heurtée à un écueil de taille, l'absence d'engagement de l'école catholique dans ses profondeurs, et ce pour deux raisons principales :

- d'une part, la masse des maîtres et maîtresses en place, et notamment les anciens congréganistes sécularisés, n'était tout simplement pas apte, l'eût-elle souhaité, à enseigner la langue basque.
- d'autre part, la précarité des conditions d'existence de l'école et des enseignants catholiques empêchait d'attirer et de former des enseignants bascophones qualifiés en nombre et qualité suffisants, à supposer que le vivier de candidats ait été lui-même assez fourni.

A l'heure où la société traditionnelle évoluait dans ses profondeurs et où nombre de familles privilégiaient l'apprentissage du français, langue de la réussite sociale, pour leurs enfants, cette carence a sans aucun doute pesé très lourd dans les difficultés de transmission de la langue basque au XXème siècle.

---

<sup>224</sup> Resterait à déterminer si le travail de Ben Yehuda a pu constituer une référence pour la langue basque : sa démarche était en tout cas parfaitement identifiée par l'Eglise : c'est ainsi que le *BRDB* n°13 du 20 mars 1921 évoque notamment la création de l'Académie de la langue hébraïque, à l'initiative et sous la présidence du fondateur de l'hébreu moderne. A noter le grand intérêt porté par le *Bulletin*, qui y consacre d'assez nombreux articles au devenir de la Palestine après 1918, au sionisme, aux tensions liées à l'immigration juive, à la cohabitation entre chrétiens, juifs et musulmans.

D'autre part, nous avons vu que l'on ne pourrait sans contre-sens qualifier de protonationaliste basque le clergé bascophone, qui entend défendre, dans ce premier tiers du XXème siècle, sa « petite patrie » dans le cadre de la « grande », alors qu'en Espagne, le Parti nationaliste basque (PNB) a été créé dès 1895.

Dans la conclusion de son article que nous avons souvent cité, le politologue américain J.E Jacob enjambe, un peu rapidement selon nous, le demi-siècle qui suit la séparation de l'Eglise de l'Etat, pour arriver à l'apparition « d'élites basques laïques », tout en considérant que la « marginalité de ces mouvements nationalistes témoigne de la continuité de l'idéal conservateur et clérical parmi les Basques », comme s'il s'agissait de deux phénomènes totalement distincts.

Or tout comme le petit séminaire de Larressorre au XIXème siècle, le petit séminaire, puis collège-lycée d'Ustaritz a formé les élites du Pays basque à partir de 1926.

Parmi elles, de futures figures de la vie politique locales, tels Jean Etcheverry-Ainchart, conseiller général du canton de Baïgorry pendant une trentaine d'années, ou Michel Labèguerie, député-maire démocrate-chrétien ( MRP) de Cambo-les-Bains, ou le prêtre Pierre Larzabal, qui figureront parmi les fondateurs, en 1963, d'*Enbata*, premier mouvement nationaliste basque du Pays basque en France, qui propose de doter la langue basque d'un statut officiel pour enrayer son déclin<sup>225</sup>.

Tous furent, à Ustaritz, à l'école de Pierre Lafitte.

La laïcité de ces nouvelles « élites basques » demanderait donc à être examinée dans le détail.

Peu après, allait naître le mouvement des « ikastolak », écoles privées où l'enseignement est dispensé en langue basque (1969), suivi plus tard de la création des écoles publiques bilingues (1986).

L'enseignement catholique propose lui aussi aujourd'hui aux parents qui le souhaitent un enseignement bilingue basque/français aux niveaux élémentaire et secondaire.

En fait, au-delà du rôle du clergé bascophone dans la formation du vote catholique avant 1914 au Pays basque français qui est le sujet le plus souvent mis en évidence dans les travaux consacrés à cette période, on ne peut éviter de s'interroger sur la relation entre l'Eglise catholique engagée dans

---

225 DARRACQ (Mathieu), *le petit séminaire St François-Xavier d'Ustaritz*

son combat intégraliste dans le premier tiers du XXème siècle et le nationalisme basque au Pays basque en France.

A l'issue de cette recherche, il nous paraît évident que l'Eglise catholique a joué un rôle paradoxal à l'égard du nationalisme basque au Pays basque en France :

- Elle en a, de toute évidence, retardé l'éclosion, du fait notamment de son engagement régionaliste durant la période étudiée, si l'on regarde les quelques 70 années qui séparent la fondation du PNB de celle d'*Enbata*.

- Mais il semble qu'elle en a été une matrice culturelle particulièrement féconde, et la dette du nationalisme basque à l'égard du remarquable passeur de la langue et de la culture basques que fut Pierre Lafitte n'est pas douteuse<sup>226</sup>.

Quoiqu'il en soit, il paraît évident, à l'issue de ce parcours, que Claude Hagège aurait pu dire, sans crainte de se tromper, que l'Eglise catholique, comme “la conscience politique des Basques espagnols n'est pas étrangère au maintien du basque en France”.

---

226 ETCHEVERRY-AINCHART, *Le mouvement Enbata*. L'ouvrage mentionne explicitement la présence et la contribution de membres du clergé bascophone, dans l'environnement culturel des fondateurs laïcs d'Enbata, et notamment le rôle de Pierre Lafitte, qui au cours des quelques 60 années qui suivirent la création des *études régionales en langue basque* à l'initiative de F.M Gieure, continua à éduquer la jeunesse qui lui était confiée dans l'amour de la culture basque.

## SOURCES & BIBLIOGRAPHIE

\* \* \*

### SOURCES

#### Sources écrites

- *Bulletin religieux du diocèse de Bayonne*, 1906-1934, Médiathèque de Bayonne  
(Abréviation : *BRDB*)
- Ordos du diocèse de Bayonne, Archives diocésaines
- *Eskualduna*, périodique (bimensuel puis hebdomadaire) en basque et français,  
1905-1933, Centre de ressources du Musée Basque, Bayonne
- Collection des almanachs en langue basque du Centre de ressources du Musée Basque,  
Bayonne
- Fonds DASSANCE-MESNARD, E dépôt Bayonne 11, Archives départementales des  
Pyrénées-Atlantiques
- *Gure Herria*, revue culturelle mensuelle en basque et français, 1920-1933, collection privée  
de M. René BEDECARRAX
- Almanach paroissial d'Esquiüle 1911-1933, collection privée de M. René BEDECARRAX
- Lettres pastorales et mandements de Mgr GIEURE, évêque de Bayonne, t. 1 à 14  
Imprimerie L.LASSERRE, Bayonne, 1906-1934, Archives du diocèse de Bayonne
- LHANDÉ (Pierre), *Autour d'un foyer basque, récits et idées*, 1908, Les Pays de France,  
Collection des écrivains régionaux, Nouvelle librairie nationale, 150 p.

- Réponses au questionnaire préparatoire au Congrès diocésain des 9 au 11 novembre 1909, 38 volumes reliés, Archives du diocèse de Bayonne
- Société de l'Histoire de France, publication d'une partie du manuscrit original de *l' Histoire de Béarn et de Navarre* par Nicolas de BORDENAVE, p.p. P. RAYMOND, Paris, 1873, Renouard
- Statuts diocésains, Archives du diocèse de Bayonne

### **Sources orales**

- Témoignages oraux recueillis auprès de Mgr Bernard GOÏTY (23 février 2017), Mme Marie-Louise BEDECARRAX (27 avril 2017)

### **Ressources numériques**

- Fondation Euskomedia de la Société des études basques/Eusko ikaskuntza (<http://www.euskomedia.org/>). On peut y trouver, entre autres ressources très utiles, une encyclopédie basque (*Auñamendi eusko enziklopedia*), dans laquelle on trouve notamment d'intéressantes notices biographiques et le répertoire des thèses doctorales en langue basque.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. OUVRAGES GENERAUX

BECKER (Jean-Jacques), BERSTEIN (Serge), *Victoires et frustrations*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, t.12, Paris, le Seuil, 2005, 455 p.

CARO BAROJA (Julio), *Los Vascos*, Madrid, Istmo, colección Fundamentos, 1995, 388 p.

CHANET (Jean-François), *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996, 426 p.

CHOLVY (Gérard). « Régionalisme et clergé catholique au XIX<sup>e</sup> siècle » in GRAS (Christian) et LIVET (G.) *Régions et Régionalisme en France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977, p. 187-201.

CHOLVY (Gérard), "Enseignement religieux et langues maternelles en France au XIX<sup>e</sup> siècle", in *Revue des langues romanes*, t. LXXII, 1976, p. 27-52

DORTIER (Jean-François), *Dictionnaire des Sciences humaines*, Paris, Edition des Sciences humaines, 2008, 829 p.

ETCHEVERRY-AINCHART (Jon et Peio), *Le mouvement Enbata*, Bayonne, Donostia, Elkar, 2013, 350 p.

GOYHENETCHE (Manex), *Histoire générale du Pays basque*, 5 tomes, Bayonne, Elkar, 2005

GRINEVALD (Colette) et BERT (Michel) (dir.), *Linguistique de terrain sur les langues en danger*, Paris, Ophrys, 2011, 556 p.

GRISONI (Dominique) et MAGGIORI (Robert), *Lire Gramsci*, Paris, Editions universitaires, 1973, 280 p.



LAGRÉE, Michel (dir.) *Les parlers de la foi : Religion et langues régionales*. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1995, 172 p. (généralisé le 15 mars 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/15930>>

MAYEUR (Françoise), *Histoire générale de l'éducation et de l'enseignement en France, t.III, de la Révolution à l'école républicaine, 1789-1930*, Paris, Perrin, 2003, 783 p.

MAYEUR (Jean-Marie), *Les débuts de la III<sup>ème</sup> République*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, t.10, Paris, le Seuil, 252 p.

OZOUF (Mona), *De Révolution en République, les chemins de la France*, Paris, Gallimard, 2015, 1363 p.

REBERIOUX (Madeleine), *la République radicale ?*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, t.11, Paris, le Seuil, 258 p.

PORTELLI (Hugues), *Gramsci et le bloc historique*, Paris, 1972, PUF, collection « Sup », 175 p.

THIESSE (Anne-Marie), « L'invention du régionalisme à la Belle Epoque », in *Le mouvement social*, n°160, 1992, p.11-32

WEBER (Eugen), *La France de nos aïeux (La fin des terroirs suivi de Les imaginaires et la politique au XIX<sup>ème</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 2005, 864 p.

## II. LA SEPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT

GUILBAUD (Mathilde), « La loi de séparation de 1905 ou l'impossible rupture » in *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 28 | 2004, 163-173.

JACOB (James E.) "Ethnic Identity and the Crisis of Separation of Church and State : The Case of the Basques of France, 1870-1914", in *Journal of Church and State*, n°24, Oxford University Press, 1982, p.303-320.

MAYEUR (Jean-Marie), *La séparation des Églises et de l'État*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2005, 188 p.

PORTIER (Philippe), *Eglise et politique en France au XXème siècle*, Paris, Montchrestien, 1993, 158 p.

TAUZIA (Pierre), "La IIIème République et l'enseignement religieux en basque (1890-1905)", in *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de Bayonne*, 1973, n°129, p. 367-384

TAUZIA (Pierre), "Les difficultés entre l'Eglise et l'Etat dans le diocèse de Bayonne à la veille du ralliement", in *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de Bayonne*, 1975, n°131, p.241-271

### III. L'EGLISE CATHOLIQUE

BASDEVANT-GAUDEMET (Brigitte), *Histoire du droit canonique et des institutions de l'Eglise latine, XVème-XXème siècle*, Paris, Economica, 2014, 720 p.

BOULARD (Fernand) , *Essor et déclin du clergé français ?*, Paris, Cerf, 1950, 479 p.

CHOLVY (Gérard), *Christianisme et société en France au XIX<sup>e</sup> siècle (1790-1914)*, Seuil, Point-Histoire, 2001, 197 p. (nouvelle édition d'*Être chrétien en France au XIXe siècle : 1790-1914*, 1997)

CHOLVY (Gérard), L'enseignement catholique en France aux XIXe et XXe siècles in *Revue d'histoire de l'Église de France (L'enseignement catholique en France aux XIXe et XXe siècle, sous la direction de Gérard Cholvy et Nadine- Josette Chaline)*, tome 81, n°206, 1995, p.7-11 .

ERRANDONEA (Francis.), *Les évêques français dans la crise moderniste : l'exemple de Mgr Gieure*, mémoire de maîtrise sous la direction de Mme S. Guinle-Lorinet, soutenue à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1996, 157 p.

GOÏTY (Bernard), *Histoire du diocèse de Bayonne*, secrétariat de l'évêché de Bayonne, 2007, 493 p.

FABAS (Philippe), *Aspects de la vie religieuse dans le diocèse de Bayonne, 1905-1965*, Thèse de doctorat en Histoire contemporaine, Bordeaux III, 1999

LAGREE ( Michel), « L'histoire de l'enseignement primaire catholique. Le problème des sources », in *Revue d'histoire de l'Église de France (L'enseignement catholique en France aux XIXe et XXe siècle, sous la direction de Gérard Cholvy et Nadine- Josette Chaline)*, tome 81, n°206, 1995, pp. 25-34 .

LANFREY (André), *Sécularisation, séparation et guerre scolaire, les catholiques français et l'école*, Paris, 2003, 639 p.

LANGLOIS (Claude), *Le catholicisme au féminin : les congrégations françaises à supérieure générale au XIXème siècle*, Paris, 1984, Cerf, 776 p.

LAUNAY (Marcel), *L'Église et l'école en France XIX-XXèmes siècles*, Paris, DDB, 1988, 172 p.

LAUNAY (Marcel), *Les séminaires français aux XIXème et XXème siècles*, Paris, Cerf, 2003, 261 p.

LE BRAS (Gabriel), *Etudes de sociologie religieuse*, 2 volumes, Paris, PUF « bibliothèque de sociologie contemporaine », 1955-1956, 819 p.

#### **IV. LANGUE BASQUE**

AHEDO GURRUXAGA (Igor), « El camino hacia « el museo viviente » in Vasconia (cuadernos de historia-geografía), n° 37, Eusko Ikaskuntza, 2011, p. 359-416.

BIDART (Pierre), « L'Aufklärung et la basquité », in *Lapurdum* [En ligne], 2 | 1997, mis en ligne le 01 septembre 2010, consulté le 6 avril 2017. URL : <http://lapurdum.revues.org/1828> ; DOI : 10.4000/ lapurdum.1828

BIDEGAIN (Eneko), *Lehen mundu gerra « Eskualduna » astekarian (la Première guerre mondiale dans l'hebdomadaire « Eskualduna »*, Euskaltzaindia, Bilbo, 2013, 617 p.

CASTOREO (Patrick), *Langue basque et enseignement en France de 1789 à 1993*, Travail d'étude et de recherche, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1993

GOMEZ (Ricardo), « Euskalaritzaren historia eta historiografia: ikerketa-arloaren egoeraz (Histoire et historiographie de la bascologie : situation du champ de la recherche) » in *Anuario del Seminario de Filología Vasca "Julio de Urquijo"*, XXXI-2, Euskal Herriko Unibertsitatea (Université du Pays basque), Gazteiz (Vitoria), 1997, p. 363-391.

ESTORNES ZUBIZARRETA (Idoia), « La construcción de una nacionalidad vasca, el autonomismo de Eusko Ikaskuntza (1918-1931) », in *Cuadernos de seccion historia-geografia n° 14*, Donostia, Sociedad de estudios vascos, 1990, 728 p.

HAGEGE (Claude), *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob, 2000, 381 p.

« Hommage à Pierre Lafitte » in *Bulletin du Musée basque*, n° 113 et 114, Société des Amis du Musée basque, Bayonne, 1986, p. 105-208

MADARIAGA ORBEA (Juan), *Apologistas y detractores de la lengua vasca*, Donostia/San Sebastian, Fundacion para el Estudio del Derecho Historico y Autonomico de Vasconia (Serie Humboldt), 2008, 680 p.

OYHARÇABAL(Bernard), « La situation de la langue basque en Pays Basque Nord », in *Lapurdum* [En ligne], 2 | 1997, mis en ligne le 01 septembre 2010, consulté le 24 janvier 2017. URL : <http://lapurdum.revues.org/1777>

URTEAGA (Eguzki), « La langue basque au Pays Basque : diagnostic, évolution et prospective » in *Lapurdum* [En ligne], 7 | 2002, mis en ligne le 01 juin 2009, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://lapurdum.revues.org/1036>

## V. PAYS BASQUE ET CATHOLICISME

BARANDIARAN (Jose Miguel de), *Obras completas*, Bilbao, Gran Enciclopedia Vasca, 1966-1979

- *Rasgos de la mentalidad popular vasca*. Primera Semana Internacional de Antropología Vasca. Bilbao, 6-12 de Abril de 1970, Tomo VI, p. 395-408.

- *El mundo en la mente popular vasca*. Creencias, cuentos y leyendas. (reedición de EUSKO FOLKLORE Materiales y Cuestionarios. nº 1-48. Vitoria. Eusko-Ikaskuntza 1921-1924), Tomo II, p. 11-164.

- *Los vascos*. Artículo redactado a petición del "Centre de Recherches et d'Etudes de Psychologie des Peuples" du Havre. (Escrito en diciembre de 1963), Tomo VI, p. 243-255.

- *Aspectos de la vida popular vasca*. Hechos inspirados en la magia. Actas do Primeiro Congreso de Etnografía Folklore, (Braga, junio 1956), Tomo VI, p. 181-190.

- *La idea de Dios en la cultura tradicional del pueblo vasco*. (Conferencia en San Juan de Luz el día 19 de Marzo de 1945 por encargo de la institución GERNIKA), Tomo V, p. 505-510. (Con el título En entramado religioso en la cultura).

BOCEK-VALY (Eugénie-Myriam), *Pierre Lhande (1877-1957) et le corpus des Radios-sermons aux origines de la radiophonie*, thèse de doctorat en théologie, Université de Lorraine, 2015

BOYER (Jean-Claude). « La frontière entre protestantisme et catholicisme en Europe » in *Annales de Géographie*, t. 105, nº588, 1996. pp. 119-140

CARRIVE (Lucien), « Un épisode des conflits religieux en 1835, Félix Pécaut à Aussurucq », *bulletin du Centre d'études du protestantisme béarnais*, nº18, avril 1997

CHOLVY (Gérard), *Régionalisme et clergé catholique au XIXème siècle*, in « Régions et régionalisme en France du 18ème siècle à nos jours », dir. Christian Gras et Georges Livet, Paris, Presses universitaires de France, 1977, p. 187-201

DARRACQ (Mathieu), *le petit séminaire St François-Xavier d'Ustaritz, 1926-1984, entre tradition et modernité*, travail d'étude et de recherche en histoire contemporaine, UPPA, 2007

ITÇAINA (Xabier), *Les virtuoses de l'identité. Religion et politique en Pays Basque*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 353 p.

ITÇAINA (Xabier), *Euskaldun fededun, religion et politique sous la IIIème République*, Bayonne, Elkar, 2015, 102 p.

LARRONDE (Jean-Claude), *Le mouvement eskualerriste (1932-1937), naissance du mouvement national basque en Iparralde*, Bilbao, Sabino Arana Fundazioa, 1994, 319 p.

LARRONDE (Jean-Claude), « Eugene Goyhenetche, un militant basque dans les années 30 » in *Revista internacional de les Estudios Vascos*, n°1, San Sebastian, 1991, p.79-160.

MONIER (Serge), *Le père Lafitte, entretiens souvenirs*, Donostia, Baiona, Elkar, 1992, 487 p.

MOREAU (Roland), *L'âme basque*, 1970, Anglet, Atlantica, 2003, 2 T., 654 p.

OTERO (Hernan), *L'émigration française en Argentine : une histoire ouverte* in « L'émigration basco-béarnaise aux Amériques au XIXème siècle. Regards interdisciplinaires », Actes du 1er colloque international sur l'émigration basco-béarnaise aux Amériques, Pau, 2000, Editions Gascogne, p. 117-147

## TABLE DES MATIERES

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>p.2</b>
<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>p.4</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>p.6</b>
<b>I. LA LANGUE BASQUE, MASSIVEMENT PRATIQUEE , MAIS FRAGILISEE PAR LES BOULEVERSEMENTS DE L'ORDRE DES CHOSES .....</b>	<b>p. 13</b>
<b>Une pratique largement répandue, mais davantage dans le Pays basque intérieur que sur le littoral, en voie d'urbanisation rapide .....</b>	<b>p. 13</b>
<b>Une société qui change, notamment sous l'effet de fort mouvements migratoires .....</b>	<b>p. 16</b>
<b>Une langue soumise au « bilinguisme inégalitaire » .....</b>	<b>p. 28</b>
<b>II. LE CATHOLICISME, RELIGION HEGEMONIQUE DU PAYS BASQUE EN FRANCE .....</b>	<b>p. 32</b>
<b>Une pratique massive, qui frise l'unanimité dans le monde rural .....</b>	<b>p. 32</b>
<b>Le protestantisme échoue à s'implanter au Pays basque, malgré la proximité du Béarn « huguenot » .....</b>	<b>p. 35</b>
<b>La religion des Basques, empreinte de pragmatisme .....</b>	<b>p. 37</b>
<b>Une population solidement encadrée par un clergé autochtone nombreux .....</b>	<b>p. 41</b>

**III. FRANÇOIS-MARIE GIEURE, L'INTEGRALISME CATHOLIQUE EN ACTION FACE AUX NOMBREUSES TEMPÊTES TRAVERSÉES PAR L'EGLISE PENDANT LE PREMIER TIERS DU XXÈME SIÈCLE ..... p. 46**

**Un pédagogue doublé d'un « communicant » ..... p. 46**

**L'Eglise et la République, deux universalismes antagonistes ..... p. 47**

**Avant 1914, la priorité pour le diocèse de Bayonne : pallier les conséquences de la loi de Séparation ..... p. 49**

**Pour préparer la « revue des troupes chrétiennes », le questionnaire de 1909 ..... p. 53**

**Le diagnostic linguistique de Jean Hiriart-Urruty ..... p. 58**

**La guerre : la réintégration dans la République à la faveur de l'Union sacrée ..... p. 65**

**Après 1918, la prise de conscience de l'ébranlement d'un monde ..... p. 68**

**Un évêché régionaliste ..... p. 72**

**IV. LE CLERGE AUTOCHTONE, INTELLECTUEL ORGANIQUE DU PAYS BASQUE TRADITIONNEL ..... p. 79**

**L'appareil de formation : les séminaires. Belloc, Ustaritz, fabrique d'une élite intellectuelle basque ..... p. 79**

**La prédication, le catéchisme, la direction de conscience ..... p. 83**

**Une (Re)naissance culturelle basque ? Le rôle de l'Eglise dans la presse et la production littéraire en langue basque, la linguistique et la bascologie ..... p. 84**

**Le clergé basque, un intellectuel collectif gramscien ? ..... p.94**



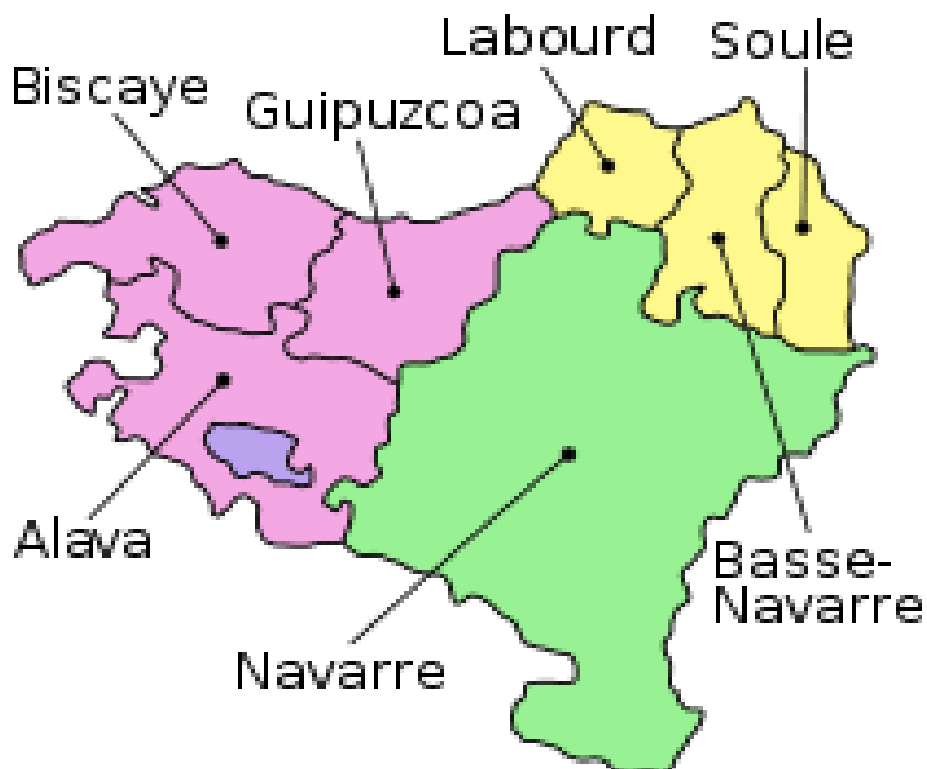
<b>V. LA TRANSMISSION DE LA LANGUE BASQUE AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE, UNE PERSPECTIVE AMBITIEUSE QUI ACHOPPE SUR DES RESSOURCES TROP LIMITEES .....</b>	<b>p. 97</b>
<b>L'enseignement, préoccupation centrale de Mgr Gieure .....</b>	<b>p. 97</b>
<b>Un enseignement élémentaire catholique très présent dans l'éducation des filles, moins chez les garçons .....</b>	<b>p. 100</b>
<b>Un enseignement catholique dispensé en français pour des raisons structurelles, qui ne peut survivre, après 1905, que grâce à la présence des congréganistes « sécularisés » .....</b>	<b>p. 100</b>
<b>Recruter et former des instituteurs bascophones ? Les « études régionales » de Mgr Gieure .....</b>	<b>p.103</b>
<b>L'obstacle majeur au recrutement : la faible attractivité de la carrière d'enseignant catholique.....</b>	<b>p. 112</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>p. 114</b>
<b>SOURCES &amp; BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>p. 120</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>p. 129</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>p. 132</b>

## **ANNEXES**

- I. Euskal herria, le Pays où l'on parle le basque**
- II. Les communes du Pays basque en France**
- III. Evolution de la population des communes du Pays basque de 1851 à 1921**
- IV. Le diocèse de Bayonne analysé par le chanoine Fernand Boulard**
- V. L'entrée de Mgr Gieure à Bayonne**
- VI. Questionnaire diocésain de 1909**
- VII. La "Une" de l'Eskualduna**
- VIII. La couverture de Gure herria**
- IX. Le programme des études régionales dans deux collèges catholiques**
- X. Mgr Gieure**
- XI. Jean Saint-Pierre**
- XII. Pierre Lafitte**

## I. EUSKAL HERRIA

*Le pays où l'on parle la langue basque\**



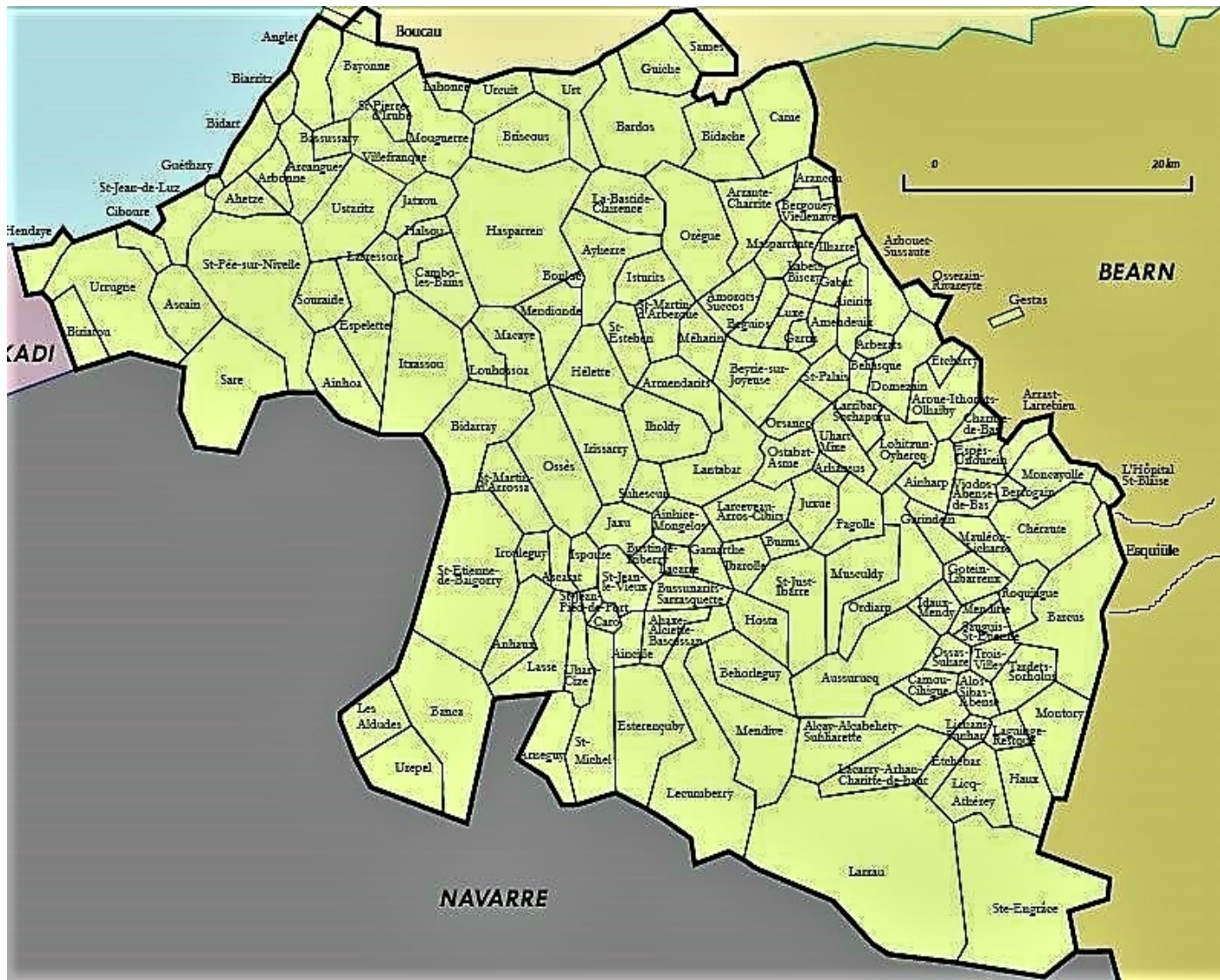
Les 7 provinces, 3 en France, 4 en Espagne



Le Pays basque en France

\* L'aire bascofone est déjà au début du XXème siècle plus réduite que le territoire d'Eskual herria (l'Alava et le sud de la Navarre, notamment, sont très majoritairement hispanophones, tout comme le basque est déjà dilué sur le littoral en France).

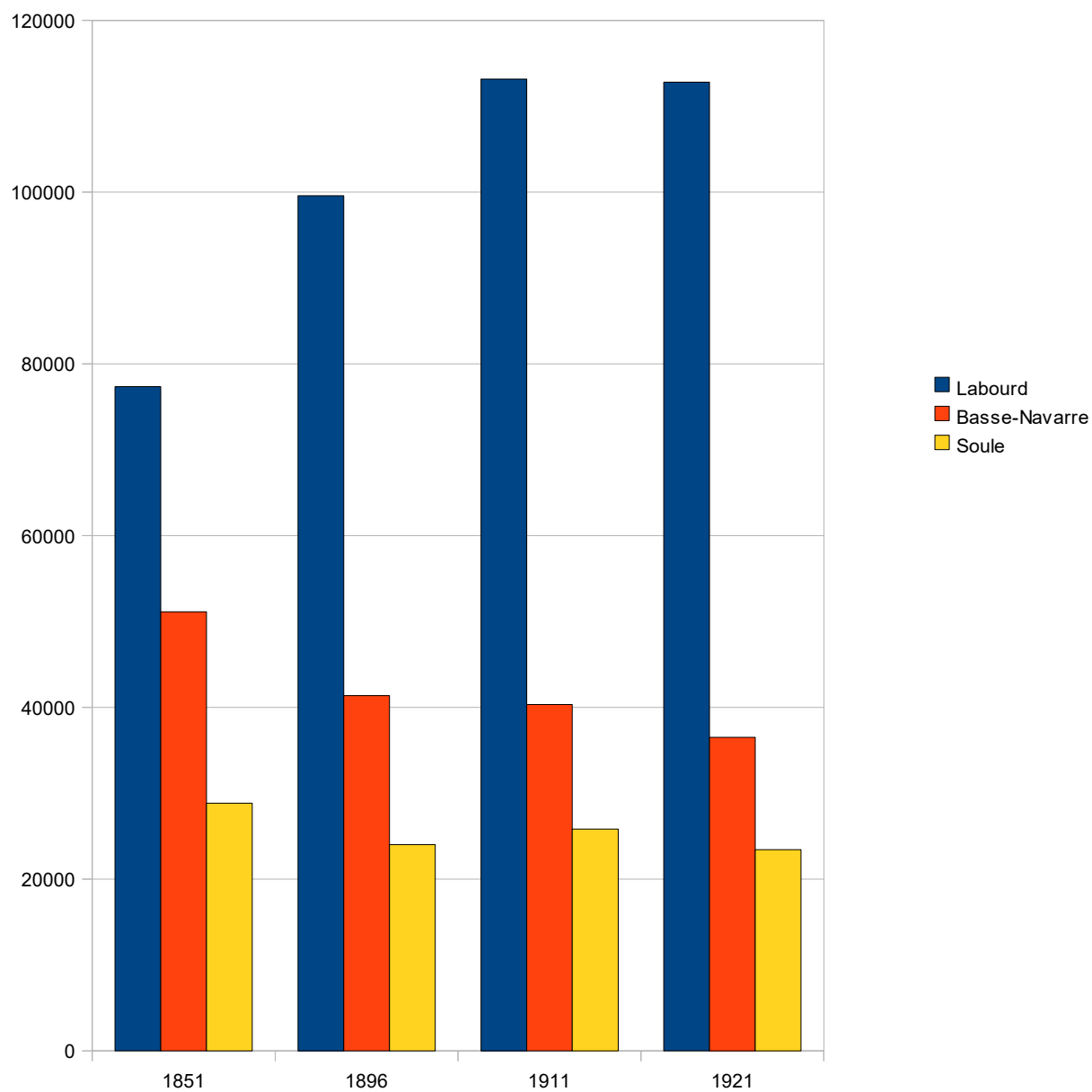
## II. LES COMMUNES DU PAYS BASQUE EN FRANCE



### III-1

## Evolution de la population des trois provinces du Pays basque en France

1851-1921



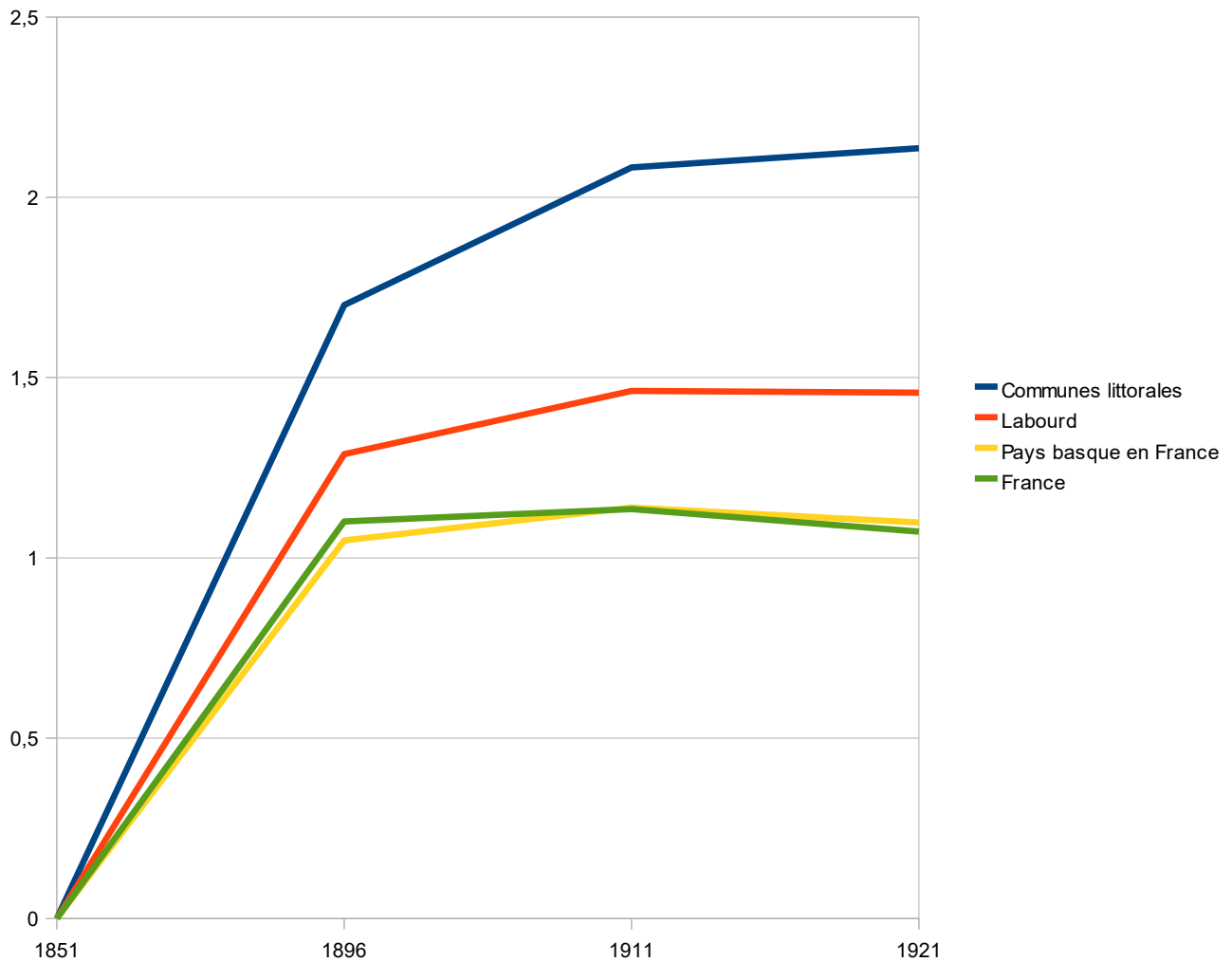
Source : Ldh/EHESS/Cassini

**Le Pays basque intérieur, le plus bascofphone, se dépeuple inexorablement ...**

### III-2

#### La côte basque entre 1851 et 1921

Un boom démographique

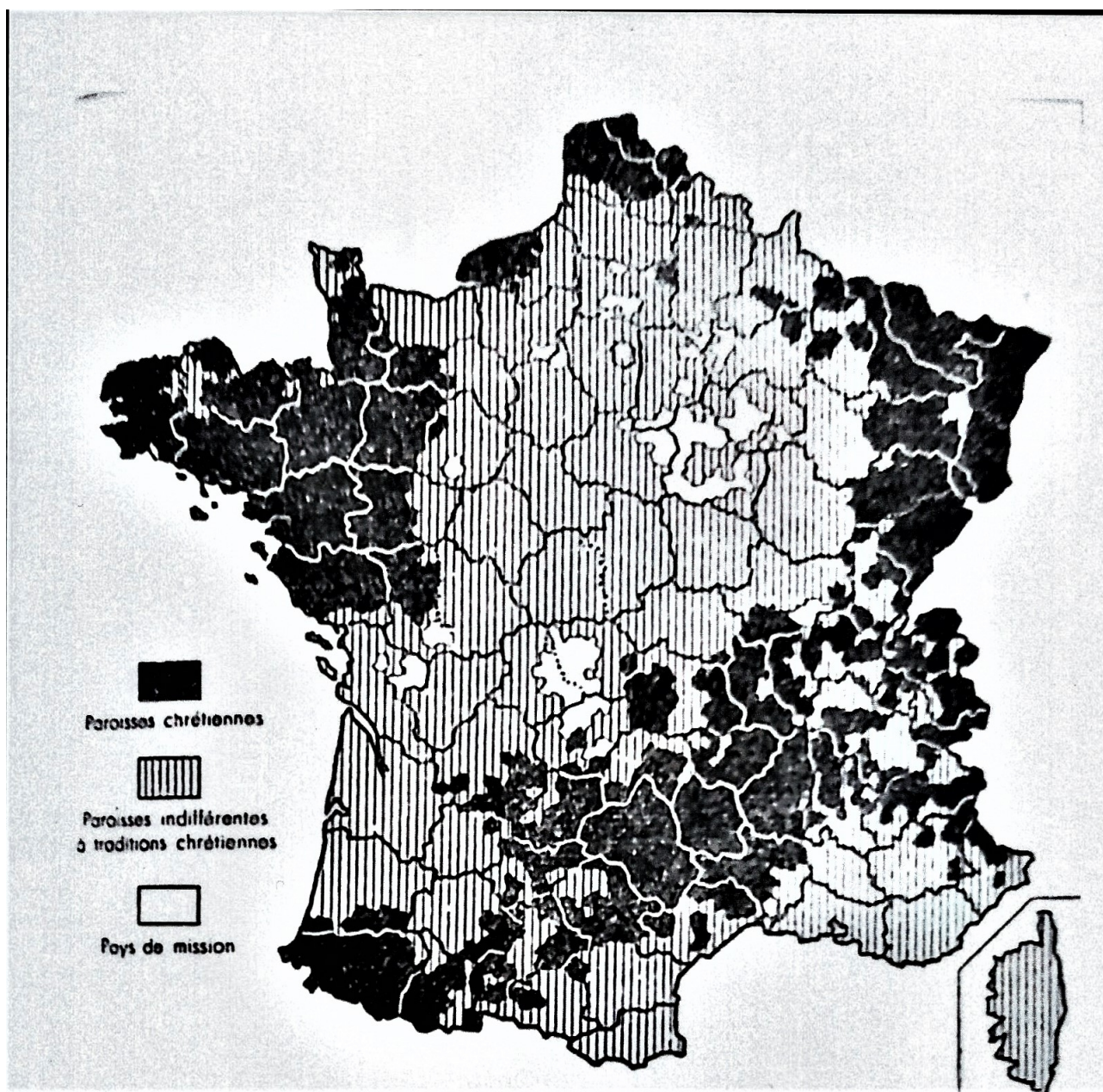


Source : Ldh/EHESS/Cassini

**... contrairement à la côte basque, en voie d'urbanisation rapide, où la pratique de la langue basque se dilue progressivement**



#### IV-1. LA CELEBRE CARTE RELIGIEUSE DE LA FRANCE RURALE DE FERNAND BOULARD



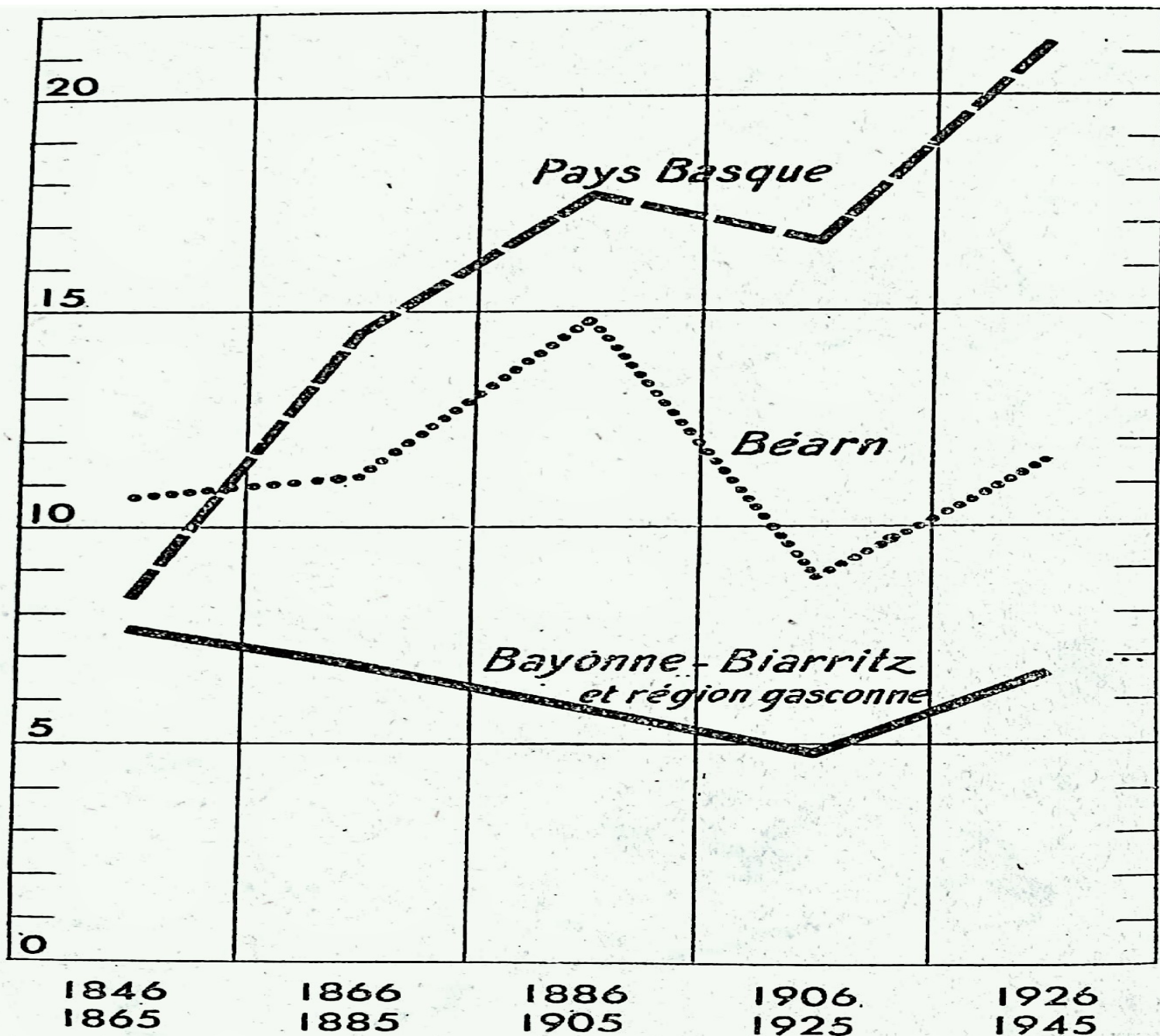
Source : LE BRAS, *Etudes de sociologie religieuse*

En 1950, F. Boulard distingue trois types de zones: **les régions chrétiennes** (c'est-à-dire catholiques en l'occurrence) où l'on dénombre en moyenne 45% d'adultes pratiquants, **les pays de mission** (au moins 20% d'enfants non catéchisés), le reste constituant les **régions indifférentes à tradition chrétienne**.

En 1909, comme le montre l'enquête diligentée par l'évêque de Bayonne, la pratique religieuse au Pays basque dépasse de beaucoup la moyenne des **régions chrétiennes**.

IV-2. ETUDES SUR LE DIOCESE DE BAYONNE  
 dans « Essor ou déclin du clergé français » de Fernand Boulard

LA CONTRIBUTION CROISSANTE DU PAYS BASQUE AU RECRUTEMENT SACERDOTAL  
 ENTRE 1846 ET 1945

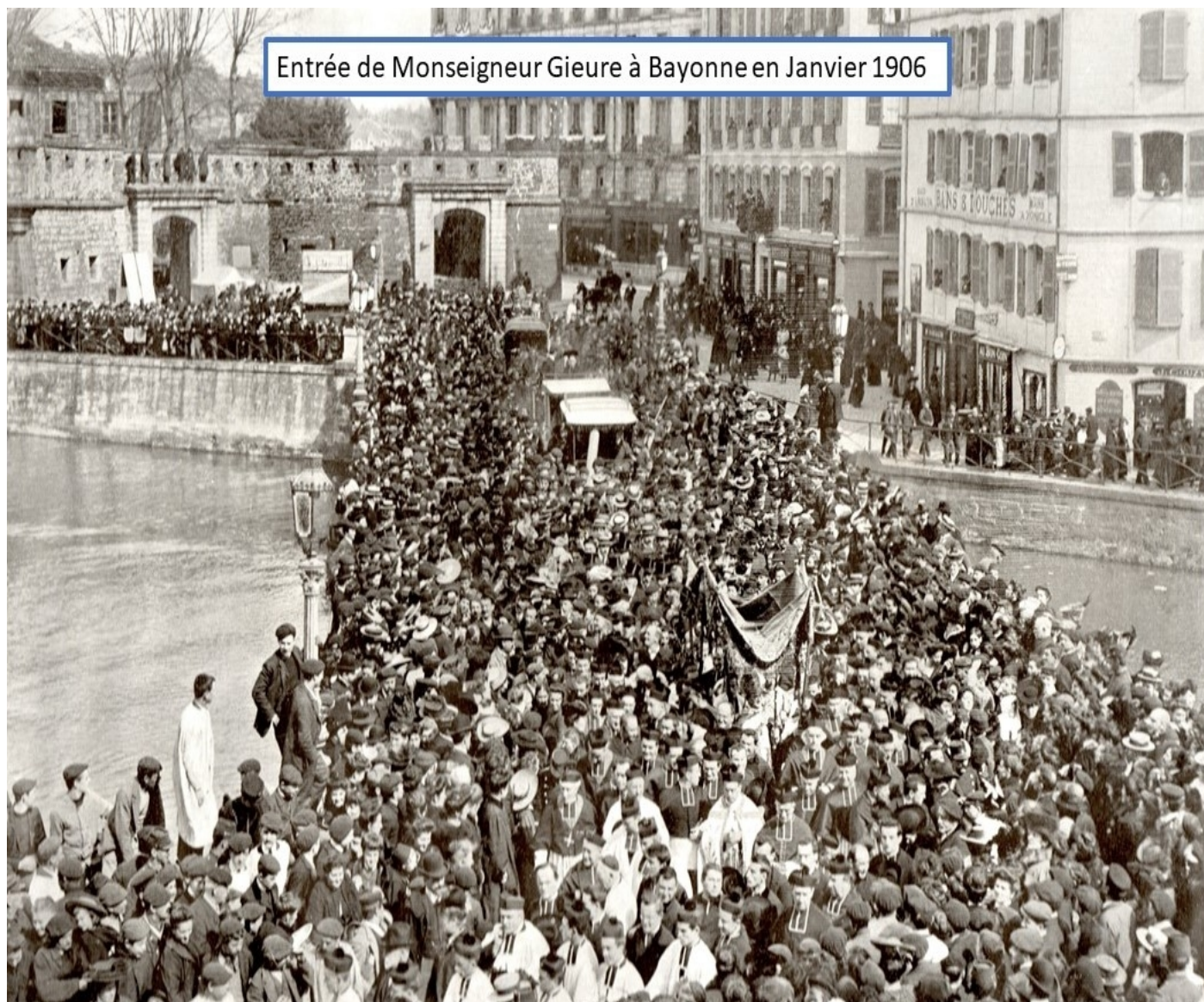


Source : BOULARD, *Essor et déclin du clergé français ?*

*Vers 1865, le vivier du Pays basque dépasse le nombre de prêtres issus du Béarn. 80 ans plus tard, il en fournit deux fois plus..*



**V. UNE DEMONSTRATION CATHOLIQUE A BAYONNE  
AU LENDEMAIN DE LA SEPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT**



*Collection particulière de M. Christian Prieur*

## VI-1. LA REVUE DES « TROUPES CHRETIENNES » DE 1909

*Les thèmes d'une enquête diocésaine riche en informations*

### TABLE DES MATIÈRES

#### I. Intérêts Religieux.

	Pages.
Œuvres d'Hommes.....	8
Missions Diocésaines-Retraites.....	10
Œuvres Eucharistiques.....	12
Tiers Ordre.....	13
Œuvres religieuses diverses.....	13
Catéchisme.....	15
Recrutement du Clergé.....	17
Administration Paroissiale.....	18
Presbytères.....	21
Denier du Culte.....	22

#### II. Questions Agricoles et Sociales.

Crédit Populaire.....	28
Syndicats Agricoles.....	28
Caisses Rurales.....	28
Syndicats Professionnels.....	30
Mutualités.....	31
Bureaux de Placements.....	31
Secrétariat du Peuple.....	31
Caisse Dotale.....	31
Société de Secours Mutuel.....	32
Société de St-Vincent-de-Paul.....	32

#### III. Organisation et Action.

Comité Paroissial.....	40
Comité Décanal.....	40
Association de Pères de Famille.....	41
Ecoles.....	42
Ecole Maternelle.....	42
Ecole Infantile.....	42
Garderie.....	43
Ecole Primaire de Filles.....	43
Ecole Primaire de Garçons.....	45
Ecole Ménagère.....	46
Certificat d'Etudes.....	47
Ecole Laïque.....	48
Mutualité Scolaire.....	48
Recrutement des instituteurs libres.....	49

## VI-2. LA REVUE DES « TROUPES CHRETIENNES » DE 1909

*Les thèmes d'une enquête diocésaine riche en informations*

### La Presse. — Les Conférences.

La Presse.....	.....
Statistique.....	.....
Propagande.....	.....
Bulletins Paroissaux.....	.....
Almanachs.....	.....
Conférences.....	.....

### Œuvres de Jeunesse.

Association Catholique de la Jeunesse Française . .	.....
Patronages de Garçons.....	.....
Patronages de Filles.....	.....
Catéchismes de Persévérance.....	.....
Jeux nationaux — Représentations.....	.....

Source : BRDB





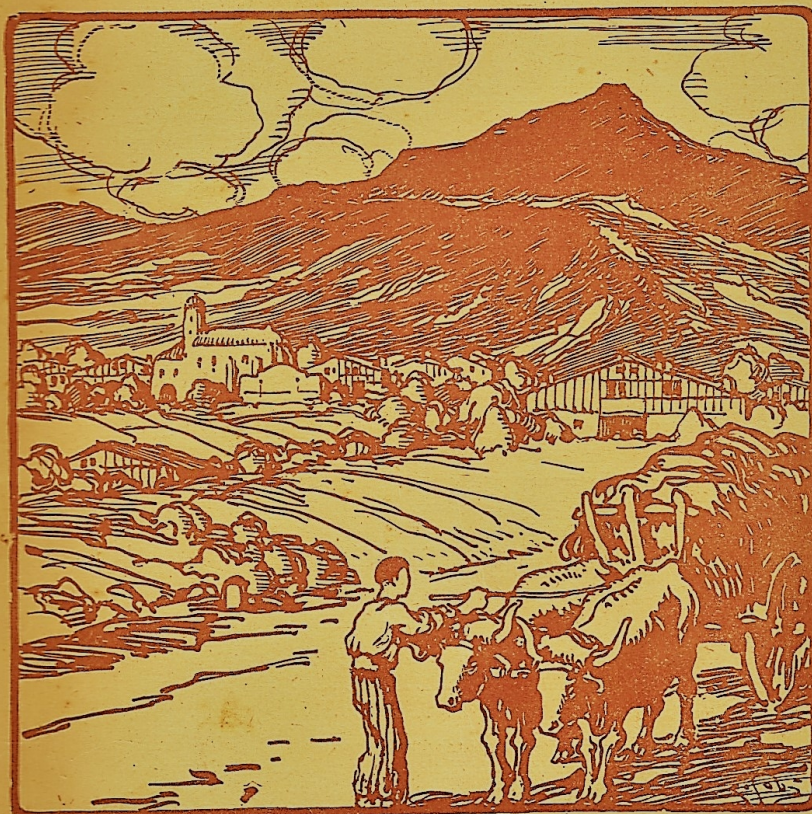


VIII. APRES LA GRANDE GUERRE,  
 NAISSANCE D'UNE REVUE CULTURELLE BASCOPHONE

Bigarren Urtea (Deuxième Année) — 6

ERREAROA - JUIN 1922

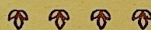
# GURE HERRIA



## AURKIBIDEA

Les Élections Municipales à St-Jean-de-Luz, à Ustaritz et à Macaye, du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution..... J.-B. DARANATZ  
 Délices du Sexe de St-Jean-de-Luz et Ciboure au Roi en 1787..... MANUSCHWY.  
 Ganich Artzaina..... LURTCHEUR.  
 St-Engrâce..... P. FOIX.  
 Eskuarraren Balasuna..... J. ETCHEPARE  
 La Pelote basque..... CH. D'ELBÉE.

Bertzen Irakurgatelan..... OXONI.  
 Berririk..... X...  
 Ilabetekoa..... L. APESTÉGUY  
 Zeluko izarren Paroles de..... XXX.  
 bidia..... Musique de..... NEHOR et C. DUFAN  
 Dugun edan..... Paroles de..... XXX.  
 Musique de..... NEHOR et C. DUFAN



Numéro du Compte-Courant de Chèques Postaux "GURE HERRIA" : 10,503, Bordeaux

Collection particulière de M. René BEDECARRAX

*Le clergé catholique fournit de nombreux rédacteurs*



## IX. LE PROGRAMME DES ETUDES REGIONALES DE 1923

### PROGRAMMES POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES RÉGIONALES

dans les Etablissements Diocésains

#### PROGRAMME POUR LA RÉGION BASQUE

##### Histoire du Pays Basque

###### Première Année

###### *Histoire politique.*

1. — Le problème des origines basques.
2. — Aquitains et Basques.
3. — Lutttes pour l'indépendance. — Roncevaux.
4. — Duché de Vasconie. Vicomté de Labourd. Guienne.
5. — Le Labourd sous la domination anglaise.
6. — Le royaume de Navarre jusqu'à la division de 1521.
7. — Le royaume de Navarre depuis 1521 — Vicomté de Soule.
8. — Les 3 provinces sous la monarchie Française.
9. — Les Basques et l'unification nationale sous la Révolution.

552

BULLETIN DIOCÉSAIN

###### Deuxième Année

###### *Histoire Administrative.*

10. — Organisation Romaine de l'Aquitaine.
11. — Bayonne pendant la période Gallo-Romaine.
12. — La féodalité au Pays basque. L'Armandat.
13. — Elections communales et vie communale au Labourd.
14. — Le Bilgar d'Ustaritz. Origine, fonctionnement.
15. — Le Bilgar (suite). Ses attributions. Episodes.
16. — Idée générale sur les Fors et Coutumes du Pays basque.
17. — Organisation politico-judiciaire dans les 3 provinces.
18. — Les hors la loi : Gagots et Bohémiens.

###### Troisième Année

###### *Histoire religieuse.*

19. — Fondation de l'Evêché de Bayonne.
20. — Saint Léon.
21. — Schisme d'Occident.
22. — Anciennes limites du diocèse. Démembrement de 1566.
23. — La sorcellerie au Pays basque.
24. — Le protestantisme et le Jansénisme au Pays basque.
25. — Le Pays basque et la persécution religieuse sous la Terreur.
26. — Les grands fondateurs d'œuvres des deux derniers siècles.
27. — Les Saints et Martyrs basques.

##### Langue Basque

###### *Dialecte Labourdin*

###### Première Année

1. — Lexique Basque. Sa composition. Recherches étymologiques.
2. — Déclinaison des noms. Applications.
3. — Déclinaison des adjectifs. Applications.
4. — Les degrés des adjectifs. Id.
5. — Pronoms personnels possessifs et démonstratifs. Id.
6. — Pronoms relatifs; interrogatifs et indéfinis. Id.
7. — Noms de nombres. Adverbes et conjonctions. Id.
8. — Verbes simples et périphrastiques. Id.
9. — Conjugaison absolue et relative. Id.

###### Deuxième Année

10. — Conjugaison d'un verbe simple non auxiliaire. Id.
11. — Idem (suite). Id.

12. — Verbe être	Id.
13. — Idem (Suite).	Id.
14. — Verbe avoir.	Id.
15. — Idem (Suite).	Id.
16. — Voix active du verbe périphrastique.	Id.
17. — Voix passive ou pronominale ou intransitive	Id.
18. — Particules.	Id.

### Troisième Année

#### Littérature Basque Française.

19. — Les premières œuvres Basques authentiques.	Extraits.
20. — La Bible dans la Littérature Basque.	Id.
21. — Œuvres de piété, de spiritualité, d'hagiographie avant le XIX <sup>e</sup> siècle.	Extraits.
22. — Idem depuis le XIX <sup>e</sup> siècle.	Id.
23. — Œuvres d'érudition et autres.	Id.
24. — Théâtre Basque.	Id.
25. — Poésie populaire profane.	Id.
26. — Poésie populaire religieuse.	Id.
27. — Les publications périodiques Basques.	Id.

### Règlement

Chaque mois il y aura deux classes d'une heure, dont une sera une classe d'histoire. Elles auront lieu en deux fois par semaine. Avant chaque classe — sauf la 1<sup>re</sup> — les élèves auront à faire un exercice de thème ou de version dont la correction prendra les quinze dernières minutes. Ces exercices porteront sur les leçons déjà faites ; pour cette raison, le premier en date des cours sera le cours de langue. A partir du 2<sup>e</sup> mois, outre l'exercice de langue préliminaire à la classe d'histoire, les élèves devront, pendant cette même leçon, rédiger un sommaire de la leçon d'histoire précédente. Une note mensuelle sera attribuée à chaque élève et comptera sur le tableau d'honneur.



## X. A LA TÊTE DES CATHOLIQUES BASQUES PENDANT 28 ANS



Source : BRDB

*François-Xavier-Marie-Jules Gieure, Evêque de Bayonne, Lescar et Oloron (1851-1937)*



## XI. UN ACTIF SECRETAIRE DE L'EVÊQUE

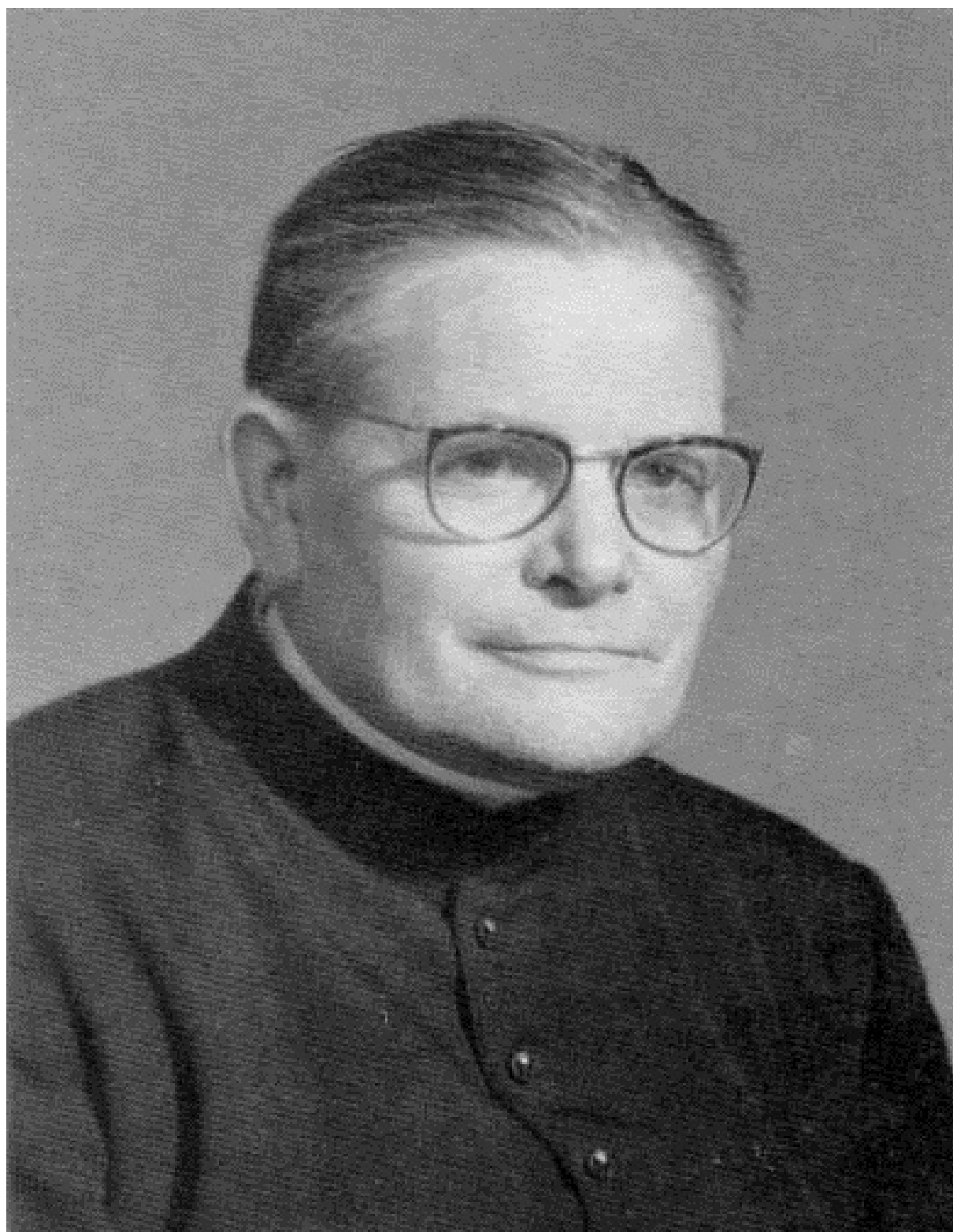


Source : BRDB

*Jean Saint-Pierre (1884-1951)*



## XII. UN GRAND SERVITEUR DE LA LANGUE BASQUE



*Source : Euskonews*

*Pierre Lafitte (1901-1985)*